

LE RESTAURANT DE L'HOMME D'AFFAIRES

Chez Camille

1384, CHEMIN STE-FOY — QUEBEC 6
TEL.: 527-1951

A QUALITÉ EGALE C'EST MOINS CHER CHEZ

TAPIS EMILIEN ROCHETTE

DEPUIS 30 ANS LE PREMIER À QUÉBEC

555, de la Couronne (coin St-Vallier)
529-4164



Vive la joie, vive le soleil, vive le grand air, vive les vacances !

● C'est cette macédoine de cris joyeux qui émanait des cordes vocales de tous les enfants qui prenaient leurs ébats dans les différents parcs de la ville de Québec, à l'occasion de l'ouverture officielle, hier, des services de loisirs et des parcs de la région métropolitaine. Dans la majorité des cas, la glissoire semblait plus populaire que la balançoire. La peau, ça repousse, mais la "lotte", elle, il faudra la raccommorder, le "cas" échéant. Les oiseaux, perchés bien haut dans les branches, semblaient, par leur gazouillis, partager le bonheur évident de ces petits enfants à qui chacun souhaite tant de bonheur, surtout quand on est à l'âge d'en jouir pleinement, et bien sûr, en anticipant un lendemain de vacances toujours renouvelées. Autres photos en page 3.

(Photo L'Action, Marcel Laforce)

Regroupement scolaire

La FCSCQ donne son appui au gouvernement

QUEBEC (P.C.) — La Fédération des commissions scolaires catholiques du Québec a donné, lundi, son appui formel au projet de loi sur le regroupement scolaire présenté par le ministre de l'Éducation, M. Guy Saint-Pierre.

Dans un mémoire présenté devant la commission parlementaire de l'Assemblée nationale, M. Fernand Lefebvre, président de la FCSCQ, affirme que les objectifs poursuivis par le gouvernement sont les mêmes qu'avait entretenus la Fédération, lorsqu'elle avait lancé son opération de regroupement volontaire, il y a quelques années, c'est-à-dire respect de la confidentialité et maintien des commissions scolaires.

M. Lefebvre a cependant fait quelques recommandations de nature technique, propres selon lui à améliorer le fonctionnement du projet de loi.

Ainsi la FCSCQ rappelle à hauts cris qu'elle a commencé la première bataille pour le regroupement scolaire, bien avant que le ministre ne parle d'une loi coercitive, mais elle s'oppose au projet du gouvernement d'accorder le droit de suffrage universel pour les élections aux conseils scolaires.

ELECTIONS SELECTIVES

Selon elle, ce droit devrait être réservé aux parents et aux propriétaires majeurs, sans s'étendre aux locataires, comme le suggère le gouvernement.

La Fédération, représentée par M. Lefebvre, veut également des garanties du côté des dispositions du projet permettant la délégation des pouvoirs à un comité exécutif.

Le conseil des commissaires, a-t-elle soumis, doit avoir le pouvoir d'abroger ses règlements de délégation de pouvoirs en avisant le ministre.

La FCSCQ trouve insuffisant que le conseil des commissaires, sorte d'assemblée délibérante des futures 168 grandes commissions élémentaires qui naîtront au Québec, ne tienne que quatre séances par année. Ce nombre devrait, pour elle, être porté à au moins six.

COMITE EXECUTIF

Quant au comité exécutif, sorte de cheville-clé dans le projet, la FCSCQ propose qu'une commission scolaire importante puisse par requête ob-

tenir d'en porter les cadres au-delà du maximum de sept, prévu dans la loi.

La Fédération souhaite aussi que le législateur précise les pouvoirs des conseils provinciaux. Celui-ci a-t-il des pouvoirs en ce qui concerne l'engagement d'un directeur général et l'intégration du personnel, de même que pour l'organisation pédagogique? Voilà autant de questions auxquelles M. Lefebvre, président de la FCSCQ, a voulu avoir réponse.

REDUCTION ARBITRAIRE

La FCSCQ, en endossant les objectifs du gouvernement, s'oppose cependant à l'initiative qui lui a fait réduire de 176 à 148 le nombre des commissions scolaires catholiques proposées.

"Vous nous permettez maintenant d'affirmer que la décision de réduire à 148 le nombre des 178 secteurs proposés pour les catholiques est arbitraire, injuste, et qu'elle constitue un genre de trahison à l'endroit des commissions scolaires catholiques du Québec qui ont eu foi dans le volontariat pour se donner une structure dynamique", lit-on dans le rapport.

Sous son égide, la FCSCQ soutient que, de 1966 à 1971, 523 commissions scolaires catholiques se sont transformées en 97 corporations plus vastes et plus efficaces.

Selon elle, ces pionnières ne sont pas prêtes à voir leurs réalisations battues en brèche par une action que la Fédération juge à leur égard trop nivelatrice de la part du gouvernement.

Le ton du mémoire de 63 pages ne contient cependant aucune critique de fond à l'égard du projet 27, sur le principe duquel le ministre, M. Saint-Pierre, connaissait déjà l'accord de la FCSCQ.

La météo

SOMMAIRE

Annonces classées	14
Décès et funérailles	15
Finance	6-7
Féminine	5
Nouvelles canadiennes	8
Nouvelles internationales	16
Nouvelles provinciales	9
Nouvelles régionales	2-3
Offres et demandes	
d'emploi	15
Spectacles	13
Sport	10-11-12
Télévision	2
Editorial	4

Nuageux, avec quelques périodes de soleil dans l'après-midi. Minimum 60, Maximum 80. Aperçu pour mercredi : ensoleillé avec quelques périodes de nuages.

— détails en page 15

Obligations de \$5.5 millions à Québec

— page 3 —

Surplus financier de \$253,919 à Sainte-Foy

— page 3 —

Le gouvernement pourra dissoudre les compagnies hors-la-loi

— page 9 —

La menace de grève est écartée aux postes

— page 8 —

Le vote à 18 ans pourrait couler Nixon

— page 16 —

Les parents catholiques demandent un référendum sur le projet de loi 27

— page 9 —

La grève du transport semble loin de sa fin

par Rémy D'ANJOU

Pendant que des centaines, voire des milliers de Québécois et de banlieusards continuent à aller sur le pouce, en bicyclette, en taxi, voire à pieds, les développements permettant d'écarter à un règlement prochain dans le conflit opposant la Commission de Transport de la Communauté Urbaine de Québec à ses employés se font toujours rares.

Hier, les représentants syndicaux ont étudié une contre-proposition patronale sur les principaux points en litige, mais même tard en soirée, aucun développement majeur n'était survenu relativement à cette contre-offre.

La grève des 400 chauffeurs et employés de garage de la CTCUQ se poursuit maintenant

depuis une semaine et les usagers en auront encore pour quelques jours à se servir d'ingéniosité pour se déplacer d'un point à l'autre.

L'Exécutif de la CUQ, par la voix de son président, M. Armand Troitier a offert d'intervenir dans le conflit si on lui demande de façon à apporter des suggestions opportunes aptes à solutionner les problèmes qui subsistent et ainsi mettre fin à la grève.

La CTCUQ est un organisme autonome au niveau de son administration et la CUQ ne peut intervenir dans le règlement du conflit.

Par ailleurs, à Ste-Foy, le service des Loisirs et des Parcs a décidé de louer des autobus et de payer les chauffeurs dans le but de permettre à quelque 500 jeunes de pouvoir se rendre

dans les parcs de la municipalité. Il semble qu'il en coûtera quelque \$10,000 à la Ville pour assurer ce service aux jeunes.

La grève a déjà causé énormément d'inconvénients et il faudra s'attendre à marcher encore au moins une journée.

Au niveau des négociations, rien n'a évolué et il reste encore une vingtaine de clauses en litige, dont celles touchant les salaires, les vacances, les primes, les congés statutaires, les jours de maladie et le travail supplémentaire.

La compagnie d'autobus de Charlesbourg qui ne fait pas encore partie du réseau de la CTCUQ continue d'effectuer des voyages, mais son point limite pour prendre ou descendre des passagers est aux Galeries Charlesbourg.

Développement de la baie James

L'UN et le PQ jurent de faire échec au projet de loi 50

par Uriel POITRAS

QUEBEC — L'Union nationale et le Parti québécois se sont jurés de faire échec au projet de loi 50 créant une corporation d'Etat pour le développement de la baie James.

Le gouvernement projette en effet de débattre ce projet à l'Assemblée nationale à compter d'aujourd'hui, afin de le voir adopté avant l'ajournement de la session pour la période des vacances, vendredi prochain.

Les travaux préliminaires à l'aménagement hydro-électrique de la baie James doivent débiter incessamment, mais l'Hydro-Québec attend que le gouvernement soit fixé sur la forme de gestion qu'il désire pour ce vaste projet.

Les partis d'opposition se sont prononcés à plusieurs reprises contre la création d'une corporation d'Etat pour le développement de la baie James. Ils croient en effet que l'Hydro-Québec a fait ses preuves concernant l'aménagement hydro-électrique des cours d'eau; que l'Etat possède déjà des organismes tels que REXFOR et SOQUEM pour l'exploitation forestière et minière de la région; qu'une Régie de plus ne contribuerait en somme qu'à créer un immense nid à patronage.

D'ailleurs, les dirigeants de l'Hydro-Québec formulaient de nettes réserves concernant la

création d'un tel organisme et M. Roland Giroux, président de l'Hydro se disait d'accord, mais à la condition expresse que l'Hydro y détienne une participation majoritaire.

Le Bill 50 prévoit que trois membres du conseil d'administration de la future corporation sur cinq seront désignés par l'Hydro-Québec et les autres par le gouvernement. Il n'est pas précisé de quelle façon au juste le président de cette corporation sera choisi comme tel.

L'Union nationale se promet de faire une longue guerre au parti gouvernemental. Le nouveau chef, M. Gabriel Loubier, fait son entrée à l'Assemblée nationale aujourd'hui, expressément pour entreprendre la lutte et de nombreux experts l'ont avisé sur le sujet.

De son côté, le Parti québécois a promis de lutter farouchement contre le bill 50 et le Ralliement créditiste ne favorise guère plus la création d'une société d'Etat.

On peut donc s'attendre à une fin de session très mouvementée et peut-être à quelques jours supplémentaires de débats.

version du projet de loi 45 relatif à la protection des consommateurs. Présenté par l'Union nationale, peu avant les élections de 1970, déposé de nouveau avec quelques modifications par le gouvernement libéral l'an dernier, le bill 45 a longuement fait l'objet de mémoires de la part des compagnies et des organismes de protection des consommateurs, en commission parlementaire. Ces derniers le trouvaient trop mou et la nouvelle version doit être beaucoup plus corsée.

Le projet de loi 28 relatif à la restructuration scolaire de l'île de Montréal doit enfin être déposé aujourd'hui et adopté à la reprise des travaux parlementaires en septembre. De par sa nature même, ce projet de loi est explosif. L'ex-ministre de l'Éducation, M. Jean-Guy Cardinal l'avait déposé (bill 62 à ce moment) pour faire un contre-poids au fameux bill 63 et un tollé général s'était levé chez l'élément anglophone de Montréal à ce moment. Le bill 28 est censé contenir des dispositions semblables à celles du défunt bill 62 mais avec quelques garanties de plus aux anglophones.

Enfin, un autre projet de loi, attendu avec de moins en moins de patience par les agriculteurs est celui sur le syndicalisme agricole. Il a été annoncé au feuilleton de l'Assemblée nationale.

LES "GROS BILLS"

Par ailleurs, le gouvernement déposera cette semaine trois projets de loi très importants et longtemps attendus.

Tout d'abord, une nouvelle

Selon le président de l'ACPO

Il n'est pas souhaitable d'unifier les corps de police de la province

TROIS-RIVIERES (P.C.) — Opposé catégoriquement à l'unification des corps de police de la province, le président de l'Association des chefs de police de la province de Québec, M. Gérard Giroux, a souligné, lundi, qu'il ne croyait pas à l'efficacité d'un seul corps de police pour le Québec.

M. Giroux, qui parlait lors de la deuxième journée du congrès de l'Association, à Trois-Rivières, a révélé qu'il avait cependant foi en l'uniformisation des services au niveau de la discipline et en une unification pour les régions mais non pour toute la province.

Il a précisé que le ministre de la Justice, M. Jérôme Choquette, n'avait pas été bien compris sur ce sujet. Selon M. Giroux, le ministre voulait dire qu'il faudrait songer à créer dans la province des sections policières, pour les enquêtes par exemple. Il faisait ainsi allusion à la formation d'escouades spécialisées comme il en existent dans la Sûreté du Québec.

Le président a révélé que les membres de l'Association devraient se prononcer à ce sujet et pourraient prendre des décisions quant à l'uniformisation de certaines sections pour toute la province.

POMPIERS

Les membres de l'Association des chefs de police et de pompiers du Québec préconisent la séparation des services de police et de pompiers dans toute la province, et ils ont adopté, lundi, une résolution à cet effet.

Une étude du district no 7, soit celui de Trois-Rivières et de la région, présentée par le directeur de la police de Shawinigan, M. Léopold Gilbert, demandant que des enquêtes

sérieuses soient faites par chaque directeur de police et de pompiers de la province, a obtenu l'assentiment de tous les membres qui assistaient à la réunion.

Gabriel Loubier sera en Chambre pour la 1ère fois

Par Uriel POITRAS

QUEBEC — L'Union nationale aura à partir d'aujourd'hui un nouveau chef à l'Assemblée nationale. Chef parti depuis le 19 Juin dernier, M. Gabriel Loubier sera en Chambre pour la première fois depuis son élection et il promet de "l'agressivité".

Son adversaire principal au cours du congrès au leadership, M. Marcel Masse, doit lui aussi faire son apparition en Chambre aujourd'hui.

L'ancien chef, M. Jean-Jacques Bertrand a troqué son bureau hier pour celui de M. Loubier et il est apparemment tout à fait heureux d'être redevenu simple député.

M. Loubier, reconnu pour ses attaques verbales en Chambre, se propose de faire reprendre du poil de la bête à l'Union nationale. Il agitera ses griffes avec le projet de loi 50 créant une société d'Etat pour développer la baie James.

C'est le Parti québécois qui, actuellement, formule les critiques les plus élaborées sur les politiques gouvernementales et l'Union nationale, en tant que parti d'opposition officielle, s'en ressent grandement dans l'opinion publique.

Pour contrer cet état de fait, M. Loubier se propose, à l'instar du PQ d'organiser un solide bureau de recherches pour alimenter les discussions des parlementaires. De même, des communautés de presse seront envoyées régulièrement, afin de mettre en évidence l'action parlementaire de l'Union nationale.

On s'attend d'autre part que l'Union nationale adopte une philosophie bien définie à l'Assemblée nationale, philosophie qui, jusqu'à présent, a vogué au gré des compétences particulières et des idées personnelles des députés unionistes.

Le PQ dénonce l'octroi de subventions aux usines qui ferment leurs portes



M. JEAN-G. GOULET (à droite) de Montmagny, Québec, a été récemment promu au grade de lieutenant-colonel en quittant son poste au commandement de la défense aérienne de l'Amérique du Nord (NORAD) à Colorado Springs, Colo., États-Unis. Le lieutenant-colonel Boulet assumera ses nouvelles fonctions en qualité d'officier supérieur d'information pour la région du Québec à la mi-juillet. Le lieutenant-général E. M. Reyno, adjoint au commandant en chef du NORAD a présenté l'insigne du nouveau grade au colonel Boulet. Un certificat de service méritoire a aussi été décerné au colonel Boulet pour ses services éminents avec le NORAD. Il remplace le commandant John Bonneau, récemment promu aux quartiers généraux des Forces armées canadiennes à Ottawa.

Verseur des subventions d'un demi-million de dollars en 15 mois à une compagnie qui ferme ensuite une de ses usines, c'est de l'incompétence! C'est ce qu'a déclaré le docteur Camille Laurin, chef parlementaire du Parti québécois, au sujet des subventions versées par le ministère fédéral de l'Expansion économique à la compagnie Chemcell qui a fermé son usine de Montmagny. C'est simplement de l'incompétence, a précisé le docteur Laurin, surtout quand l'une de ces subventions de \$70,245 a été accordée spécialement pour la modernisation de l'usine de Montmagny. Avec nos impôts, Ottawa subventionne la fermeture d'usines, a affirmé le chef parlementaire du Parti québécois qui parlait à Montmagny, à l'occasion du démarrage officiel de l'Opération Roulotte '71.

Pendant un mois, trois animateurs, à bord d'une roulotte, parcourront en tous sens les comtés de Montmagny, l'Islet, Kamouraska, Rivière-du-Loup et Témiscouata, fournissant de l'information et animant des discussions politiques. Parlant des 300 employés de la Chemcell à Montmagny qui seront mis à pied bientôt, le docteur Laurin a qualifié d'absurde une politique qui consiste à distribuer des centaines de milliers de dollars à même les taxes des contribuables, sans que le gouvernement ait un droit de regard sur l'utilisation de cet argent par les compagnies. Le docteur Laurin a conclu en disant que dans le secteur des textiles, le Québec pourra sortir du marasme le jour où les Québécois prendront leurs res-



L'Homme Nouveau

par Charles DeBlois

UN MOMENT DE VERITE POUR LES PRETRES DE ST-JEAN

Le Service de Recherches Pastorales du diocèse de St-Jean vient de rendre public une étude sur les différents aspects des activités du prêtre. Cette étude, commandée par le Conseil presbytéral diocésain, a regroupé les occupations quotidiennes des vingt-deux prêtres qui se sont prêtés à l'expérience en cent cinquante types d'activités du ministère: les activités culturelles, spirituelles, per-

sonnelles, de détente et de loisir. Le relevé des activités a démontré entre autres, que le prêtre consacrait en moyenne, 8 heures et 15 minutes de son temps de chaque jour, aux activités de son ministère, soit l'équivalent d'une semaine de 58 heures. Toutefois, l'analyse du temps consacré aux différentes activités démontre que les tâches administratives, particulièrement celles de curés (10 heures par semaine), prennent une part importante du temps des prêtres. On note également l'importance qu'occupe la pastorale liturgique dans les activités professionnelles des prêtres en paroisse: près du quart de leurs heures de travail sont orientées sur la pastorale liturgique et 40% sur la pastorale sacramentelle et liturgique, la présence aux réunions et comités, de même que le temps de préparation pour ces réunions, c'est plus de la moitié des efforts conjugués des curés et des vicaires qui sont concentrés sur ces trois grands types d'occupations. Les paroissiens, la direction avec l'attente de l'éventail des activités du ministère. Sont-ils beaucoup moins nombreux qu'autrefois, ou seraient-ils passés inaperçus à travers l'occupation "heure de garde, travail de bureau", mal définie? Les limites de l'enquête ne permettent pas de le découvrir.

Autre remarque, le travail de pastorale scolaire au primaire, réservé aux prêtres en paroisse, semble bien faible compte tenu des exigences de la nouvelle catéchèse, surtout si on le compare au nombre d'heures consacrées par ces mêmes pasteurs aux tâches administratives. Les activités spirituelles et culturelles ont semblé également faibles. En dehors de la messe et du bréviaire, les activités spirituelles sont fort peu nombreuses. Pour la grande majorité de prêtres qui ont participé à l'expérience, les activités culturelles se situent au niveau de l'information: lecture de journaux, de documents pastoraux et diocésains, audition d'émissions éducatives à la télé.

Les activités de loisir occupent un peu plus de trois heures la semaine. L'horaire quotidien des prêtres, ce temps est consacré à regarder la télé et à visiter des parents et amis. L'exercice physique, le sport, la lecture de détente occupent très peu de place dans la vie de ceux qui ont participé à l'enquête. L'étude a révélé également que les loisirs des prêtres en paroisse étaient beaucoup plus sédentaires que ceux de leur confrères occupés à d'autres postes. Selon le directeur du Service de Recherches Pastorales, l'abbé Gilles Roy, un tel relevé est très significatif du désir authentique des prêtres de réfléchir sérieusement et sincèrement sur leurs activités pastorales. "Il a été, a-t-il précisé, pour tous ceux qui l'ont fait, un moment de vérité permettant d'abord à chacun d'établir une juste évaluation de son temps. L'analyse de l'ensemble des rapports a ensuite été un excellent examen de conscience collectif et a donné à l'ensemble du Conseil presbytéral l'occasion de constater ses lignes de force et ses faiblesses, de poser certaines bonnes questions sur les activités accomplies et sur l'échelle des valeurs qui les sous-tendent".

LES EVEQUES PARLERONT-ILS? La Commission parlementaire permanente de l'Éducation écoute présentement les différents points de vue des intéressés sur le projet de loi no 27, regroupant les différentes commissions scolaires de la Province. Soulignant qu'il a reçu de nombreuses représentations sur la menace de ce projet de loi pour la professionnalité des écoles, le député unioniste Jean-Noël Tremblay a demandé aux chefs spirituels, aux pasteurs catholiques, protestants ou juifs de se présenter devant la commission parlementaire pour donner leurs opinions. "Ce sera, a-t-il précisé, le meilleur endroit pour tous ceux qui sont préoccupés du maintien de l'enseignement religieux de faire entendre leur point de vue".

QUEBEC (Par U. P.) — Les "Etablissements du Gentilhomme Inc." ont finalement obtenu ce qu'ils demandaient au gouvernement dans un mémoire récent. Le ministre de la Justice, M. Jérôme Choquette a en effet annoncé que le gouvernement vient de faire l'acquisition d'un édifice situé dans le parc industriel de Beauport, en vue d'y reloger les ateliers des Etablissements du Gentilhomme. Cet organisme est sensé but lucratif et s'occupe à Québec de la réhabilitation des ex-détenus. Il se spécialise dans la reconfection de meubles, la fabrication de tapis et d'autres travaux d'ébénisterie. Fondés en août 1968, les Etablissements du Gentilhomme ont reçu 53 ex-détenus, 28 y

son encore employés. Maintenant qu'on n'est plus à l'étroit ce nombre pourra tripler au cours des mois à venir, permettant ainsi une réintégration plus facile au monde du travail. Cet édifice moderne de 32-842 p.c. bâti sur un terrain de 114,605 p.c. est situé au numéro 400 des Laurentides, à Beauport. Selon les administrateurs

Maurice Gosselin et Jean-Paul Fay, on pourra ainsi étendre l'éventail des travaux effectués. L'aboutissement de ce projet est le résultat d'un effort concerté des ministères de la Justice, des Travaux publics, des Finances et des Affaires sociales, ainsi que du Conseil des oeuvres et du bien-être de Québec (COBEQ).

Vive l'été au terrain de jeu!



LA TÉLÉVISION A QUEBEC

3 WCAX-TV BURLINGTON	4 CFCM-TV QUEBEC	5 CKMI-TV QUEBEC
7 CHLT-TV SHERBROOKE	8 WMTW-TV MT WASH.	10 CFTM-TV MONTREAL
11 CBVT-TV QUEBEC	12 CFCF-TV MONTREAL	13 CKTM-TV TROIS-RIVIERES

EXPLICATIONS La valeur humaine et chrétienne du film est indiquée après le titre du film. S'ajoute, quand il y a lieu, la convenance pour les jeunes: (E) enfants; (A) adolescents. Les chiffres placés immédiatement à côté du titre réfèrent à la valeur artistique: (1) chef-d'oeuvre; (2) remarquable; (3) très bon; (4) bon; (5) moyen; (6) médiocre; (7) minable; (8) pas coté.

AUJOURD'HUI — MARDI

12.00	3-Where The Heart Is	4-Léons de beauté	7-Minuterie	10-Midi Montréal	11-Les enquêtes Jolidon	12-13 vous informe	12.10	13-Les petites annonces	12.15	12-Afternoon News	12.25	13-CBS News	12.30	3-Search For Tomorrow	4-Actualité	7-Deuxième édition	8-A World Apart	11-Le chevalier de malheur	12-Hercules	13-Rue Principale	12.45	7-C'est mon opinion	12.50	4-De tout de tous	7-Édition sportive	1.00	3-One O'Clock Weather	5-Test Pattern & Music	7-La Baron	8-All My Children	10-Cinéma-Mardi	11-Cinéma: Faites sauter la botte (A) Fr. 1964. Comédie de J. Girault avec Louis de Funès et Yvonne Clech. Aide de sa famille, un brave commerçant tente de dévaliser une banque.	12-Magic Tom	13-Les plus beaux films: Le bandit	1.05	3-Cross The Fence	1.15	13-Lucille Rivers Show	1.20	4-Dessins animés	1.30	3-As The World Turns	4-Ciné-Drame: J'irai cracher sur vos tombes (A) Fr. 1959. Drame social de M. Gast avec Christian Marquand et Antonia Luadi. Un nègre blanc tente de venger son frère, un Noir, lynché par des Blancs.	2.00	3-Love Is A Many Splendored Thing	4-Pour vous, Mesdames	5-Newlyweds	12-The Pierre Berton Show	3-Guiding Light	7-Opération été	8-Dating Game	10-A vous de jouer	11-Les trois as	12-Famous Jury Trials	13-Pour vous, Mesdames	2.45	3-Test Pattern & Music	3.00	3-Secret Storm	4-Pour vous, Mesdames	5-Take Thirty	7-Réseau Soleil	8-General Hospital	10-Pour vous, Mesdames	11-Réseau Soleil de M. Gast	12-Another World	13-Réseau Soleil	3.30	3-Edge Of Night	4-Edge Of Night	5-One Life To Live	12-Trouble With Tracy	3.45	3-Gomer Pyle	4-Marionnettes	5-Chef d'œuvre Gourmet	7-Ulysse et Oscar	8-Password	10-Robin des bois	11-Ulysse et Oscar	12-Batman	13-Ulysse et Oscar	4.30	3-David Frost	4-Banana Split	7-Grugot et Délicat	8-The Early Show	10-Le roi de la jungle	11-Grugot et Délicat	13-L'aveu	8.00	4-Papa à raison	5-Peyton Place	7-Daniel Boone	10-Pairouille du Cosmos	11-Daniel Boone	13-Truth Or Consequences	6.30	3-Gomer Pyle	4-La Famille Stone	5-Beverly Hillsbillies	12-3-2-1 Report	13-Beat The Clock	6.00	4-Les joyeux naufragés	5-Today's Music	7-Troisième édition	8-ABC Evening News	10-Madame est servie	11-Les lol de la brouse	12-Puls	6.05	3-Truth Or Consequences
-------	----------------------	-------------------	-------------	------------------	-------------------------	--------------------	-------	-------------------------	-------	-------------------	-------	-------------	-------	-----------------------	-------------	--------------------	-----------------	----------------------------	-------------	-------------------	-------	---------------------	-------	-------------------	--------------------	------	-----------------------	------------------------	------------	-------------------	-----------------	---	--------------	------------------------------------	------	-------------------	------	------------------------	------	------------------	------	----------------------	---	------	-----------------------------------	-----------------------	-------------	---------------------------	-----------------	-----------------	---------------	--------------------	-----------------	-----------------------	------------------------	------	------------------------	------	----------------	-----------------------	---------------	-----------------	--------------------	------------------------	-----------------------------	------------------	------------------	------	-----------------	-----------------	--------------------	-----------------------	------	--------------	----------------	------------------------	-------------------	------------	-------------------	--------------------	-----------	--------------------	------	---------------	----------------	---------------------	------------------	------------------------	----------------------	-----------	------	-----------------	----------------	----------------	-------------------------	-----------------	--------------------------	------	--------------	--------------------	------------------------	-----------------	-------------------	------	------------------------	-----------------	---------------------	--------------------	----------------------	-------------------------	---------	------	-------------------------

DEMAIN — MERCREDI

A.M.	6.30	3-Test Pattern	7.00	3-CBS Morning News	7.45	5-Morning Report	7.50	3-Morning Report	8.00	3-CBS Morning News	8.05	3-Captain Kangaroo	8.30	8-Farm Report	8.35	3-Catanooga Cats	9.00	3-Mike Douglas	9.05	7-Prémière édition	9.10	3-Ciné-Matin: L'odyssée du sous-marin Nerka	9.30	4-Mire et musique	9.35	3-Morning Movie	9.40	4-Musique Marc Legrand	9.45	11-Mire et musique	9.50	4-Dessins animés	10.30	3-Lucy Show	10.35	3-Test Pattern & Music	10.40	11-Mire et musique	10.45	13-Mire et musique	10.55	4-Bonne journée
------	------	----------------	------	--------------------	------	------------------	------	------------------	------	--------------------	------	--------------------	------	---------------	------	------------------	------	----------------	------	--------------------	------	---	------	-------------------	------	-----------------	------	------------------------	------	--------------------	------	------------------	-------	-------------	-------	------------------------	-------	--------------------	-------	--------------------	-------	-----------------

Bière DÉPINETTE CANADIENNE

RAFFRAICHISANTE
DESALÉTERANTE
DELICIEUSE

HOAIRE DES POSTES LOCAUX ET DES POSTES TRANSMIS PAR CABLES

10.10	10-Horaire-bienvenue	11-Aujourd'hui à CBVT	10.15	10-J'ai annoncé	11-En mouvement	10.20	10-Opening	11-Banana Split	10.25	3-Beverly Hillsbillies	11-Pépino	10.30	4-Robin des bois	11-Film	10.35	4-Cheer Helene	11.00	3-Family Affair	4-Au bout du fil	3-Seaside Street	7-Linus	8-The Movie Game	11-Linus	11.10	3-Sign On	11.15	3-Love Of Life	11.20	10-Super héros	11-Richard cœur de lion	10.30	10-Zagouli 0013	11.35	12-La Lucille Rivers Show	11.45	12-University Of The Air	13-Les petites annonces	F.M.	12.00	3-Where The Heart Is	4-Palmare	7-Minuterie	8-Bewitched	10-Midi-Montréal	11-12 vous informe	12-13 vous informe	12.10	13-Les petites annonces	12.15	12-Afternoon News	12.25	13-CBS News	12.30	3-Search For Tomorrow	4-Actualité	7-Deuxième édition	8-A World Apart	11-Histoire d'une ville	12-Hercules	12.45	7-Rue Principale	12.50	4-De tout de tous	1.00	3-One O'Clock Weather	5-Test Pattern & Music	7-La Baron	8-All My Children	10-Cinéma-Mardi	11-Cinéma: Entre ciel et terre. Documentaire réalisé par G. Rebuffat. Ascension puis descente de plusieurs aiguilles du mont Blanc. D'abord avec un alpiniste très connu puis avec le fils de ce dernier. (Fr.)	12-Magic Tom	13-Les plus beaux films: Le dessous des cartes	1.05	3-Cross The Fence	1.15	13-Lucille Rivers Show	1.20	4-Dessins animés	1.30	3-As The World Turns	4-Ciné-Western: La terre de l'Oklahoma (A) H. 1962. Parodie de western de M. Amerasia avec Maurizio Arena et Dennis Scott. Pour débarrasser le pays d'une bande de profiteurs, un shérif peureux fait appel à un présumé héros.	2.00	3-Love Is A Many Splendored Thing	4-Pour vous, Mesdames	5-Newlyweds	12-The Pierre Berton Show	3-Guiding Light	7-Opération été	8-Dating Game	10-A vous de jouer	11-Les trois as	12-Famous Jury Trials	13-Pour vous, Mesdames	2.45	3-Test Pattern & Music	3.00	3-Secret Storm	4-Pour vous, Mesdames	5-Take Thirty	7-Réseau Soleil	8-General Hospital	10-Pour vous, Mesdames	11-Réseau Soleil de M. Gast	12-Another World	13-Réseau Soleil	3.30	3-Edge Of Night	4-Edge Of Night	5-One Life To Live	12-Trouble With Tracy	3.45	3-Gomer Pyle	4-Marionnettes	5-Chef d'œuvre Gourmet	7-Ulysse et Oscar	8-Password	10-Robin des bois	11-Ulysse et Oscar	12-Batman	13-Ulysse et Oscar	4.30	3-David Frost	4-Banana Split	7-Grugot et Délicat	8-The Early Show	10-Le roi de la jungle	11-Grugot et Délicat	13-L'aveu	8.00	4-Papa à raison	5-Peyton Place	7-Daniel Boone	10-Pairouille du Cosmos	11-Daniel Boone	13-Truth Or Consequences	6.30	3-Gomer Pyle	4-La Famille Stone	5-Beverly Hillsbillies	12-3-2-1 Report	13-Beat The Clock	6.00	4-Les joyeux naufragés	5-Today's Music	7-Troisième édition	8-ABC Evening News	10-Madame est servie	11-Les lol de la brouse	12-Puls	6.05	3-Truth Or Consequences
-------	----------------------	-----------------------	-------	-----------------	-----------------	-------	------------	-----------------	-------	------------------------	-----------	-------	------------------	---------	-------	----------------	-------	-----------------	------------------	------------------	---------	------------------	----------	-------	-----------	-------	----------------	-------	----------------	-------------------------	-------	-----------------	-------	---------------------------	-------	--------------------------	-------------------------	------	-------	----------------------	-----------	-------------	-------------	------------------	--------------------	--------------------	-------	-------------------------	-------	-------------------	-------	-------------	-------	-----------------------	-------------	--------------------	-----------------	-------------------------	-------------	-------	------------------	-------	-------------------	------	-----------------------	------------------------	------------	-------------------	-----------------	---	--------------	--	------	-------------------	------	------------------------	------	------------------	------	----------------------	---	------	-----------------------------------	-----------------------	-------------	---------------------------	-----------------	-----------------	---------------	--------------------	-----------------	-----------------------	------------------------	------	------------------------	------	----------------	-----------------------	---------------	-----------------	--------------------	------------------------	-----------------------------	------------------	------------------	------	-----------------	-----------------	--------------------	-----------------------	------	--------------	----------------	------------------------	-------------------	------------	-------------------	--------------------	-----------	--------------------	------	---------------	----------------	---------------------	------------------	------------------------	----------------------	-----------	------	-----------------	----------------	----------------	-------------------------	-----------------	--------------------------	------	--------------	--------------------	------------------------	-----------------	-------------------	------	------------------------	-----------------	---------------------	--------------------	----------------------	-------------------------	---------	------	-------------------------

MOT-CACHÉ

La procédure

- Tous les mots insérés au-dessus du cadre doivent être trouvés dans la grille.
- Pour plus de facilité... trouvez d'abord les mots les plus longs.
- Dès que vous repérez un mot, encerclez les lettres qui le composent et raturez-le dans la liste au-dessus de la grille.

No 9 LETTRES CACHEES

505

L'encre

Tous les autres mots peuvent se trouver dans les trois dispositions, soit horizontale, verticale ou diagonale, et une même lettre peut servir à plus d'un mot.

"Tous droits réservés par le Centre des Mots-Croisés Inc." Reproduction interdite par l'auteur.

A	acide	caractère	café	école	écrit	édifice	efface	encrue	garance	minium	molécules	huile	fabrique	décret	fer	figée	laque	filtreur	latex	lavage	lavis	lettre	limpide	liquide	lumineuse	encrue	garance	minium	molécules	rouge	noir	insoluble	page	papier	sucre	suie	sulfate	teinte	teinture	colonne	utile	résidu	rouge	variété	végétal	verni	vert
---	-------	-----------	------	-------	-------	---------	--------	--------	---------	--------	-----------	-------	----------	--------	-----	-------	-------	----------	-------	--------	-------	--------	---------	---------	-----------	--------	---------	--------	-----------	-------	------	-----------	------	--------	-------	------	---------	--------	----------	---------	-------	--------	-------	---------	---------	-------	------

Le mot-caché du problème No 504: PENDENTIF

1	E	G	A	S	U	L	F	A	T	E	L	I	E	R	O	U	G	E	M	E
2	S	F	A	B	R	I	Q	U	E	T	I	L	E	T	N	O	I	R	E	
3	S	A	L	E	T	C	E	E	M	U	L	P	T	A	D	N	N	T	E	
4	E	E	C	A	L	U	R	A	R	S	A	S	R	B	E	I	E	G	A	
5	N	C	X	I	Q	O	O	R	U	P	I	A	A	U	N	A	G	L	E	
6	I	I	A	I	D	U	C	C	I	P	B	V	G	M	E	V	R	B	R	
7	F	R	T	F	F	E	E	E	O	I	R	O	A	P	A	R	A	E	T	
8	L	N	E	U	F	N	R	C	Q	N	M	E	E	L	C	S	T	R	C	
9	E	E	M	S	I	E	S	U	T	M	S	P	M	O	S	C	E	L	D	
10	E	E	T	H	I	U	E	C	E	E	A	E	U	I	A	V	A	E	I	
11	E	G	C	T	M	D	O	S	P	I	R	L	R	R	E	T	C	L	H	
12	M	M	A	N	R	B	U	E	S	E	E	E	A	V	E	R	T	C	R	
13	O	M	P	P	A	E	B	S	H	U	P	C	A	X	E	R	E	E	N	
14	L	E	L	L	N	R	E	D	R	V	V	R	R	T	E	S	R	S	R	
15	E	I	T	I	O	E	A	E	E	E	I	E	O	I	O	U	O	A	A	
16	C	S	M	Y	Q	Y	T	G	R	E	T	S	R	D	T	L	S	H	C	
17	U	E	P	S	U	E	N	T	C	T	G	I	N	U	O	U	E	C		
18	L	C	V	U	I	T	I	E	I	Y	N	O	I	B	R	I	P	E		
19	E	R	I	E	A	D	A	D	L	E	R	E	L	T	L	S	T	E		
20	S	E	B	L	E	U	E	O	E	F	T	E	E	E	E	E	R	U		

CADRE DE 34 HEURES EXEMPLES

6h - 6a.m.
18h - 6p.m.
20h - 8p.m.
22h - 10p.m.

Courrier de deuxième classe enregistré - No 0748

Surplus de \$253,919 pour l'année 1970 à Ste-Foy

Par Pierre BELLEMARE

La ville de Ste-Foy a fait connaître hier, à l'occasion d'une assemblée municipale régulière, le résultat de ses opérations financières pour l'année 1970 : excédent des revenus sur les dépenses de \$253,919, le déficit accumulé est réduit de \$330,246 à \$121,995, la dette nette de la ville est de \$40 millions.

C'est en somme les chiffres les plus significatifs qui ressortent du rapport préparé par M. Marius Laliberté, vérificateur municipal.

Pour le maire Roland Beaulieu, ce bilan est "satisfaisant et il reflète l'image de santé financière qui prévaut à Ste-Foy". M. Beaulieu a de plus fait remarquer que Ste-Foy est une des rares villes d'importance de la région à avoir bénéficié des emprunts dont le taux d'intérêt n'excède pas 9 pour cent.

La municipalité de la paroisse de l'Ancienne-Lorette, d'ailleurs, fusionnée à Ste-Foy en décembre dernier, a présenté également un excédent des revenus sur les dépenses, s'élevant cette fois à \$16,995.

ANCIENNE-LORETTE

A remarquer, toutefois, que ce montant n'affecte en rien le déficit accumulé de \$121,995, puisque les modifications antérieures à 1970 éliminèrent cet excédent des dépenses.

Voici le sommaire des états financiers :

SECTION GENERALE	
REVENUS	
Impôt foncier	\$3,705,853
Autres	\$2,757,202
Contributions	\$ 268,671
Divers	\$ 81,969
TOTAL	\$6,813,695
DEPENSES	
Administration générale	\$ 800,862
Service de la dette	\$1,386,282
Protection publique	\$1,483,955
Travaux publics	\$1,245,620
Autres	\$ 200,000
TOTAL	\$6,738,154
Donc, surplus des revenus de	\$ 75,541
SECTION UTILITES PUBLIQUES	
REVENUS	
Impôt foncier	\$1,576,848
Consommation d'eau	\$ 886,072
Autres	\$ 28,429
TOTAL	\$2,491,349
DEPENSES	
Administration	\$ 230,876
Aqueduc	\$ 459,434
Egout	\$ 239,779
Service de la dette	\$1,317,669
Intérêts sur emprunts temporaires	\$ 65,213
TOTAL	\$2,312,971
Surplus des revenus de	\$ 178,378



● L'édifice centenaire incendié hier matin, au 1071 de l'avenue Royale, à Villeneuve. Il abritait deux logis occupés par une vingtaine de personnes et un local loué par les Taxis Salaberry. Il s'agit en fait, de l'ancien hôtel Salaberry qui avait été transformé pour le rendre plus fonctionnel. Les dégâts matériels se chiffrent par plusieurs dizaines de milliers de dollars. (Photo L'Action, Marcel Laforce)

Maison centenaire détruite par le feu

Un édifice qui abritait jadis une hôtellerie du nom de Salaberry, et qui était bien connu des pèlerins qui voyageaient par l'ancien chemin de Ste-Anne, a été complètement détruit, hier matin par un incendie qui a également détruit une maison avoisinante qui logeait un couple de familles, comprenant une vingtaine de personnes.

Les immeubles détruits étaient situés à l'angle de l'avenue Royale et de la rue de la Madone, dans les limites de la municipalité de Villeneuve.

Les pompiers volontaires des municipalités de Courville et de Villeneuve se sont dévoués corps et âme pour lutter contre l'élément destructeur et tenté de sauver au moins l'édifice voisin qui logeait des familles.

Sous la direction du chef Omer Larue, ils ont entrepris d'arrosé copieusement l'ancien hôtel désaffecté, mais ce fut peine perdue. On s'est alors appliqué à protéger les résidences voisines qui recevaient quelques tisons sur leur toiture.

Les membres des familles sinistrées avaient réussi à fuir les lieux à temps, et par mesure de précaution, les résidents des habitations voisines du foyer de l'incendie se préparaient à évacuer leurs demeures. Fort heureusement, personne n'a été blessé.

Toutefois, on déplore la perte de biens mobiliers et d'effets personnels appartenant aux familles qui logeaient à proximité de l'édifice centenaire.

Le directeur du Commissariat des incendies de Québec, Me Cyrille Delage, a entrepris une enquête sur cet incendie. On lui a fait part que des jeunes se réunissaient souvent dans une des pièces abandonnées du vieil hôtel.



Par Lionel GALLICHAN

COMMISSION ROGATOIRE A NEW YORK DANS LA PLAINTE DE MGR RAYMOND LAVOIE ?

Les deux causes de la Compagnie Famous Players, accusée d'avoir projeté sur ses écrans de cinéma et d'avoir mis en circulation les films "Pile ou Face" et "Après ski" que le plaignant considère comme pornographiques ou obscènes, ont été remises au 31 août pour la forme. La preuve de la poursuite devait se continuer hier matin, mais une remise a été accordée à la demande de Me René Letarte, avocat du plaignant, Mgr Lavoie. Son confrère, Me Claude Blanchard, avocat de la défenderesse n'a pas fait d'objection à cette demande, et le juge Yvon Sirois, l'a accordée d'emblée.

Me Letarte voudrait établir l'identité juridique de la Compagnie Famous Players devant un tribunal québécois. Il s'agirait d'une compagnie américaine qui possède une filiale à Toronto. Les témoins de la métropole ontarienne seraient appelés à venir rendre témoignage à Québec, mais il semble qu'il serait trop onéreux de forcer plusieurs témoins de New York à en faire autant.

Ainsi, il se pourrait fort bien qu'une Commission rogatoire soit instituée pour se rendre compte de l'existence judiciaire de la firme impliquée dans l'affaire. Rappelons qu'une première commission rogatoire avait été formée pour aller visionner, au cinéma Cartier, de Québec, les deux pellicules qui font l'objet du litige. Cette commission rogatoire comprenait le juge Yvon Sirois, de la Cour des Sessions de la Paix, le greffier, le sténographe officiel, et, bien sûr, les deux avocats en cause, Mes René Letarte et Claude Blanchard.

\$1.000 D'AMENDE POUR AVOIR POLLUE LES EAUX DU SAINT-LAURENT

Le capitaine Blimeister, du pétrolier "Hope Isle" a été condamné à mille dollars d'amende, ou à deux mois de prison, pour avoir pollué les eaux du fleuve le 12 juin dernier. De son navire ancré dans le port de Québec s'était échappée une mare de mazout ou d'autres carburants qui a fait tache d'huile. De six dollars de valeur marchande qu'elle était, et de six pieds de diamètre qu'elle était à la surface de l'eau, le 12 juin, cette tache coûtait maintenant \$1,000 aux armateurs, et on ignore encore quand le tort causé par la pollution pourra être réparé.

\$25.000 POUR LA PROCHAINE TACHE D'HUILE

Me Gaston Desjardins, qui représentait le ministre fédéral dans cette cause, a demandé au juge Yvon Sirois de fixer à \$5,000 le maximum de l'amende en pareil cas. Ce montant de pénalité est déjà insuffisant, et il devrait être porté bientôt à \$25,000. Me Desjardins a expliqué qu'il faut des années et des années pour réparer le tort causé par la pollution des eaux. Il va sans dire, d'ajouter Me Desjardins, que dans la plupart des cas, on va plaider accident, mais ces accidents sont souvent provoqués par de la négligence grossière ou par un manque de précautions dans la manutention des produits polluants.

TOUT COMME MUTT & JEFF

Un grand six pieds et un freluquet, deux motards, dont l'un voyage sur une "king size" et l'autre sur une "mini" moto, ont été accusés d'attentat à la pudeur en Cour des Sessions de la Paix de Québec, hier matin.

Les deux motards sont accusés d'avoir, le 25 juin, à Saint-Augustin, comté de Portneuf, d'avoir attenté à la pudeur d'une adolescente de 16 ans. On les accuse de plus d'avoir trouvés en possession d'une arme non enregistrée. Trois autres motards, qui ont leurs quartiers-généraux à Saint-Augustin, ont choisi, samedi matin, un procès devant un juge et 12 jurés, alors qu'ils étaient accusés de viol, d'attentat à la pudeur et de possession d'armes non enregistrées.

Tous sont retournés derrière les barreaux, n'ayant pu obtenir de cautionnement en attendant leurs enquêtes préliminaires fixées aux 9 et 10 juillet. Rappelons que cinq jeunes gens du Village Huron, ont été accusés, il y a quelques jours, d'avoir, le 13 juin, tenté de violer une jeune fille à Sainte-Foy, et d'avoir été trouvés en possession d'une arme non enregistrée. Ils sont en outre accusés de viol, de vol à main armée, de port de cagoule, de vol qualifié, d'enlèvement et de séquestration. Eux aussi attendant leur procès en prison.

MEME SI ON S'AIME, ON NE RETIRE PAS UNE PLAINTE FACILEMENT

Une épouse victime de lésions corporelles de la part de son mari ou encore de simples voies de fait, ne peut retirer sa plainte aussi facilement qu'elle la loge. C'est du moins ce qui est ressorti hier, à la suite d'un échange de vue entre le substitut du procureur-général, Me Jean-D'Arcy Asselin, le juge Yvon Sirois et la plaignante.

Celle-ci avait expliqué que la chicane qui était à la base du litige avait résulté d'une demande de divorce. Je ne désire pas, dit-elle, témoigner contre mon époux, qui est malade et très nerveux. A l'heure actuelle, ajoute-t-elle, le calme est rétabli.

L'avocat de la Couronne a fait remarquer que n'eût été l'intervention d'un policier qui se trouve voisin du couple, l'accusé aurait pu faire face à une accusation plus grave. Le tribunal a décidé que la justice suivrait son cours, et il a fixé le procès au mois d'octobre.

\$200 D'AMENDE POUR DES MAINS TROP CARESSANTES

Un homme marié, âgé d'une trentaine d'années, a écopé d'une amende de \$200 pour avoir caressé, sans incitation ni invitation préalable, une jeune fille de 23 ans, de Sillery, qui faisait de l'auto-stop. L'auto a stoppé, mais les impulsions du conducteur n'étaient pas synchronisées avec la machine. Résultat : attentat à la pudeur. L'homme a déjà été condamné pour une offense analogue l'an dernier.

Québec émet pour \$5.5 millions d'obligations

Par Pierre BELLEMARE

Sur la recommandation du comité exécutif, les édiles de la capitale, ont résolu hier, lors d'une séance régulière, d'adjudger une émission d'obligation de \$5.5 millions, à la firme Lévesque et Beaubien, dont l'intérêt chargé, sera de 8.29 pour cent.

Comme l'a expliqué le maire Gilles Lamontagne, cette transaction a été rendue nécessaire pour 8 raisons :

— La ville doit rembourser une solde de \$1,465,000, suite aux obligations de \$3.5 millions qui sont devenues à échéance, le 15 septembre 1966.

— Le 4 mai 1961, la ville contractait un emprunt par obligation d'une valeur de \$1,620,000 pour 20 ans et que, de ce montant, il lui reste un solde non amorti de \$1,004,000 à remettre;

— Conséquent à la fusion de Neufchâtel et des Saules, Québec doit assumer tous les droits et obligations de ces deux villes qui s'élevaient à \$108,500 pour Neufchâtel et à \$724,000 pour la seconde;

— Pour consolider son déficit budgétaire de 1969-70, la capitale a déjà adopté un règlement décrétant un emprunt par obligation de \$1,091,000 sur 20 ans ;

— Enfin, comme la quote-part de Québec, au sujet de l'assainissement de la rivière St-Charles, a été fixée à \$1,629,

743, la ville a jugé bon d'émettre des obligations pour \$1,107,500 avec un terme de 40 ans.

Par ailleurs, la Ville a emprunté \$378,500 par billet sur un terme de 5 ans, en octobre dernier, concernant ces mêmes travaux auxquels participent

les deux paliers supérieurs du gouvernement.

7 SOUMISSIONNAIRES

D'autre part, le maire Lamontagne a fait remarquer que six autres firmes avaient présenté

des offres relativement à ces émissions d'obligations.

Ce n'est qu'hier matin que les autorités municipales ont conclu les ententes avec l'entreprise Lévesque et Beaubien, dont le taux d'intérêt était le plus favorable, évidemment.

Les immeubles détruits étaient situés à l'angle de l'avenue Royale et de la rue de la Madone, dans les limites de la municipalité de Villeneuve.

Sillery doit abandonner son projet de rénovation urbaine

(par Pierre BELLEMARE)

C'est par une assemblée houleuse que les édiles de Sillery ont résolu de remettre le projet de rénovation urbaine aux oubliettes. Plus d'une cinquantaine de contribuables des deux secteurs concernés se sont moqués de la chaleur écrasante qui sévissait dans l'enceinte municipale, hier soir, pour venir adresser ouvertement et vertement leur opinion relativement au projet préparé par la firme Urbatique.

On se rappelle que ce projet, déjà proposé en 1969, avait été mis de l'avant par les autorités de Sillery, qui voulaient se débarrasser des vieilles habitations des secteurs 1 et 2.

Mais, on sait également que le gouvernement fédéral a décidé récemment d'éliminer sa contribution financière de tout projet de rénovation urbaine, ce qui a sans doute déjoué les calculs du conseil de Sillery qui anticipait, à juste raison, une participation fédérale équivalente à 25 pour cent du coût global de l'éventuelle réalisation.

TROP CHER ! SANS BON SENS

C'est donc surtout pour cette

raison que les contribuables ont manifesté une vive résistance au projet convoité si cherement par deux des six membres du conseil présent à la séance d'hier.

Car, advenant une acceptation de Sillery, la quote-part de cette cité dans le projet avorté aurait été de 75 pour cent, l'autre 25 pour cent provenant de la Société d'Habitation du Québec.

Dans une pétition présentée au conseil hier et comportant la signature de 233 personnes, on affirme que le taux de taxe foncière aurait subi une hausse de \$0.20 cents environ, si la municipalité s'était embarquée dans une dépense semblable.

Seulement que pour la zone 2, les pétitionnaires estiment que le coût d'investissement s'élevait à \$1.5 million, alors que la firme Urbatique prévoyait un déboursé total de \$777,000. Quant au secteur 1, le Comité des résidents rappelle

que l'estime datant de deux ans était fixée à \$960,000.

REPROCHE AMER

Le responsable du comité des résidents concernés, M. J.-René Guay, n'a pas lésiné sur les mots pour lancer aux conseillers qu'il aurait été "préférable d'utiliser le \$900 nécessaire à l'étude du programme de rénovation, pour fins de démolition des taudis des deux secteurs".

Dans un bref commentaire, à l'issue de la séance, le maire Jules Beaulieu a expliqué le geste du conseil en ces termes : "On s'est finalement rendu compte que les citoyens des deux zones contestaient le projet d'un bout à l'autre".

Pour ensuite ajouter : "L'autre raison majeure de l'abandon du programme de rénovation est le retrait du fédéral dans le champ de la rénovation urbaine".

Le Solliciteur-général du Québec, Me Roy Fournier, a déclaré hier, aux représentants de la presse, que les deux gardiens de ce Centre de détention qui avaient été suspendus de leurs fonctions à la suite d'une évasion massive de cinq détenus le dimanche 27 juin, étaient autorisés à réintégrer leurs postes.

Me Fournier a déclaré que selon l'enquête entreprise, les deux gardes concernés : Jean-Pierre Grégoire et Lucien Drolet, avaient fait tout leur possible pour empêcher les évasions.

Pour sa part, l'assistant-chef de la prison d'Orsainville, M. Fernand Boissonneault, qui avait été suspendu en même temps que les deux autres surveillants, doit subir une semaine additionnelle de suspension, après quoi, il devra s'astreindre à une période de recyclage d'une durée de trois mois.

Rappelons qu'à la suite des dernières évasions, Me Roy Fournier avait déclaré à l'Assemblée nationale qu'il y avait eu grossière négligence de la part des surveillants. Ces propos du ministre n'avaient pas eu l'heur de plaire aux gar-

Les deux gardiens d'Orsainville sont réintégrés à leur poste

diens de prison, qui ont enduré une cinquantaine de membres du personnel n'avaient pas empêché l'institution de fonctionner normalement, du moins pendant les quelques heures qu'a duré cet interstice d'évasion partielle mercredi matin.

On sait que ce débrayage avait été provisoire de travail. D'ailleurs, dès le début de l'après-midi de mercredi, le directeur de l'institution, M. Phil Lemay, nous faisait savoir que tout était rentré dans l'ordre, à la suite de l'intervention du ministre et de quelques hauts fonctionnaires du ministère de la Justice, et de l'ajournement de la décision du Solliciteur-général lundi, relative aux suspensions.

Les résidents de Ste-Foy sont mécontents du service d'autobus

(Par P.B.) — Les résidents de deux quartiers de Ste-Foy, Laurentien et Neilson, ont fait adopter une résolution par le conseil de l'endroit, hier, visant à exercer des pressions auprès de la Commission de Transport de la CUQ pour améliorer le service entre Ste-Foy et la Capitale et entre les points stratégiques non loin de Ste-Foy.

Dans le secteur Laurentien, notamment, les 291 signataires qualifient le service de la CTCUQ de "minable" et ils soutiennent que plusieurs personnes s'abstiennent de voyager par autobus à cause des "nombreuses carences dans le domaine du transport en commun".

On se plaint surtout de la disparition du service après minuit trente, ainsi que du manque de fréquence des divers circuits d'autobus.

Dans le second cas, on suggère à la CTCUQ de remettre le circuit numéro 11 en vigueur. Notons que les autobus de la CTCUQ sont remis dans les garages depuis le 28 juin et que la grève commence à être longue, de plus en plus longue. Et ce, autant pour les automobilistes que pour les usagers de transport en commun.

Le Solliciteur-général du Québec, Me Roy Fournier, a déclaré hier, aux représentants de la presse, que les deux gardiens de ce Centre de détention qui avaient été suspendus de leurs fonctions à la suite d'une évasion massive de cinq détenus le dimanche 27 juin, étaient autorisés à réintégrer leurs postes.

Me Fournier a déclaré que selon l'enquête entreprise, les deux gardes concernés : Jean-Pierre Grégoire et Lucien Drolet, avaient fait tout leur possible pour empêcher les évasions.

Pour sa part, l'assistant-chef de la prison d'Orsainville, M. Fernand Boissonneault, qui avait été suspendu en même temps que les deux autres surveillants, doit subir une semaine additionnelle de suspension, après quoi, il devra s'astreindre à une période de recyclage d'une durée de trois mois.

Rappelons qu'à la suite des dernières évasions, Me Roy Fournier avait déclaré à l'Assemblée nationale qu'il y avait eu grossière négligence de la part des surveillants. Ces propos du ministre n'avaient pas eu l'heur de plaire aux gar-

Nos "pauvres" députés ne valent-ils seulement \$6.18 ?

(Par P.B.) — Un groupe québécois, connu sous le nom de "Détresse 26", a riposté d'une drôle de manière à l'augmentation salariale de nos députés à l'Assemblée nationale.

Samedi dernier, les femmes de Détresse 26 ont passé le chapeau, au Centre d'achats Duberger, dans le but de ramasser des fonds pour pouvoir défrayer les dépenses et salaires des hommes publics, "qu'ils sont en train de se voter actuellement", disent-elles.

On sait, effectivement, que le traitement annuel des députés québécois passera de \$18,000 à \$22,000, dont \$7,000 non imposable.

Pour combler cette marge, Détresse 26 a recueilli, samedi toute la journée, la somme de \$6.18, espérant toutefois que d'autres organisations "continuent dans le même sens que nous".

Voici le contenu intégral de la missive adressée à chacun des chefs de parti, ainsi qu'aux représentants de Louis-Hébert et Jean-Talon, Monsieur le Député.

Nous avons effectué une quête publique dans un Centre d'achats de la ville de Québec, samedi après-midi, le 3 juillet 1971, afin que le peuple québécois participe d'une manière tangible à votre augmentation de salaire comme membre de l'Assemblée nationale, de même pour vos confrères.

Nous avons recueilli \$6.18, alors nous avons séparé la somme en parties égales pour tous les chefs de parti, et les ministres des Affaires sociales et des Finances.

Vous verrez à les répartir équitablement avec vos collègues, nous sommes sûres que vous saurez faire les choses d'une manière juste.

Nous aurions bien voulu recueillir une somme plus rondelette, mais ce n'est pas impossible que nous continuions à quêter pour vous, ou que notre action fasse boule de neige.

Soyez assuré de notre entière collaboration.

Détresse 26,
414, boul. Langelier,
Québec 2.

N° 14 FOLIO 7051

La Caisse Populaire de St-Sauveur
135 QUÉST, RUE ST-VALLIER, QUÉBEC B. P. Q.

5 juillet 1971

PAYEZ À L'ORDRE DE — Robert Bourassa Amiral \$ 1.03

un — Jeanne Racine \$ 1.03

Détresse 26 — Denise Turgeon \$ 1.03

100 DOLLARS

20 100-0591

L'industrie des pâtes et papiers



l'éditorial de
**Roger
BRUNEAU**

L'industrie des pâtes et papiers traverse de rudes difficultés depuis quelques mois. Pour la plupart des gens, ces difficultés se concrétisent par un ralentissement d'activités et des mises à pied. Depuis l'automne 1970, plus de 2,000 employés de cette industrie ont été mis en chômage et il faut prévoir de nouvelles suspensions, d'autres congédiements dans les prochains mois. Il y a quelque temps, on comptait environ 30,000 ouvriers dans les usines de pâtes et papiers; ce chiffre a baissé jusqu'à 28,000 tout récemment. Devant cette situation, il n'est pas surprenant qu'on s'inquiète et qu'on se pose des questions, d'autant plus que cette industrie est l'une des plus développées au Québec, à cause des immenses ressources forestières dont nous disposons.

Le président de l'Association des producteurs de pâtes et papiers du Québec, M. Paul Lachance, a brossé lors d'une entrevue, un tableau détaillé de la situation actuelle de cette industrie et de ses perspectives d'avenir.

La libération du taux de change du dollar canadien aurait porté un dur coup à cette industrie. Antérieurement à cette politique monétaire, le taux de change du dollar canadien était fixé à 92 cents par rapport au dollar américain, ce qui donnait aux compagnies québécoises, une marge de profit de huit cents par dollar, puisque le paiement des produits exportés vers les Etats-Unis était effectué en dollars américains. Cela compte pour beaucoup puisque 75 pour cent de la production québécoise est destinée à l'exportation. Depuis la libération du taux de change du dollar canadien, ce dernier atteint presque

la parité avec le dollar américain, de sorte que nos industries de pâtes et papiers perdent d'importants revenus.

Si importante que soit la somme de nos exportations vers les Etats-Unis, il y a eu tout de même diminution de ce côté dans les récentes années, et pour diverses raisons. Les Américains consacrent annuellement des montants considérables à la recherche dans tous les domaines, y compris celui de la production de pâtes et papiers. Il y a quelques années, on a mis au point des méthodes nouvelles pour accélérer la croissance des essences forestières utilisées dans la production du papier. On a aussi développé une méthode pour produire du papier à partir du pin, une essence que l'on trouve en assez bonne quantité chez nos voisins du sud. En conséquence, l'industrie américaine des pâtes et papiers chez nous n'avait qu'une production de 884,000 tonnes en 1949 en produit maintenant plus de trois millions de tonnes.

Ajoutons à cela que le marché québécois n'est pas le seul à avoir les yeux tournés vers les Etats-Unis. Les autres provinces canadiennes ont, depuis quelques décennies, augmenté leurs exportations du papier journal et d'autres produits de l'industrie des pâtes et papiers vers les Etats-Unis, entrant ainsi en étroite concurrence avec l'industrie québécoise.

Les producteurs québécois estiment aussi qu'ils sont placés dans une situation concurrentielle défavorable, par rapport aux autres producteurs, à cause du taux d'imposition auquel ils sont assujettis. Ce taux atteint 53,4 pour cent au Québec, par rapport à 49,6 pour cent aux Etats-Unis et à 40 pour cent en Suède. Incidemment, ce dernier pays devient un concurrent très sérieux de l'industrie québécoise et canadienne.

En résumé, tout cela peut se traduire par deux réalités concrètes : la production a diminué, surtout en ce qui concerne le secteur de l'exportation vers les Etats-

Unis, et les profits ont diminué, ce qui provoque un ralentissement nécessitant les mises à pied qu'on sait.

Selon M. Lachance, il faudra attendre 1972 avant qu'une relance ne se produise dans l'industrie des pâtes et papiers au Québec. D'ici là, il n'y a donc que peu d'espoir que les travailleurs suspendus soient réembauchés.

Un autre danger guette certaines industries des pâtes et papiers. On sait que les problèmes de l'environnement intéressent de plus en plus les gouvernements. Incidemment, la pollution est rendue à un tel point qu'on craint qu'elle ne soit dans une voie de non-retour. Comme il se doit, beaucoup d'experts se penchent sur cette question, soulèvent l'opinion publique, émeuvent et pressent l'autorité d'agir avant qu'il ne soit trop tard. Il faut planifier un changement sinon on risque en précipitant les décisions, de commettre de nouvelles erreurs. Il est de plus en plus question de forcer les producteurs de pâtes et papiers à cesser de déverser des résidus industriels dans nos cours d'eau. C'est bien, c'est souhaitable, c'est nécessaire voire urgent. Mais les entreprises les plus faibles pourront-elles absorber une décision qui les obligerait, du jour au lendemain, à apporter des transformations coûteuses à leurs usines, à acquérir de nouvelles machines à coups de millions de dollars ? Il est probable que dans une telle situation, certaines industries devront fermer leurs portes. Comme le soulignait M. Paul Lachance, il faut dans ce domaine faire preuve de beaucoup de prudence, échelonner les changements sur quelques années pour éviter de créer des situations non moins douloureuses pour notre économie.

Nos gouvernements doivent se pencher avec une grande attention sur toutes ces questions et prendre garde de ne pas accabler davantage un secteur industriel en grande difficulté.

"En pleine action"

Par Pierre VILLEMURE

Propos d'actualité

LA FIESTA DES VIEILLERIES

Certains postes de télévision ont trouvé un moyen de réaliser des économies durant la période d'été. Le truc consiste à présenter sur le petit écran des films que l'on a déjà vus cinq fois dans la même année, et les séries d'émission que tout le monde a vues à tous les postes six années de suite. Cela comporte un grand avantage pour le téléspectateur : ce dernier, en effet, n'a qu'à jeter un coup d'oeil sur le début de l'intrigue pour être fixé sur son déroulement. Il peut alors fermer la TV et vaquer à ses occupations, ce qui lui permet de son côté d'économiser sur l'électricité.

LES REQUINS DE LA FINANCE

Il y a longtemps qu'il est question que nos gouvernements légifèrent afin de mettre une borne à l'appétit dévorant des compagnies de finance. La chose s'avère de plus en plus nécessaire et urgente : il existe des compagnies de ce genre qui seraient assez rapaces pour saisir les corps des débiteurs insolubles pour en faire du savon après leur mort. Savon qui serait ensuite prêt, avec un intérêt de 25 pour cent...

LA GUERRE DES CHEVEUX

La mode des cheveux longs sévit chez les jeunes — et chez ceux qui veulent en avoir l'air — depuis quelques années déjà,

et elle ne semble pas près de passer, si l'on en juge par la vogue dont elle jouit présentement. Or, il est à remarquer que la longueur de la chevelure des jeunes est proportionnelle aux critiques que formulent les adultes à cet égard. Les jeunes retourneront chez le barbier le jour où les adultes cesseront de pousser les hauts cris. Il serait bon de se rappeler cette vérité de La Palice selon laquelle la jeunesse a toujours manifesté sa volonté d'indépendance par l'esprit de contradiction. Que tous les "bourgeois" se donnent le mot pour laisser pousser leur barbe jusqu'au ventre et leurs cheveux jusqu'aux épaules, et je gage que les jeunes se hâteront de se raser le plus court possible.

HISTOIRE DE PHOBIES

La mode est également aux visites chez le psychiatre et à la psychanalyse de salon. Cela fait très chic, paraît-il, de souffrir d'un quelconque trouble mental psychique et d'en discuter ouvertement en usant avec abondance de la dialectique freudienne. Voici quelques indications à l'usage de ceux qui se cherchent une maladie vraiment originale, dont le nom fera sensation s'il est lancé à l'heure du champagne au cours d'un cocktail, ou entre la poire et le fromage au cours d'un grand dîner. Apprenez donc qu'il existe une gentille affection psychique qui a nom allourphobie, pour le cas où vous auriez peur des chats; à moins que, plus ambi-

lieux, vous ne préfériez souffrir de zoophilie, ce qui signifie que vous craigniez tous les animaux de la création.

Vous avez également le choix entre la nyctophilie, si vous avez peur des chambres noires et de l'obscurité; la chronophobie, si vous redoutez la présence des horloges; l'hydrophobie, si vous avez peur de l'eau (ceci dériverait à la plage ou à la piscine); et l'hyposphobie, au cas où vous craigniez les hauteurs.

J'entends ici Madame X s'écrier, au beau milieu d'un orage : "Mon Dieu, que vais-je devenir ! Moi qui suis atteinte d'astrophobie !" Ou cette grande mondaine, qui feindra de s'évanouir avec élégance pendant une exposition féline en soupirant : "Avec tous ces chats, voilà mon allourphobie qui me reprend !" Par ailleurs, il serait à merveille au misanthrope de se mettre à hurler, au cours d'une fête de charité : "Sortez-moi vite diel ou je meurs ! Ne savez-vous pas que je suis atteint d'anthrophobie !" Cette dernière affection consistant, en effet, à redouter comme la peste la présence de la foule, et de la société en général.

Mais le fin du fin serait encore d'être affligé de panthophilie, c'est-à-dire d'avoir peur de tout. Avec une telle maladie, on peut être assuré de prendre invariablement la vedette, en tous temps et en tous lieux.

P.V.

La PAROLE est aux LECTEURS

Un match en deux étapes... les bills 27 et 28

Nombreux sans doute sont les Québécois qui auraient pu croire à un enterrement du bill 62 que la pression d'un peuple avait fait retirer. A la colline parlementaire, bravant le sentiment populaire, on avait tout tenté pour le faire passer. Nous savons combien semblables manœuvres ont coûté cher à l'alle rouge, puis à l'alle bleue.

En passant, hommage est ici rendu à l'opposition "circonstancielle" pour ses courageuses interventions. C'est inscrit dans l'histoire. Les noms aussi. Il n'y avait pourtant pas que du mauvais dans le bill 62. Il y avait, au contraire, beaucoup de bon et de vrai à prendre et à réaliser. Mais ce bon et ce vrai était mêlé avec l'ivraie d'un péril pour la foi des générations montantes, et donc pour la nation de demain.

Et voilà que le cauchemar est là de nouveau avec toutes les inquiétudes qu'il sème partout au Québec, surtout dans l'âme et le cœur des parents, premiers responsables de l'éducation et de l'avenir de leurs enfants.

Cette fois, la stratégie consista à gagner la partie en deux étapes : le bill 27 réglera le cas de l'éducation dans la Province de Québec en général. Le bill 28 réglera celui de la restructuration non confessionnelle de l'île de Montréal.

Il est ici question surtout du bill 27. Dans un sens, même s'il apparaît modéré, sous certains aspects, par ailleurs, il est autrement plus néfaste à la démocratie au Québec que ne l'était le bill 62. En effet, par une loi, il déposède le Québec de son droit démocratique de regrouper librement ses Commissions scolaires. D'un trait de plume, il annule l'Article 46 du Droit scolaire qui consacre le droit prioritaire des électeurs du milieu, ce qui inclut les parents et les contribuables. Ce faisant, il fait prévaloir les volontés de l'Etat sur les droits essentiels des parents et du milieu.

Reste à voir comment cette annulation peut s'accommoder avec la Constitution canadienne. Nombreux sont ceux qui voient, en ce geste impérieux du gouvernement, un autre cheminement à long terme vers la laïcisation de l'Éducation au Québec.

Ce bill 27, présenté avec une certaine saveur commandée de politesse pour la majorité catholique au Québec, et pour les confessions protestantes, renferme en son sein, — est-ce consciemment ou inconsciemment

de la part des technocrates qui l'ont fabriqué? —, une volonté sous-jacente assez mal dissimulée de réaliser les visées d'une sécularisation complète de nos écoles.

D'une part, le ministère de l'Éducation veut rassurer les parents en leur disant que, pour le moment du moins, il n'y aura pas de Commissions scolaires unifiées, c'est-à-dire neutres au Québec. On semble même insinuer que, s'il n'y en a pas, c'est parce que les parents ne seraient pas encore préparés "psychologiquement" à cette unification, laquelle, en fait, insinue-t-on, serait un bienfait du point de vue administratif et pédagogique... Pour qui?...

D'autre part, les parents n'ont aucun droit en éducation, par ce bill 27, même s'il leur octroie légalement une voix consultative dont, à date, ils ne jouissent qu'en fait, et non en droit.

Les responsables premiers de l'éducation, c'est-à-dire les parents, pourront adresser à la direction de l'école, toutes recommandations jugées pertinentes sur l'éducation, sur la qualité de l'enseignement et les modes de la vie scolaire. Mais là s'arrêtent leurs supposés droits. Et encore, le directeur de l'école et un autre membre, désigné par les instituteurs, feront partie de ce comité consultatif, quoique n'y ayant pas droit de vote.

Pauvres parents ! Vous qui, de par le droit naturel, avez le premier mot en éducation, vous ne pourrez parler que pour communiquer vos recommandations dont on fera ce qu'on voudra. A vous de vous débrouiller et de vous unir pour faire valoir vos points de vue et vos volontés en cette matière de l'éducation de vos propres enfants. Et ce n'est pas tout...

Soit disant pour le respect d'une plus entière démocratie, le gouvernement a décidé d'accorder le droit de vote non seulement aux parents et aux contribuables à qui cela reviendrait logiquement, puisqu'il s'agit de représentants officiels de parents, mais de l'étendre aussi à tous les jeunes qui ont 18 ans accomplis. Et ces jeunes, à partir de 21 ans, pourront être eux-mêmes commissaires ou représentants officiels des parents. Conclusions : là où il y a beaucoup de jeunes de 18 ans à 25 ans environ, ils pourront faire élire, comme commissaires, des jeunes de 21 ans environ. Cela est théoriquement possible. En sorte que,

toujours théoriquement parlant, le destin de nos écoles et de nos enfants peut être, non plus entre les mains des parents, payeurs de taxes et premiers responsables de l'éducation de leurs enfants, mais entre les mains et sous la direction de jeunes qui, tout en étant appréciables par ailleurs, exerceraient une fonction qui serait pour eux un peu contre nature, car il n'est pas normal que des jeunes, n'ayant aucune responsabilité de droit naturel sur les enfants, soient constitués représentants des parents à cette place même qui revient, par nature, à ces derniers. De plus, si ces jeunes élus commissaires en avaient le dessein, ils pourraient balancer l'influence et la volonté des parents, même consultés, sur ce grave sujet de l'éducation de leurs enfants. Ce sont là, théoriquement, des possibilités contenues dans le bill 27. Il pêche contre nature.

"Bill 27... antidémocratique." "Loi de démocratisation de l'éducation, affirme l'Association des Commissions scolaires confessionnelles du Québec, par la voix de son Président M. Dominique Biloéau, commissaire à la Commission scolaire de St-Ephrem (Beauce), le bill 27... éloigne les parents des organismes où se prennent réellement les décisions et accélère le mouvement de "déconfessionnalisation" des écoles au Québec."

C'est aussi l'interprétation de l'Association des Parents Catholiques du Québec (APCQ) dont le Président est M. Louis Bouchard, et la vice-présidente, Mme Paul Normand. L'APCQ affirme "qu'en plus de leur enlever leurs seuls représentants valables et ayant des pouvoirs, par la disparition de quelques 900 commissions scolaires locales, le ministère de l'Éducation lèure les parents catholiques en leur donnant l'impression qu'ils pourront avoir une voix officielle au niveau de chaque école. Le projet de loi 27 prévoit en effet l'organisation de comités locaux de parents, financée par le gouvernement, dans chaque école."

"On leur substitue des comités scolaires où les parents n'ont plus aucun pouvoir et restent divisés, fractionnés comme des groupuscules épars sans force devant l'Etat ni même devant la commission scolaire proposée."

Pour ce qui concerne le vote universel dans l'élection des commissaires et "l'accessibilité

générale aux postes de commissaires prévus par le bill 28", nombreux sont ceux qui ont exprimé des inquiétudes que les rangs de commissaires soient infiltrés par des gens ne partageant aucunement leurs points de vue, comme "parents catholiques". De plus, on affirme que ce regroupement que le ministre de l'Éducation qualifie "d'administratif" sera suivi du regroupement des enfants, au niveau scolaire, comme cela s'est fait à d'autres niveaux, et les "conséquences désastreuses" qu'il entraînera sur l'éducation des enfants.

C'est ce genre de démocratie que préconise le bill 27. Une démocratie qui permettra d'atténuer considérablement, en bien des cas, l'action efficace des parents en éducation. D'autant plus que, dans le même bill 27, un autre principe dangereux est consacré, celui de l'intégration de l'élémentaire et du secondaire.

En effet, le même bill 27 reconnaît le principe de l'intégration de l'élémentaire et du secondaire sous une même administration. C'est la perte de toute autonomie aux niveaux de la finance et des services. Tout cela diminue d'autant l'importance de la participation des parents à l'éducation.

Les raisons de l'Etat?... Meilleurs services administratifs?... Développements pédagogiques accrus?... Meilleurs réseaux d'écoles élémentaires?... Ce sont toutes ces raisons qu'allègue le ministère de l'Éducation pour recommander le regroupement scolaire, tel que prévu par le bill 27. Ce sont là des arguments déjà anciens, inspirés du Rapport Parent, et auxquels il a été répondu abondamment dans des revues sérieuses, par des spécialistes reconnus en éducation et en économie.

L'Eglise aussi, qui a son grand mot à dire en éducation, a exprimé nettement ses vues, ses raisons d'une école confessionnelle, et les intérêts de toute la personne humaine des enfants et des étudiants. On veut bien reconnaître à l'Etat une bonne intention, mais la teneur même du bill 27, comme du bill 28, n'en exprime pas moins une volonté d'arriver à une transformation radicale de l'éducation, semblable à celle de l'éducation à l'Américaine, dont nous connaissons les néfastes conséquences à tous les niveaux de la personne humaine, intellectuelle, morale et spirituelle.

La confessionnalité mainte-

ne?... En effet, le bill 27 n'est pas allé jusqu'à oser choquer à ce point la foi de la majorité catholique de lui imposer des commissions scolaires unifiées comme selon le bill 28. On a craint les protestations de la population et autres problèmes dit-on...

C'est donc dire qu'en fait, le gouvernement aurait d'abord pensé imposer, non seulement sur l'île de Montréal, mais à toute la province, du moins à long terme, des écoles à odeur neutre. Par ailleurs, déjà au niveau régional, on se sent dans le climat de semblables écoles, puisque le mot catholique n'apparaît pas pour désigner une commission scolaire régionale. Voilà un canal d'infiltration neutralisante. Voilà une porte ouverte à l'effritement de la confessionnalité. Ce sera l'oeuvre du bill 27.

Quant au bill 28, — malgré les revendications d'une grande partie de la population catholique de Montréal et de Mgr Grégoire, premier responsable spirituel de l'Archidiocèse —, il est fabriqué de façon à parachever l'oeuvre de laïcisation et d'athéisme pratique sur toute l'île de Montréal.

Qui n'est pas pour le regroupement? Cette nécessité est évidente devant l'évolution sociologique actuelle. Sur ce point fondamental, tous sont d'accord avec l'Etat. Mais quel regroupement mettre en place? Et dans quelles modalités libres ou forcées? Sur quel critère fondamental s'appuyer, sinon sur celui de l'intérêt même de nos enfants et non celui de fins utilitaires administratives? Or, "il n'y a pas une seule raison valable, pas une seule qui soit fondée sur les intérêts de l'enfant, pour faire disparaître la petite commission scolaire, qui administre, dans une municipalité ou paroisse rurale, une école élémentaire de 200 à 300 élèves. Mais il y a une raison majeure, fondamentale, pour la conserver : s'assurer que l'enfant recevra, dans son milieu, l'éducation jugée la meilleure par les parents et les éducateurs de ce milieu. Voilà justement ce que combat le "POUVOIR ETABLÉ"... (Plein Jour, Louis Bouchard, prés. de l'APCQ, édition fév.-avril 71).

Parents et éducateurs catholiques, acceptez-vous de voir en place, sans crier gare, de tels bills dans votre domaine? Sur le terrain même de vos propres droits et devoirs essentiels et inaliénables? C'est à vous d'exiger ce qui vous est dû. Alors que l'Etat prêche

tre ville

Préambule :

L'écrivain Roger Lemelin, a fait lecture du texte ci-dessous à la télévision de Québec CF-TM-TV (Canal-4) mardi dernier. Nos reproduisons ce texte pour le bénéfice de nos lecteurs.

PAR ROGER LEMELIN

Les gouvernants d'aujourd'hui ont de grandes responsabilités vis-à-vis l'avenir, et en particulier en ce qui concerne les problèmes de l'environnement.

Qui, par exemple, a permis la construction de ces affreux réservoirs à essence qui bordent le fleuve jusqu'au pont de Québec? C'est une honte. Va-t-on y voir? C'est encore pire que les voies ferrées dont souffre la Basse-Ville. Nos

pareils. Les Plaines d'Abraham ne sont plus assez vastes. Et tous ces beaux terrains cédés par les religieux et religieuses, le long de la falaise, à des constructeurs audacieux. Ne devrions-nous pas mettre le holà et réserver ces endroits magnifiques pour des parcs ouverts au peuple? On iront les travailleurs de demain pour se reposer le dimanche? et tout le Bois-de-Coulouges, si merveilleux, allons-nous en faire un oasis pour le public ou l'enjeu des spéculations de constructeurs amis du gouvernement?

Cela peut sembler sévère, mais qu'on s'attende que je me servirai de cette tribune pour servir toute la population. Je ne me généralise pas pour dénoncer ceux qui spéculent sur le dos du bien commun. C'est dans cet esprit que j'ai dénoncé la honteuse murale du Grand Théâtre, même si cela m'a apporté de nombreux ennemis. Je ne remettrai pas les pieds dans ce théâtre de \$14,000,000, tant que cette

tellement le respect de la personne humaine, vous ne pouvez permettre que la personne humaine de vos propres enfants, encore en pleine formation physique, intellectuelle et morale, soit brutalisée par un système scolaire régional qui vous enlève vos enfants à la journée longue, les épuise chaque jour par un transport commun qui dure des heures et des heures, par une "boîte à lunch" qui viole à la longue l'estomac et prépare, à long terme, à la dyspepsie; système scolaire qui réduit vos enfants au contrôle presque exclusif de l'Etat, sous le contrôle de maîtres inconnus, qui peuvent être très bons, mais qui peuvent être plus ou moins croyants ou incroyants, et qui, souvent, systématiquement, les endoctrinent, même à l'occasion d'une soi-disant catéchèse, et faussent leur jugement sur les valeurs spirituelles, le respect de l'Eglise et des parents eux-mêmes.

C'est à vous, parents, d'y voir et de vous imposer en vous groupant dans l'Association des Parents Catholiques. — L'Etat est là pour vous entendre et peser la valeur de vos représentations et y répondre honnêtement. Il a tout intérêt d'ailleurs à suivre le mouvement de la majorité pour être vraiment démocratique. Faites les revendications jugées à propos. Faites-le pour vos enfants, pour leur véritable épanouissement humain et spirituel, pour l'avenir de la nation qui court de grands risques, en ces temps, d'être trahie dans ses meilleures valeurs, non pas seulement par des étrangers, mais aussi par des membres de notre propre famille québécoise.

R. C. LABELLE père
Les Saules, Qué.

M. Caouette a-t-il perdu les pédales?...

Dans une intervention en chambre reproduite dans le Journal des Débats, à la page 6785, le 16 juin dernier, M. Réal Caouette chef du parti du Crédit Social s'en prend à moi en m'associant à un projet de Perspective-Jeunesse et en me traitant de révolutionnaire authentique.

Depuis quelque temps, M. Caouette semble souffrir de persécution et distribue à gauche et à droite ses condamnations et ses injures envers tous ceux qui ne pensent comme lui. J'ai résisté jusqu'à ce jour à l'envie d'engager une polémique avec lui me fiant qu'à la longue, la population finirait par le juger assez durement.

Aujourd'hui je m'adresse à tous ceux et celles qui comme moi ont passé plusieurs années de leur vie à provoquer le crédit social et la réforme du système monétaire.

Je dois commencer par dire que je suis partisan d'un système monétaire plus souple qui contrôlerait le volume et le débit de la masse monétaire en fonction du bien général plutôt qu'à l'avantage d'un groupe d'actionnaires de banques qui n'ont qu'un seul but : maintenir le besoin d'emprunter; charger le plus haut taux d'intérêt possible tout en libérant juste suffisamment d'argent pour permettre aux emprunteurs de remettre les capitaux et les intérêts.

M. Caouette a tenté de faire valoir cette thèse avec acharnement au début de sa carrière politique mais graduellement il a négligé cet aspect fondamental pour se lancer dans la lutte contre le syndicalisme, la défense de la libre entreprise, la chasse aux communistes, aux socialistes, aux séparatistes... etc...

insulte faite aux Québécois de toute la province ne sera pas lavée. Et j'ai honte de tous ces suiveurs trop paresseux pour se révolter et qui se donnent bonne conscience au nom du mot liberté dont ils ne connaissent pas la définition ni les limites. Malheureusement, notre ineffable ministre des Affaires culturelles, François Cloutier, un ancien Québécois, qui eût pu facilement régler ce problème, a préféré se faire le champion des voyous, nous imposer cette insulte, et ce, pour se donner de la popularité dans son comté de Montréal, où il a battu de justesse le candidat séparatiste, Jacques Parizeau. S'il pousse la naïveté jusqu'à croire que les séparatistes sont des gens de mauvais goût, il divague.

Il est temps que les Québécois fiers de leur Cité la défendent. Et, gare à eux, même les ministres et les farfelus officiels, qui oublieront. Le gros bon sens et le plus élémentaire bon goût triompheront encore à Québec.

Si M. Caouette était honnête, il dirait à la population que lorsqu'un pays veut effectivement le contrôle de son argent, comme il le prêche, les financiers sont prêts à beaucoup plus qu'une révolution pour garder leur contrôle.

Il sait très bien qu'au niveau du Canada il n'aura jamais à poser la question qu'a eu à poser un premier ministre d'Alberta à ses électeurs : "Nous avons passé une législation destinée à établir le Crédit Social mais une cour fédérale a désavoué nos lois... Vous et vos fils, êtes-vous prêts à aller plus loin?..."

S'étant rendu compte qu'il ne prendrait jamais le pouvoir... il roule à blanc... se prononce sur tout et sur rien... attaque à gauche et à droite... vocifère... condamne, se lance dans des chasses aux sorcières, etc...

Ce qui fait mal à M. Caouette c'est de penser qu'un autre pourrait utiliser ses mêmes tactiques de lavage de cerveau auprès de la population pour dégonfler quelques unes de ses "balounes" politiques.

M. Caouette devra prouver que je suis rattaché à un projet de perspective jeunesse et que je suis un authentique révolutionnaire ou se rétracter publiquement.

Il est facile pour un haut personnage de se servir de l'insinuation et de la calomnie pour tenter de détruire ceux qui ne pensent pas comme lui, mais l'espère qu'il aura la décence de prouver ses avancés ou de se rétracter publiquement.

Jacques SPOONER,
Coordonnateur de l'information à l'Association des Enseignants du Nord-Ouest Québécois

Carrières et petits fours

EDMONTON PC — Quelques 1,400 femmes du monde des affaires et du milieu des carrières professionnelles, représentant 40 pays, se réuniront cette semaine à Edmonton.

Pendant qu'elles discuteront de problèmes relatifs aux femmes qui travaillent en assumant des fonctions dans la société, elles pourront goûter à des biscuits de confection maison.

Mlle Helen Verdin, présidente du comité d'organisation de la 12e réunion de la Fédération internationale des femmes d'affaires et de carrières professionnelles, avait fait savoir aux 300 membres de la région d'Alberta qui si chacune apportait deux douzaines de biscuits faits à la maison, cette dégustation serait fort appréciée à la réception inaugurale. La présidente leur a également demandé d'apporter les recettes culinaires.

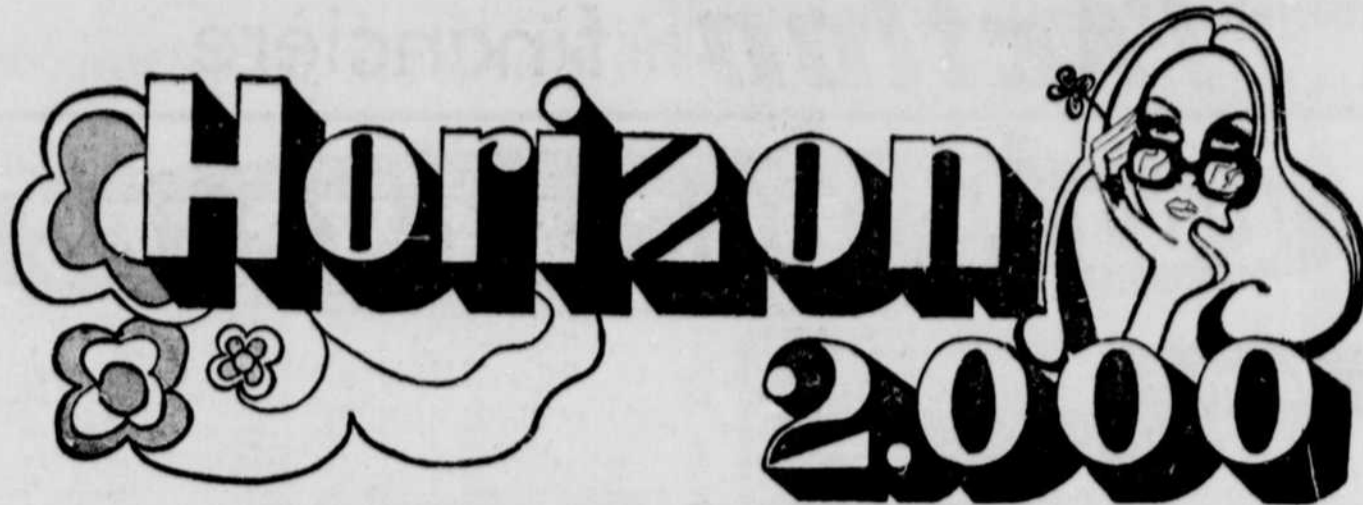
Les biscuits commencent à arriver dans des emballages avec inscription "Fragile", à l'intention des services postaux.

On en a reçu plus de 7,000, a précisé Mlle Verdin, et d'autres paquets suivront.

Pendant que les délégués discuteront d'une suggestion venant de Suède, au sujet de l'admission des hommes comme membres de l'association, dans un geste d'égalité pour tous, elles prendront des forces en mangeant des biscuits aux figues ou aux noix, des petits fours ou carrés au chocolat.

Les délégués représenteront les quelque 250,000 membres de la plus importante association du monde, composée de femmes au travail.

Le groupe comprend des représentantes parlementaires de la Barbade, du Canada, de la Finlande, de l'Inde, ainsi que des femmes du domaine de l'industrie du Japon, de Suisse, du Royaume-Uni et des États-Unis. Il y aura des avocates, des médecins, des scientifiques, des professeurs et des administratrices d'institutions bancaires.



Vos dents... image de votre santé

Un exemple pour les futurs régimes de santé

La planification des régimes de santé dentaire provinciaux à travers le Canada prendra peut-être ses racines dans le sud-ouest de l'Ontario.

Une période d'observation d'une durée de quatre ans est prévue pour 2,000 enfants du comté de Waterloo. Aux contribuables, aux représentants du peuple et à la profession dentaire ce projet donnera une idée de ce qu'un programme de santé dentaire à l'échelle provinciale pourra coûter en dollars et en personnel compétent.

On commencera avec des groupes de 1,000 enfants âgés de trois ans pendant deux années consécutives. Ils seront l'objet d'un examen dentaire détaillé et on leur enseignera les méthodes d'hygiène dentaire préventive. Leurs dents recevront des "bains" de fluor et des dentistes feront toutes les obturations (plombages) et les extractions nécessaires. On leur fabriquera aussi des appareils de maintien pour les espaces où il manque des dents.

Les parents pourront se prévaloir des conseils de spécialistes dentaires. Le personnel dentaire des unités sanitaires du comté de Waterloo prendront les radiographies, appliqueront le fluor et donneront aussi les conseils nécessaires. Les autres traitements seront donnés par les dentistes locaux en pratique privée.

Les responsables de ce projet d'envergure incluent les représentants des unités sanitaires de la faculté dentaire de l'Université de Toronto, et de la société dentaire Waterloo-Wellington.

La Ligue d'Hygiène Dentaire de la Province de Québec
426 est, boul. St-Joseph
Montréal 176, Qué.



Il fut un temps où les adolescentes avaient une prédilection pour une coiffure très simple, consistant à ramener une longue chevelure à l'arrière de la tête, la fixant à hauteur de nuque, pour la laisser retomber au dos. Ce style, appelé queue de cheval, fait un retour sur la scène de la mode. Mais, aux États-Unis, il porte maintenant le nom de George, évoquant la perruque de George Washington qui offrait une similitude alors que les cheveux étaient également retenus à la nuque. Parmi les adeptes du style "George", on cite notamment Faye Dunaway, Twiggy, et Candice Bergen.

Réunion anniversaire à la mémoire d'Hemingway

KETCHUM, Idaho — (P.A.) — La veuve d'Ernest Hemingway retournera à Ketchum, Idaho, ce mois-ci, pour organiser une réunion anniversaire à la mémoire de son mari.

amis du célèbre romancier.

"Mon père aurait apprécié cette idée de réunir des gens pour pleurer", de commenter Jack Hemingway.

L'écrivain, lauréat du prix Nobel, est mort à Sun Valley le 2 juillet 1961. Il aurait eu 72 ans le 21 juillet.

L'écrivain, qui s'était rendu pour la première fois à Ketchum en 1939, passa les deux dernières années de sa vie dans la grande maison familiale, située à proximité d'une rivière.

Son fils aîné, Jack, a annoncé la venue de sa mère qui effectuera le voyage depuis New York, pour réunir les anciens

La demeure, occupée par un ami de la famille en l'absence de Mme Hemingway, contient encore des trophées de chasse de l'écrivain.

Ernest Hemingway a été inhumé non loin de la maison.

Yvette Bourque
LINGERIE - CORSETERIE
VETEMENT SPORT
150 ouest, St-Vallier, Québec
Tél. : 525-9033

confectionnez-les vous-même!

Jolie et facile

Rapide et facile



Alice Brooks

Nouvelle veste crochétée, mère et fille l'aimeront. Doublement plus jolie cette veste portée par la mère et la fille. Crochet rapide et facile.

Demandez le patron 7283, grandeurs 10-16; fille 2-12 incl.

Cette précipitation de lignes démontre un genre d'une flatterie sûre et d'une féminité sans reproche.

Demandez le patron 9457, tailles 8, 10, 12, 14, 16, 18.

Ecrivez lisiblement votre nom et votre adresse, ainsi que le numéro exact du patron et la grandeur, s'il y a lieu. Adressez votre commande à :

SERVICE DES PATRONS, L'ACTION,
C.P. 1727, Québec 2, P.Q.

PRIX : 75¢ par patron

Seuls les mandats-poste et les chèques payables au pair à Québec seront acceptés. NE PAS ENVOYER DE MONNAIE NI DE TIMBRES-POSTE. Ces patrons ne sont pas échangeables. Ils sont habituellement livrés dans un délai de 15 à 20 jours. Les instructions sont en anglais seulement. Toute commande doit être envoyée pas plus tard que 2 mois après sa publication.

Ci-inclus \$ (les timbres ne sont pas acceptés)

Patron no : Taille :

Patron no : Taille :

Adresse :

Nom :

À la recherche de moyens pour remédier à la stérilité

TEL AVIV (AFP) — Des médecins israéliens sont sur le point de trouver un moyen de remédier aux stérilités des couples dans lesquels le mari produit un sperme pauvre en spermatozoïdes actifs.

Une communication sera faite sur l'état de ces recherches par le professeur David Serr, directeur de la maternité de l'hôpital Tel Hachomer, près de Tel Aviv, au cours d'un symposium international sur la maturation, la libération et la fertilisation de l'ovule, qui s'est ouvert jeudi à l'hôpital Beilinson, près de la cité israélienne.

L'expérience menée par le professeur Serr est, semble-t-il, unique en son genre, et porte sur six couples israéliens. Elle consiste à recueillir sur chacun des sujets mâles du sperme que l'on conserve par le froid, moins 80 degrés, jusqu'à obtenir un

pourcentage suffisamment actif de spermatozoïdes pour procéder ensuite à une insémination de sa partenaire.

La mise en hibernation des spermatozoïdes est déjà pratiquée dans les banques de semence humaine, comme celle qui existe à Brême, en Allemagne fédérale, dans lesquelles sont conservés par moins 196 degrés des spermatozoïdes provenant de donneurs, dont l'anonymat est scrupuleusement respecté, pour être ensemenés, après accord du mari, chez des femmes fécondes, mais dont l'union est stérile.

A ce symposium participe également le médecin britannique R.G. Edwards, qui est récemment parvenu à féconder "in vitro" un oeuf humain et à le mener à un certain stade de maturation.



Combien de fois en feuilletant une revue, ne vous est-il pas arrivé d'admirer la photo d'une magnifique vague se brisant sur la côte rocheuse de Terre-Neuve? Ou encore la photo d'un bateau de pêche bercé par la houle dans un port du Nouveau-Brunswick à la nuit tombante? Si vous êtes comme la plupart des gens, vous avez probablement souhaité être sur les lieux et prendre la photo vous-même. Vous le pouvez, n'est-ce pas? Aucune illustration de revue ne peut vous aider à entendre les mouettes et à respirer l'air salin, mais la photo que VOUS prenez peut le faire. Chaque fois que vous la contemplez, vous vous souviendrez du sable mouillé sous vos pieds et du vent qui caressait votre visage.

LES ETABLISSEMENTS DU **Gentilhomme** INC

Réparation de meubles
Ebénisterie et rembourrage
ESTIMATION GRATUITE — OUVRAGE GARANTI
35, Arago est — Tél. : 529-6223

DEMAIN

nous sacrifions nos **SANDALES** d'été — Blanc, rouge, bleu

pour DAMES Pts: 5 à 10

VALEURS JUSQU'À \$14.00 POUR :

\$3.00
\$5.00
\$7.00

ÇA C'EST VRAI CHEZ...

CHAUSSURES Gagnon & FRÈRE INC.
Les plus grands détaillants de chaussures à Québec

260 est, St-Joseph 896 est, St-Joseph 180 ouest, St-Vallier 568 3e Avenue

Montréal financière

COMPTES BOURSES

TORONTO (PC)—Les pétroles de l'Ouest ont enregistré des gains marqués, lundi à la Bourse de Toronto, alors que les prix reculaient dans les autres secteurs.

A l'indice, les industrielles ont reculé de .09 à 180.28, touchant leur sommet de l'année. Au total, 146 millions d'actions ont été échangées, au regard de 1.73 milliard vendredi.

Les gains l'ont emporté sur les pertes par 216 à 199, avec 258 titres échangés. Canadian Pacific Ltd., autrefois Pacific Railway, a perdu 1-8 à \$62 7-8.

Central Del Rio a gagné 1-4 à \$15 1-2. Electrochem de \$1 3-4 à \$39, Gulf Oil \$1 à \$25, Reitman's 3-4 à \$30, Pan Ocean 7-8 à \$15 3-8 et Westco 3-4 à \$12.

Cooper de Canada a monté de 3-4 à \$13. New Brunswick de 23 cents à \$4.95, Houston de 20 cents à \$2.90, Banque de Nouvelle-Ecosse de 1-4 à \$26 5-8, Home A de 5-8 à \$33 3-4 et Seagrams de 1-4 à \$53 1-4.

par la Presse Canadienne

TITRES LES PLUS ACTIFS

Industries

Mines

Pétroles

Industrielles

Industries

Mines

Pétroles et Gaz

Mines

Industries

Mines

Pétroles et Gaz

Mines

Industries

Mines

Pétroles et Gaz

Mines

Industries

Mines

Pétroles et Gaz

Mines

Industries

Mines

Pétroles et Gaz

Mines

Industries

Mines

Pétroles et Gaz

Mines

Industries

Mines

Pétroles et Gaz

Mines

Industries

Mines

Pétroles et Gaz

Mines

Industries

Montréal Tendence

Canadienne

Valeurs industrielles hors-liste

MONTREAL (PC)—Les prix ont regagné lentement du terrain, lundi à la Bourse de Montréal, après avoir reculé pendant toute la journée.

Au total, à Montréal et à la Bourse canadienne, 1,07 million d'actions ont été échangées, au regard de 1,04 milliard vendredi.

A l'indice, les banques ont perdu 78 à 205.99 et les services publics 32 à 153.01. Les industrielles ont avancé de 46 à 182.76, l'indice général de 18 à 179.90 et les papiers de 04 à 80.93.

Les pertes l'ont emporté sur les gains par 119 à 100, avec 67 titres échangés.

Parmi les titres en baisse, Falconbridge a régressé de \$1 à \$114, Island Telephone de \$1 à \$15 1-2, Dome Petroleum de \$1 à \$100, Webb and Knapp de \$1 à \$41, International Utilities de \$3-4 à \$41 7-8, Reitman's de 1-2 à \$29 et CIL de 3-8 à \$13 1-4.

Parmi les gains, Southern Press a avancé de \$1 à \$59 3-4, Borier Chemical de 3-4 à \$13 3-4, Asbestos de 1-2 à \$35, Canada Steamship Lines de 1-2 à \$32, Distillers Seagrams de 1-2 à \$33 1-4, Great West Life de 1-2 à \$44 1-2 et Scott LaSalle de 1-4 à \$33 1-2.

A la Bourse canadienne, Africana Mining a monté de huit cents à \$1.58, Pacific Nickel Mines de quatre cents à 46 cent et Montego Minerals de un cent à 46 cents. Commodore Business Machines a perdu 1-2 à \$8.

par la Presse Canadienne

TITRES LES PLUS ACTIFS

Industries

Mines

Pétroles et Gaz

Mines

Industries

Mines

Pétroles et Gaz

Mines

Industries

Mines

Pétroles et Gaz

Mines

Industries

Mines

Pétroles et Gaz

Mines

Industries

Mines

Pétroles et Gaz

Mines

Industries

Mines

Pétroles et Gaz

Mines

Industries

Mines

Pétroles et Gaz

Mines

Industries

Mines

Pétroles et Gaz

Mines

Industries

Mines

Pétroles et Gaz

Mines

Industries

Mines

Pétroles et Gaz

Mines

Industries

COTATIONS INDUSTRIELLES

Table with columns: TITRES, ventes haut bas ferm., and various stock symbols like A&W, Bell Stand, etc.

MINES ET PETROLES

Table with columns: TITRES, ventes haut bas ferm., and various stock symbols like A&W, Bell Stand, etc.

TITRES LES PLUS ACTIFS

Table with columns: TITRES, ventes haut bas ferm., and various stock symbols like A&W, Bell Stand, etc.

INDUSTRIES

Table with columns: TITRES, ventes haut bas ferm., and various stock symbols like A&W, Bell Stand, etc.

MINES

Table with columns: TITRES, ventes haut bas ferm., and various stock symbols like A&W, Bell Stand, etc.

PETROLES ET GAZ

Table with columns: TITRES, ventes haut bas ferm., and various stock symbols like A&W, Bell Stand, etc.

COTATIONS INDUSTRIELLES

Table with columns: TITRES, ventes haut bas ferm., and various stock symbols like A&W, Bell Stand, etc.

MINES

Table with columns: TITRES, ventes haut bas ferm., and various stock symbols like A&W, Bell Stand, etc.

PETROLES ET GAZ

Table with columns: TITRES, ventes haut bas ferm., and various stock symbols like A&W, Bell Stand, etc.

INDUSTRIES

Table with columns: TITRES, ventes haut bas ferm., and various stock symbols like A&W, Bell Stand, etc.

OFFRE DOM.

Table with columns: OFFRE DOM., and various stock symbols like A&W, Bell Stand, etc.

OFFRE DOM.

Table with columns: OFFRE DOM., and various stock symbols like A&W, Bell Stand, etc.

OFFRE DOM.

Table with columns: OFFRE DOM., and various stock symbols like A&W, Bell Stand, etc.

OFFRE DOM.

Table with columns: OFFRE DOM., and various stock symbols like A&W, Bell Stand, etc.

OFFRE DOM.

Table with columns: OFFRE DOM., and various stock symbols like A&W, Bell Stand, etc.

OFFRE DOM.

Table with columns: OFFRE DOM., and various stock symbols like A&W, Bell Stand, etc.

OFFRE DOM.

Table with columns: OFFRE DOM., and various stock symbols like A&W, Bell Stand, etc.

OFFRE DOM.

Table with columns: OFFRE DOM., and various stock symbols like A&W, Bell Stand, etc.

OFFRE DOM.

Table with columns: OFFRE DOM., and various stock symbols like A&W, Bell Stand, etc.

OFFRE DOM.

Table with columns: OFFRE DOM., and various stock symbols like A&W, Bell Stand, etc.

OFFRE DOM.

Table with columns: OFFRE DOM., and various stock symbols like A&W, Bell Stand, etc.

OFFRE DOM.

Table with columns: OFFRE DOM., and various stock symbols like A&W, Bell Stand, etc.

OFFRE DOM.

Table with columns: OFFRE DOM., and various stock symbols like A&W, Bell Stand, etc.

OFFRE DOM.

Table with columns: OFFRE DOM., and various stock symbols like A&W, Bell Stand, etc.

OFFRE DOM.

Table with columns: OFFRE DOM., and various stock symbols like A&W, Bell Stand, etc.

OFFRE DOM.

Table with columns: OFFRE DOM., and various stock symbols like A&W, Bell Stand, etc.

OFFRE DOM.

Table with columns: OFFRE DOM., and various stock symbols like A&W, Bell Stand, etc.

OFFRE DOM.

Table with columns: OFFRE DOM., and various stock symbols like A&W, Bell Stand, etc.

OFFRE DOM.

Table with columns: OFFRE DOM., and various stock symbols like A&W, Bell Stand, etc.

OFFRE DOM.

Table with columns: OFFRE DOM., and various stock symbols like A&W, Bell Stand, etc.

OFFRE DOM.

Table with columns: OFFRE DOM., and various stock symbols like A&W, Bell Stand, etc.

OFFRE DOM.

Table with columns: OFFRE DOM., and various stock symbols like A&W, Bell Stand, etc.

OFFRE DOM.

Table with columns: OFFRE DOM., and various stock symbols like A&W, Bell Stand, etc.

OFFRE DOM.

Table with columns: OFFRE DOM., and various stock symbols like A&W, Bell Stand, etc.

OFFRE DOM.

Table with columns: OFFRE DOM., and various stock symbols like A&W, Bell Stand, etc.

OFFRE DOM.

Table with columns: OFFRE DOM., and various stock symbols like A&W, Bell Stand, etc.

OFFRE DOM.

Table with columns: OFFRE DOM., and various stock symbols like A&W, Bell Stand, etc.

OFFRE DOM.

Table with columns: OFFRE DOM., and various stock symbols like A&W, Bell Stand, etc.

OFFRE DOM.

Table with columns: OFFRE DOM., and various stock symbols like A&W, Bell Stand, etc.

OFFRE DOM.

Table with columns: OFFRE DOM., and various stock symbols like A&W, Bell Stand, etc.

OFFRE DOM.

Table with columns: OFFRE DOM., and various stock symbols like A&W, Bell Stand, etc.

OFFRE DOM.

Table with columns: OFFRE DOM., and various stock symbols like A&W, Bell Stand, etc.

OFFRE DOM.

Table with columns: OFFRE DOM., and various stock symbols like A&W, Bell Stand, etc.

OFFRE DOM.

Table with columns: OFFRE DOM., and various stock symbols like A&W, Bell Stand, etc.

OFFRE DOM.

Table with columns: OFFRE DOM., and various stock symbols like A&W, Bell Stand, etc.

OFFRE DOM.

Table with columns: OFFRE DOM., and various stock symbols like A&W, Bell Stand, etc.

OFFRE DOM.

Table with columns: OFFRE DOM., and various stock symbols like A&W, Bell Stand, etc.

OFFRE DOM.

Table with columns: OFFRE DOM., and various stock symbols like A&W, Bell Stand, etc.

OFFRE DOM.

Table with columns: OFFRE DOM., and various stock symbols like A&W, Bell Stand, etc.

OFFRE DOM.

Table with columns: OFFRE DOM., and various stock symbols like A&W, Bell Stand, etc.

OFFRE DOM.

Table with columns: OFFRE DOM., and various stock symbols like A&W, Bell Stand, etc.

OFFRE DOM.

Table with columns: OFFRE DOM., and various stock symbols like A&W, Bell Stand, etc.

OFFRE DOM.

Table with columns: OFFRE DOM., and various stock symbols like A&W, Bell Stand, etc.

OFFRE DOM.

Table with columns: OFFRE DOM., and various stock symbols like A&W, Bell Stand, etc.

OFFRE DOM.

Table with columns: OFFRE DOM., and various stock symbols like A&W, Bell Stand, etc.

OFFRE DOM.

Table with columns: OFFRE DOM., and various stock symbols like A&W, Bell Stand, etc.

OFFRE DOM.

Table with columns: OFFRE DOM., and various stock symbols like A&W, Bell Stand, etc.

OFFRE DOM.

Table with columns: OFFRE DOM., and various stock symbols like A&W, Bell Stand, etc.

OFFRE DOM.

Table with columns: OFFRE DOM., and various stock symbols like A&W, Bell Stand, etc.

OFFRE DOM.

Table with columns: OFFRE DOM., and various stock symbols like A&W, Bell Stand, etc.

OFFRE DOM.

Table with columns: OFFRE DOM., and various stock symbols like A&W, Bell Stand, etc.

OFFRE DOM.

Table with columns: OFFRE DOM., and various stock symbols like A&W, Bell Stand, etc.

OFFRE DOM.

Table with columns: OFFRE DOM., and various stock symbols like A&W, Bell Stand, etc.

OFFRE DOM.

Table with columns: OFFRE DOM., and various stock symbols like A&W, Bell Stand, etc.

OFFRE DOM.

Table with columns: OFFRE DOM., and various stock symbols like A&W, Bell Stand, etc.

OFFRE DOM.

Table with columns: OFFRE DOM., and various stock symbols like A&W, Bell Stand, etc.

OFFRE DOM.

Table with columns: OFFRE DOM., and various stock symbols like A&W, Bell Stand, etc.

OFFRE DOM.

Table with columns: OFFRE DOM., and various stock symbols like A&W, Bell Stand, etc.

OFFRE DOM.

Table with columns: OFFRE DOM., and various stock symbols like A&W, Bell Stand, etc.

OFFRE DOM.

Table with columns: OFFRE DOM., and various stock symbols like A&W, Bell Stand, etc.

OFFRE DOM.

Table with columns: OFFRE DOM., and various stock symbols like A&W, Bell Stand, etc.

OFFRE DOM.

Table with columns: OFFRE DOM., and various stock symbols like A&W, Bell Stand, etc.

OFFRE DOM.

Table with columns: OFFRE DOM., and various stock symbols like A&W, Bell Stand, etc.

OFFRE DOM.

Table with columns: OFFRE DOM., and various stock symbols like A&W, Bell Stand, etc.

OFFRE DOM.

Table with columns: OFFRE DOM., and various stock symbols like A&W, Bell Stand, etc.

OFFRE DOM.

Table with columns: OFFRE DOM., and various stock symbols like A&W, Bell Stand, etc.

OFFRE DOM.

Table with columns: OFFRE DOM., and various stock symbols like A&W, Bell Stand, etc.

OFFRE DOM.

Table with columns: OFFRE DOM., and various stock symbols like A&W, Bell Stand, etc.

OFFRE DOM.

Table with columns: OFFRE DOM., and various stock symbols like A&W, Bell Stand, etc.

OFFRE DOM.

Table with columns: OFFRE DOM., and various stock symbols like A&W, Bell Stand, etc.

OFFRE DOM.

Table with columns: OFFRE DOM., and various stock symbols like A&W, Bell Stand, etc.

OFFRE DOM.

Table with columns: OFFRE DOM., and various stock symbols like A&W, Bell Stand, etc.

OFFRE DOM.

Table with columns: OFFRE DOM., and various stock symbols like A&W, Bell Stand, etc.

Cours des denrées

MONTREAL (P.C.) — Cours des denrées transmis à Montréal par le ministère fédéral de l'Agriculture.
Beurre: arrivages courants 92 points, 64; 93 points, 65; commission canadienne des produits laitiers, 65.
Fromage: blanc, 55.1; jaune, 55.4.
Poudre de lait écrémé: procédé par vaporisation No 1 en sacs, 24 à 27; procédé par rouleur, No 1 en sacs, 23 1-2 à 24 1-2; pour nourrissage, 21 1-2 à 22.
Poudre de lait beurre pour nourrissage, 19 à 20; poudre de lait, 5 1-4 à 5 1-2.
Prix des oeufs, prix minima des grossistes aux détaillants en boîtes d'une douzaine: A-extra gros, 54 1-4; Agros, 48 1-4; A-moyens, 41 3-4; A-petits, 34 1-4.
Prix payés cette semaine par les distributeurs de la Fédération des producteurs du Québec: A-extra gros 50; A-gros, 44; A-moyens, 37; A-petits 30; pec-ve 20.

Informations financières

Les membres des Bourses de Montréal et Canadienne ont approuvé les amendements aux statuts et règlements, en vue de permettre les négociations ou un courtier prend un engagement (prise de position). Cette décision a été prise au cours d'une réunion extraordinaire tenue le 29 juin.
Les membres des deux bourses avaient rejeté ces mêmes amendements lors d'une réunion qui avait eu lieu le 5 avril 1971 alors que ceux de la Bourse de Toronto approuvaient les propositions visant à permettre les négociations comportant une prise de position, au cours d'une réunion extraordinaire tenue le même jour.
Depuis lors, le Comité des gouverneurs de la Bourse de Montréal et le Conseil de régulation de la Bourse Canadienne ont poursuivi des discussions portant sur ces propositions avec le bureau des gouverneurs de la Bourse de Toronto et afin d'assurer l'uniformité des opérations aux différentes bourses concernées, ces derniers ont décidé de recommander aux membres l'adoption des amendements pour une période d'essai de six mois commençant le jour fixé par les bureaux de direction en question pour la mise en oeuvre de ces amendements.
Deux facteurs ont contribué à cette décision: d'une part, les trois bourses concernées ont convenu de mettre en commun toutes les informations disponibles concernant cette forme de négociations afin de permettre une plus grande uniformité en ce qui a trait à l'application des nouveaux règlements et, d'autre part, l'acceptation, par la Bourse de Toronto, de convoquer une autre réunion de ses membres six mois après l'entrée en vigueur des amendements en question.
Enfin, les membres de toutes les bourses concernées ont pris de voter sur cette question à la réunion qui aura lieu six mois après la date de la mise en oeuvre de ces amendements aux Bourses de Montréal.

Succès du programme d'expansion et de diversification de General Foods

TORONTO — General Foods Limited, un des plus importants fabricants de produits alimentaires du Canada, a déclaré, des bénéfices nets de \$7,929,000 sur des ventes totales de \$181,816,000, pour la période de 53 semaines terminée le 3 avril 1971.
Au cours de la période de 52 semaines écoulée au 28 mars 1971, les bénéfices nets avaient atteint \$7,475,000, (avant déduction d'une perte extraordinaire de \$350,000) pour des ventes totalisant \$161,652,000.
M. Robert S. Hurlbut, président, a déclaré que l'année passée en revue a présenté des défis à la compagnie, alors que l'inflation et le ralentissement économique ont imposé des contraintes nouvelles et variées sur l'exploitation.
«Le maintien de notre fiche de croissance constante, ajoutait-il, au cours de cette période difficile est le résultat d'un vaste programme d'investissement et de diversification entrepris au cours des dernières années et de l'excellente réputation dont jouissent les produits GF auprès du public canadien».
M. Hurlbut soulignait aussi qu'avec le succès du programme d'expansion et de diversification, l'exploitation interne a été restructurée par la création de deux divisions distinctes, soit celles des produits d'épicerie et des services d'alimentation. «La première englobera tous les aspects de la mise en marche des produits d'épicerie (GF, cependant que la seconde couvrira l'ensemble des vastes activités de la compagnie au domaine de l'alimentation extra-domestique».
M. Hurlbut a fait ressortir le fait qu'au cours de 1970, General Foods s'est conformée à son entente avec la Commission des Prix et Revenus de restreindre ses augmentations de prix, même si les coûts de la main-d'oeuvre, des matériaux et les frais de distribution divers continuèrent à monter.
«En dépit de cette pression des coûts, nous avons poursuivi nos efforts au domaine de la recherche dans nos secteurs des épicerie, de la restauration, des comptoirs à service rapide et des services alimentaires aux institutions», a précisé le président.
La compagnie a de plus continué ses investissements relatifs aux usines et à l'équipement, consacrant \$1,200,000 à l'agrandissement des cuisines centralisées de la filiale White Spot Limited, à Vancouver et à l'addition de nouveau équipement à ses usines de LaSalle, au Québec et de Cobourg, en Ontario.
M. Hurlbut a déclaré que depuis la décision prise librement par la compagnie, il y a trois ans, de publier un rapport annuel, son effectif total est passé de 2,400 à 5,000 employés présentement.
General Foods produit une gamme variée d'articles d'épicerie dont les cafés Maxwell House, Sanka et Yuban moulus et instantanés; les cafés instantanés secs à froid Maxime et Sanka; les breuvages Tang et Kool-Aid, les populaires céréales Post, les produits Jell-O et Minute Rice de même que les

Differend franco-allemand sur la situation monétaire du Marché commun

BRUXELLES (AFP) — M.L. Georges Pompidou et Willy Brandt, qui se rencontrent au sommet lundi et mardi prochain, à Bonn, parleront très certainement des affaires monétaires européennes. A l'issue des 15 heures de discussions qu'ils ont eues jeudi et vendredi, les ministres des Finances des Six n'ont en effet abouti à aucun résultat, et le différend franco-allemand sur la normalisation de la situation monétaire du Marché commun et les questions monétaires internationales, deux problèmes très liés, est apparu en ne peut plus clairement.
«La situation est fâcheuse, mais elle n'a rien de dramatique», soulignait-on à l'issue des travaux, vendredi en fin de matinée, tant du côté de la délégation allemande que de la délégation française. Cela dit, dans chaque camp, on faisait porter au partenaire la responsabilité de l'échec de la discussion.
Un bref retour en arrière s'impose. Quand, le 9 mai, le conseil des ministres des Six a accepté, bien à contrecoeur, le flottement du mark, il avait été entendu, dans un texte de résolution, que le conseil des ministres prendrait avant le 1er juillet, position sur un train de mesures de nature à éviter que ne se reproduisent de nouveaux mouvements spéculatifs de capitaux.
Mesures anti-séculatives
Après une première discussion des Six, à la mi-juin, à Luxembourg, sur ce sujet, la commission européenne devait envoyer la semaine dernière, aux Etats membres, une proposition de directive établissant l'arsenal de mesures anti-séculatives dont devaient se doter la communauté.
Dès l'ouverture des travaux des ministres des Finances des Six, jeudi matin, il apparut très clairement que ce document, qui avait été soigneusement préparé (y compris par les représentants des Etats membres) recevait l'assentiment des six délégations.
Mais aussitôt, on voyait apparaître le différend, franco-allemand que, malgré de longues heures de débats, le conseil n'allait pas réussir à résoudre. M. Karl Schiller, ministre allemand de l'Economie, entendait en effet que cette directive anti-séculative soit accompagnée d'une décision — ou d'une orientation de la communauté — concernant l'élargissement des marges de fluctuation monétaires des monnaies des six vis-à-vis du dollar, en d'autres termes un assouplissement assez net des règles de fonctionnement du système monétaire international. Ce sujet viendra en discussion au sein du Fonds monétaire international le 27 septembre. Le ministre allemand, cependant, n'entendait donner aucune précision sur les conditions et l'époque d'un retour du mark à une parité fixe.
Emprunt de 50 millions par l'Hydro
MONTREAL — La Commission hydroélectrique du Québec annonce qu'elle vient de négocier au Canada un emprunt de 50,000,000 (dollars) dont le produit sera ajouté à ses fonds généraux et aidera à financer son programme de construction.
«Les nouvelles obligations seront offertes au pair et le rendement sera de 8.75 pourcent...»

Fruits et légumes

MONTREAL (P.C.) — Prix payés aux producteurs du Marché central métropolitain pour les produits de première qualité jusqu'à 9 heures de matin.
Ces prix sont fournis par la section de l'inspection, division des producteurs horticoles, ministère de l'Agriculture et de la Colonisation.
FRUITS
Pommes: Cortland \$2.75 à \$3; McIntosh, \$3.25 à \$3.50 le boisseau.
Fraises: \$2.00 à \$2.25 pour 12 chopines.
LÉGUMES
Brocoli: \$3.50 la douzaine.
Bettes: \$1.00 à \$1.25 la douzaine.
Céleri: \$5.00 pour 3 douzaines.
Choux: \$2.00 pour 18.
Ciboulette: \$1.00 à \$1.25 la douzaine.
Chicorée et escarole: \$1.75 pour 16.
Concombre: \$1.50 la douzaine.
Choux chinois: \$4.00 pour 15.
Choux-fleurs: \$3.00 la douzaine.
Echalotes: .75 à .80 la douzaine de paquets.
Epinards: \$2.00 à \$2.25 pour 12 cellos de 10 onces; \$1.75 à \$2.00 le minot.
Laitue: frisée, \$1.50 pour 24; Boston, \$1.25 pour 16; ROMAINE, \$2.00 pour 16; Iceberg, \$2.50 à \$3.00 pour 18.
Patates: \$1.75 les 50 livres.
Pe. sil: .90 la douzaine.
Pois: \$5.00 les 20 livres.
Radis: .75 à .80 la douzaine; \$2.50 les 30 cellos de 6 onces; \$2.00 à \$2.25 pour 30 cellos de 6 onces.
Rutabaga: \$1.75 à \$2.00 les 50 livres; \$2.50 le minot.

Bulletin du jour No 147

INSCRIPTION ADDITIONNELLE
St. Maurice Capital Corporation Limited: Un total de 25,000 actions ordinaires additionnelles de la Compagnie viennent d'être inscrites sur la liste des valeurs de la Bourse Canadienne. Ces actions sont réservées pour fins d'émission lors de l'exercice d'une option consentie au secrétaire-trésorier de la Compagnie.
TRANSACTIONS SUR LA BASE REGULIERE
United Sisco Mines Limited: Les transactions sur les actions de la Compagnie se poursuivront sur la base régulière à partir de l'ouverture du marché le 5 juillet 1971.
ETAT POUR LES DOSSIERS
Queensong Gold Mines Ltd.: L'entreprise a soumis à la Bourse

Conflits au sein de l'IOS Ltd (Investors Overseas Services)

Avec leurs problèmes angoissants, les hauts dirigeants de Investors Overseas Services Ltd., ne s'étaient pas préparés à répondre aux questions de celle qu'on a appelée La Dame en Rouge.
Et en toute sincérité, le président dut reconnaître au cours de l'assemblée annuelle de la semaine qu'il avait après toutes sortes d'attaques, mais qu'il s'était fait "recaler" par la dame en rouge.
Pour revoir la scène, il faut se rappeler qu'il ne s'agissait pas d'une assemblée régulière de l'empire financier de IOS, actuellement aux prises avec des ennemis financiers.
Plusieurs dissidents avaient entrepris une lutte coûteuse, à coups de procurations, pour évincer l'administration et riposter aux manœuvres juridiques. Les marchés de coulisse et les échanges de mots en assemblée allaient bon train.
Finalement, l'administration a gardé le contrôle de l'affaire, mais elle risque d'affronter un règlement de tribunal qui invaliderait l'élection.
En l'occurrence, l'administration est représentée par M. Robert Vesco, président du conseil d'administration. M. Vesco dirige également International Controls Corp., du New Jersey, qui avait acquis l'été dernier le contrôle de IOS.
L'assemblée annuelle avait à peine commencé que M. Vesco devait proclamer un ajournement de trois heures qui faciliterait le classement des procurations.
ATTAQUE SOUTENUE
C'est alors que M. Vesco a entendu une question de "la dame en rouge" qui se tenait dans l'arrière-salle. Pendant les deux jours de l'assemblée, l'inconnue n'a cessé de harceler l'administration de questions.
Si M. Vesco avait assisté à l'assemblée de l'an dernier, il aurait reconnu cette année une vieille antagoniste. Car elle se trouvait là à l'époque, interrogeant l'administration pour savoir pourquoi la presse avait fait si largement état des ennemis financiers de IOS.
Celle fois-ci, Mme Natalie Brill, originaire de Welland, Ontario, voulait savoir pourquoi il fallait trois heures pour déjeuner. Soulignant que M. Vesco pouvait sans doute se permettre ce luxe, elle a rappelé qu'elle ne le pouvait pas, non plus que tous les braves gens qui assistaient à la réunion.
«Vous en faites à votre tête, a-t-elle lancé à M. Vesco? Alors pourquoi nous demander la permission? Les gens n'aiment pas qu'on se paie toujours leur tête».
Un peu plus tard, la dame en rouge a voulu savoir à quel moment les dividendes seraient versés.
«Qui retire des bénéfices? Pas nous. Je ne peux même pas dire qui a acheté et vendu quelque chose».
M. Vesco a expliqué qu'il faudrait attendre un certain temps avant que la compagnie n'affiche un profit et que les dividendes soient versés.
Presque à chaque intervention Mme Brill recevait les acclamations du groupe dissident. Elle a fini par "boucher" M. Vesco par une question fort épineuse.
L'entreprise, a-t-elle noté, a perdu plus de \$60 millions en 1970.
«Où va donc l'argent quand une entreprise comme IOS en perd?»
M. Vesco a souri, s'est tu un moment s'est gratté la tête et a répondu enfin:
«Nous étions prêts à répondre à un tas de questions, mais pas à celle-ci».
Et il s'est contenté de suggérer à la dame en rouge de consulter les rapports financiers de l'entreprise.

Devises étrangères

Par la Presse Canadienne
Australie (dollar) \$1.1814
Autriche (schilling) \$0.0414
Belgique (franc) \$0.0210
Angleterre (livre) \$2.4674
Bulgarie (lev) \$0.9796
Tchécoslovaquie (couronne) \$0.1449
Danemark (couronne) \$0.9812
France (franc) \$0.1365
Allemagne (mark) \$0.2832
Hongrie (forint) \$0.0607
Italie (lire) \$0.0183
Mexique (peso) \$0.0225
Nouveau-Zélande (dollar) \$0.2990
Norvège (couronne) \$0.1430
Pologne (zloty) \$0.2372
Roumanie (leu) \$0.1714
Espagne (peseta) \$0.0149
Suède (couronne) \$0.1995
Suisse (franc) \$0.2520
Etat-Unis (dollar) \$1.0274
Venezuela (bolivar-libre) \$0.2204
Yougoslavie (dinar) \$0.0643
Cotations en fonds canadiens.

Marché des bestiaux

MONTREAL (P.C.) — Les arrivages ont été modérés, lundi, la demande bonne et la plupart des prix se sont maintenus, sur un marché des bestiaux actif.
Les arrivages: 476 bœufs à cornes, 531 vœux, 28 porcs, 7 agneaux et moutons.
Bœufs de choix, cotés à \$33 — \$34, de qualité moyenne \$29 — \$31.75, ordinaire \$26.75 — \$28.75.
Les génisses de choix cotées à \$25.50 — \$25.75, moyenne \$23.50 — \$25.50, ordinaires \$21 — \$23.25.
Les vaches de bonne qualité cotées à \$22.75 — \$24, moyenne \$21.50 — \$22.75, ordinaire \$19.50 — \$21, pour conserves et charcuterie \$15.50 — \$18.75.
Les taureaux de bonne qualité cotés à \$25.50 — \$28.25, moyenne et ordinaire \$19.50 — \$25.50.
Les vœux de lait de bonne qualité cotés à \$41 — \$45, moyenne \$36 — \$41.50, ordinaire \$25 — \$38.50.
Les arrivages de porcs, moutons et agneaux ont été trop faibles pour établir des prix.

Emissions municipales

Semaine finissant le 2 juillet
28-6-71 \$1,206,000
Ville de St-Bruno-de-Montarville \$97.96
5 soumissions 8.3866
\$1,206,000 8% 15-7-72-81
28-6-71 \$155,500
Ville de Courville (Montarville) \$97.72
7 soumissions 8.3844
\$155,500 8% 15-7-72-81
29-6-71 \$200,000
Ville de St-Joseph de Beauce \$97.72
5 soumissions 8.4057
\$200,000 8% 15-7-72-81
29-6-71 \$879,500
Ville de Vaudreuil \$96.89
3 soumissions 8.4726
\$879,500 8% 15-7-72-81
29-6-71 \$531,500
La Commission des Ecoles Catholiques de Chomedey \$99.09
6 soumissions 8.2054
\$531,500 8% 1-7-72-81

Hausses modestes des bourses canadiennes au 1er semestre

Au cours du premier semestre de l'année, les bourses canadiennes ont enregistré des gains modestes qui ont partiellement compensé les pertes subies en 1970.
Toutefois, la tendance à la hausse n'a pas été aussi marquée que certains analystes l'avaient prédit. Elle a été affaiblie par le recul observé au cours du premier trimestre dans les bénéfices de plusieurs grandes entreprises, ainsi que par les réductions ou émissions de dividendes et par la libération du taux de change du dollar canadien.
Pendant le premier trimestre la chute des taux d'intérêt, que les investisseurs ont considérée comme un terme aux politiques gouvernementales de restrictions monétaires, a fait grimper les prix. Mais les taux d'intérêt ont remonté pendant le deuxième trimestre et a suscité une baisse modérée sur les marchés de valeurs.
D'autre part, le taux élevé de chômage a continué d'exercer son influence néfaste sur les bourses.
Volume d'échanges
A la Bourse de Montréal et à la Bourse canadienne, le volume total d'échanges pendant la première moitié de 1971 s'est élevé à 193.4 millions d'actions, contre 193.4 millions d'actions, au regard de 130.6 millions l'an dernier.
En valeurs-dollars, les titres échangés pendant le premier semestre se sont élevés à un palier record de \$985.7 millions, comparativement à \$617.3 millions en 1970.
L'indice général a avancé de 7.14 à 179.87, au regard de 176.04 en juin 1970. Il a atteint un sommet de 185.16 et un point de chute de 171.78.
A la Bourse de Toronto, le volume d'échanges semestriel a été de 309.2 millions d'actions, comparativement à environ 269.7 millions pendant la même période de l'année dernière.
En valeurs-dollars, les actions échangées se chiffraient par \$2,510.9 millions, soit 20 pour cent de plus que la somme de \$1,871.3 millions enregistrée l'an dernier.
L'indice des industrielles, qui sert de baromètre du mouvement boursier, a clôturé à 180.72, après avoir monté de 7.13 durant le semestre. L'indice avait atteint un sommet de 188.94 en avril et un point de chute de 173.31 le 4 janvier.
Crise monétaire
En mai, à l'opposé de la crise monétaire internationale, les comparativement ont connu une avancée marquée. Certains spéculateurs croyaient que les pressions exercées sur le dollar américain obligerait les Etats-Unis à élever le prix fixé pour l'or. Cette hypothèse ne s'est pas matérialisée, les aurifères ont perdu une bonne partie du terrain conquis.
L'indice des aurifères a fermé à 170.18, en hausse de 8.02. Il avait atteint un sommet de 201.70 à la mi-mai.
L'indice des métaux non ferreux a monté à 2.67 à 93.47. L'indice des pétroles de l'Ouest qui a été soumis à de nombreuses fluctuations, a grimpé de 25.24 à 218.25.

AVIS AUX EMPLOYEURS

La nouvelle Loi sur l'assurance-chômage est en vigueur depuis le 27 juin 1971.
Les bulletins envoyés à tous les employeurs de même que les changements qui y sont énoncés, sont valides et peuvent être mis en application.
La Table des cotisations UIC 465 (5-71) et la Table de cotisations pour les pêcheurs UIC 465K (5-71) sont approuvées et en vigueur pendant toutes la période de transition du 27 juin 1971 au 1er janvier 1972 inclusivement. Nous vous les avons postées plus tôt. Si vous ne les avez pas reçues, vous pouvez les obtenir de tout bureau de la C.A.C.
Unemployment Insurance Canada Assurance-chômage Canada

Cours de la monnaie

MONTREAL (P.C.) — Le dollar américain a avancé de 1-32 et cotait à \$1.02 5-32.
Le livre sterling a perdu 1-4 à \$2.47 1-8.

Céréales

WINNIPEG (P.C.) — Des achats massifs du côté de l'exportation dans le secteur du colza ont fait monter les prix de quatre cents, lundi au marché des céréales de Winnipeg.
Tous les autres secteurs étaient stables ou en baisse fractionnaire au cours d'une séance assez peu active.
A la fermeture, le lin, le colza, l'avoine, l'orge et le seigle étaient irréguliers.

PROVINCE DE QUEBEC COMTE DE TEMISCOUATA

A une session régulière du Conseil de la Municipalité du comté de Temiscouata, tenue au chef-lieu du comté, à Notre-Dame-de-Lac, lundi, le quatorzième jour de juin, mil neuf cent soixante-et-onze, les maires présents forment quorum sous la présidence de M. J.-Montcalm Simard, M.A.N., préfet, et la résolution suivante a été adoptée:
IL EST PROPOSE ET RESOLU DE:
1- de nous donner des informations additionnelles sur la nouvelle classification des routes provinciales de la Province, et particulièrement au sujet des routes numéros 2 et 51, dans le comté de Temiscouata, ainsi que sur le code d'importance du numérotage des routes.
2- de maintenir, durant un laps de temps raisonnable, l'ancien numérotage des routes avec le nouveau qui sera bientôt en vigueur afin de permettre à la population de mieux identifier les routes sur lesquelles elle doit circuler.
3- de bien vouloir aviser les Conseils de Comté et les dirigeants des municipalités intéressées, le tout changement à survenir dans les classifications des routes, et ce, dans le comté de Temiscouata, de mieux informer les contribuables.
Que copie de cette résolution soit transmise à l'Honorable Bernard Pinard, Ministre de la Voirie.
— ADOPTE —

PROVINCE DE QUEBEC COMTE DE TEMISCOUATA

A une session régulière du Conseil de la Municipalité du comté de Temiscouata, tenue au chef-lieu du comté, à Notre-Dame-de-Lac, lundi, le quatorzième jour de juin, mil neuf cent soixante-et-onze, les maires présents forment quorum sous la présidence de M. J.-Montcalm Simard, M.A.N., préfet, et la résolution suivante a été adoptée:
IL EST PROPOSE ET RESOLU:
ATTENDU QUE le regroupement actuel des municipalités ferait excéder de la population rurale vers les centres urbains;
ATTENDU QUE cette diminution de population nuit considérablement à l'économie des municipalités rurales concernées;
ATTENDU QU'IL y aurait lieu pour les autorités gouvernementales de réaliser les avantages appréciables en leur permettant d'établir dans d'autres comtés;
ATTENDU QUE des rencontres devraient être prévues entre les dirigeants des Municipalités de ce comté et les officiers gouvernementaux afin d'étudier la possibilité de consolider la population des paroisses concernées et les officiers gouvernementaux afin d'étudier la possibilité de consolider la population des paroisses concernées;
ATTENDU EN CONSÉQUENCE UNANIMEMENT RESOLU de demander à l'Honorable Maurice Tessier, Ministre des Affaires Municipales, d'étudier de nouveau le cas de ces regroupements en vue de conserver la population de nos municipalités pour permettre à celles-ci d'évoluer normalement, et de prendre les dispositions voulues afin d'empêcher l'exode de la population rurale vers les centres urbains.
— ADOPTE —

PROVINCE DE QUEBEC COMTE DE TEMISCOUATA

Vrai extrait du livre des délibérations de la Municipalité du Comté de Temiscouata.
Donné à Sully, ce vingt-et-unième jour de juin, mil neuf cent soixante-et-onze.
Roch B.-Charest, sec.-trés. C.M.C.T.

Les pilotes du rallye aérien sont insatisfaits du mode de classement

Par BOB INGRAHAN
 OTTAWA (P.C.) — L'Allemand J.H. Blumstein, de Meinerzhagen, Allemagne de l'Ouest, conservait hier son avance sur ses 53 concurrents du rallye aérien Londres-Victoria.

Arrivé à Ottawa en provenance de Québec, sous un ciel radieux, à bord de son Swearingen Merlin III, il se méritait les 100 points pour le relais Québec-Ottawa du parcours total de 5,800 milles de Londres à Victoria.

Il était suivi de près par l'Irlandais T.B. Phillips, de Wicklow, qui, à bord d'un Piper Hwin Comanche, a réussi à améliorer sa position, passant du troisième rang au deuxième, avec 99 points pour l'étape Québec-Ottawa.

M. Wright, d'Edmonton, se classa troisième.

Tous les avions doivent quitter aujourd'hui Ottawa pour entreprendre un vol de 1,049 milles — le plus long du rallye — jusqu'à Winnipeg. Le rallye prend fin samedi à Victoria.

Commencé jeudi à Londres, ce rallye, qui est considéré comme l'un des plus importants de l'histoire de l'aviation, comporte des prix totalisant \$170,000, dont le premier sera de \$60,000.

Cinquante-sept avions de tous genres — depuis les monomoteurs à hélices jusqu'aux réactés — ont entrepris la traversée de l'Atlantique, mais tout ne s'est pas déroulé comme prévu.

Deux appareils ont dû faire un atterrissage forcé, le premier au large du Groenland et le second à proximité de Goose Bay, dans le Labrador. Les pilotes et les équipages ont pu être sauvés.

Mais, le plus malheureux de tous est sans doute le pilote Roger Hannagan, 22 ans, de Canby, Ore., qui s'est fait disqualifier à la suite d'une bagarre avec son co-pilote, à Prestwick, en Écosse.

Les premières informations avaient signalé qu'à la suite d'une altercation au sujet d'une porte qui ne ferait pas, Hannagan avait abandonné son co-pilote, le Dr Lawrence Dennis, de Milwaukee, Ore., sur le tarmac de Prestwick et s'était lancé seul au-dessus de l'Atlantique, à bord de son monomoteur Mooney.

Colère et exagération

Dimanche, à Ottawa, il n'a pas nié les faits. Mais, dit-il, "toute l'affaire a été grossie par le docteur". Le Dr Dennis, selon le pilote aurait piqué une colère dans les airs, à la suite de laquelle il se serait brisé les lunettes et aurait saigné du nez.

Une fois au sol, ajoute M. Hannagan, le Dr Dennis l'a frappé. Il a reçu en retour le poing du pilote. Le médecin, qui n'était pas blessé, avait fini par se calmer et admettre que Hannagan ferait mieux de poursuivre la course seul.

M. Hannagan, qui a fini par se choisir un co-pilote à Québec en la personne de Mlle Francine Johnson, 22 ans, a déclaré que c'est à cause des nouvelles erronées au sujet de l'incident qu'il a été disqualifié. Il sera autorisé à suivre le rallye à bord de son Mooney et à prendre part à toutes les manifestations prévues pour les pilotes. Il ne sera cependant pas admis au classement final.

Deux autres appareils se trouvent actuellement en Islande où ils ont des difficultés dont on ignore la nature. Les responsables du rallye à Ottawa n'en savaient pas davantage.

Ayant parcouru déjà 3,600 milles à leur arrivée à Ottawa, les pilotes se plaignent des critères de classement qu'ils jugent inéquivalents. En effet, on juge selon les performances de chaque appareil à sa vitesse normale de croisière. Ce qui veut dire, selon les plaignants, qu'on tiendra davantage compte des qualifications du pilote que des qualités de l'appareil.

Le premier appareil à atterrir à Ottawa a été un turbo-réacteur Beaver de construction canadienne, piloté par un couple de Toronto, M. et Mme Grad et Jill Davidson, qui se sont classés sixième pour l'étape Londres-Québec. Ce que leurs concurrents n'ont pas apprécié, affirmant qu'on avait attribué à cet appareil 30 milles à l'heure de moins qu'il n'en peut faire.

Rick Cockburn, de Sidney, C.-B., s'est trouvé dans une situation inverse. On avait fixé à son appareil — un monomoteur Harvard — une vitesse qu'il ne peut tout simplement pas atteindre. Il s'estime donc lésé et ne croit pas pouvoir remporter aucun des prix.

Un des responsables du rallye affirme, de son côté, que les critères ont été établis du mieux que l'on pouvait faire, compte tenu de la diversité des appareils.

"Nous ne pouvons pas, dit-on, prendre chaque appareil séparément et l'essayer dans diverses conditions de vol afin de déterminer avec précision sa vitesse de croisière."



● Deux Canadiens de Colombie britannique, Doug Ireland, pilote et Mike Meaker, co-pilote, devant leur Howard DGA 15, modèle 1943 reconstruit.

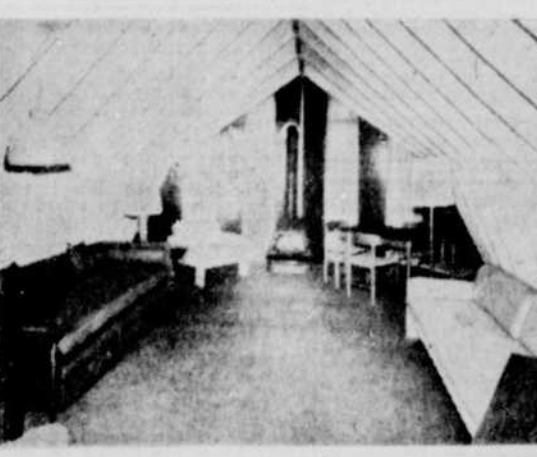


● Les deux vaillantes coéquipières Eria Kuorinka, co-pilote et Oevokki Kortti, pilote.



● Un couple sportif qui a l'air heureux de la randonnée. Grant et Jill Davidson de Toronto. Ils furent parmi les premiers à arriver à Ottawa hier. (Téléphotos UPI)

MAISON TRANSPORTABLE "POLYDOME" EN MATERIEL ISOLANT



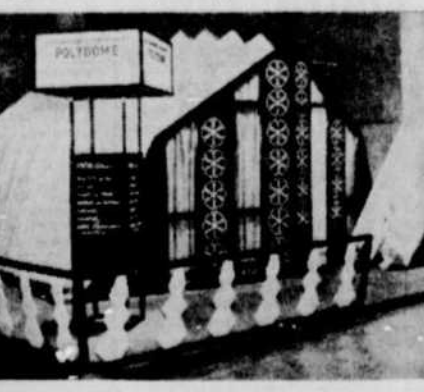
Construite en "foam" polyuréthane rigide, sa structure pliante en facilite le transport et l'entreposage. La charpente ne pèse que 140 livres et consiste en deux sections de 20 pieds de longueur. Cette unité peut être érigée en moins de 2 heures par deux hommes non expérimentés. Sa surface est de 320 pieds carrés. Cette maison a été mise à l'épreuve sous des vents de 120 m.p.h. et son toit peut supporter un poids de 4000 lbs.

Les possibilités d'usages de "POLYDOME" semblent illimitées, maison, camping, chalet de ski, garage, remise à outils, abri sur site de construction, etc., etc.

Facile à transporter
 Chaque section des côtés et du toit pèse seulement 70 lbs, elles peuvent être facilement manoeuvrées et économiquement transportées lorsque pliées.

Facile à entreposer
 Son format compact permet un entreposage dans un petit espace.

Dimensions :
 La structure de la "POLYDOME" est de 20 pieds de longueur, 16 pieds de largeur et 10 pieds de hauteur. La surface de plancher utilisable est de 320 pieds carrés; son volume est de plus de 2000 pieds cubes.



POUR RENSEIGNEMENTS
 661-9223

La menace de grève des facteurs est écartée

Par ELIE LALANCETTE
 OTTAWA (P.C.) — Toute menace de grève de la part des facteurs du Canada est définitivement écartée.

Le sous-ministre des Postes, M. John Mackay, a déclaré au cours d'une conférence de presse, lundi, à Ottawa, que les représentants du ministère des Postes et ceux des Facteurs avaient décidé d'engager une firme étrangère pour évaluer le travail supplémentaire nécessaire par la livraison des dépliant publicitaires maison.

Les deux parties, selon le sous-ministre, se sont engagées à respecter la décision de cette firme, qui évaluera si la demande des facteurs est acceptable ou si le refus de la part des représentants des Postes est justifié. "Nous sommes prêts à modifier notre position, a déclaré le sous-ministre, si nous sommes fautifs".

Le litige en question ne porte pas du tout sur les négociations de la présente convention collective et aucune des clauses du présent contrat n'a été violée.

Après la signature du dernier contrat, le ministère a essayé de reprendre le marché perdu, source importante du revenu, en réduisant de trois jours l'incidence de la livraison, et ainsi satisfaisant aux normes des clients importants.

C'est alors que le bureau de direction du Syndicat canadien des facteurs a proposé de demander aux clients de grouper les écrits publicitaires en paquet de 25 ou 50 pour faciliter la manutention. Malheureusement, les clients importants n'ont pas voulu se plier à cette demande.

GREVE ILLEGALE
 Les facteurs ont alors répliqué en demandant une minute de plus par facteur, par jour. En argent, il en aurait coûté quelque \$750,000 au ministère des Postes, somme qu'il aurait fallu ajouter au déficit prévu de \$114 millions pour 1971-72.

Ce calcul en minute permettait au syndicat d'exiger l'embauche de plusieurs autres facteurs, car déjà le travail de chacun de ces derniers est évalué en minute et chacune de celle-ci est supposée être employée.

Toute grève de la part des facteurs était considérée comme illégale de la part du ministère des Postes.

Il semble que d'autres recours sont à la disposition du Syndicat canadien des facteurs, à l'intérieur de leur présente convention collective de travail.

SOURCE DU LITIGE
 Le directeur des relations de Travail, au ministère, M. Claude Parent, a déclaré, à l'issue de la conférence de presse, que le véritable conflit est survenu lorsque le ministère a décidé de ne plus exiger que les compagnies mettent en paquet de 25 ou 50, les dépliant publicitaires que les facteurs devaient livrer.

Au cours des grèves antérieures, les Postes avaient perdu la livraison des circulaires pour une valeur de quelque \$3 millions.

Vendredi dernier, les facteurs avaient menacé de déclencher une grève s'ils n'obtenaient pas gain de cause, dans les discussions en cours depuis un mois, en rapport avec ces dépliant publicitaires.

Les facteurs exigent une minute de plus par facteur pour classer ces dépliant et les livrer à domicile dans les trois jours après leur réception des compagnies publicitaires.

M. Mackay croit qu'il faudra environ trois semaines pour engager une firme étrangère neutre et impartiale.

Le nouveau ministre Andras va repenser toute la politique des Affaires urbaines du fédéral

OTTAWA (P.C.) — La contribution fédérale à la solution des problèmes urbains devrait sans aucun doute être d'ordre financier, a déclaré le nouveau ministre des Affaires urbaines, M. Robert Andras.

Paraissant en public pour la première fois depuis sa nomination, la semaine dernière, aux Affaires urbaines, M. Andras était accompagné lundi à l'assemblée annuelle de l'Institut d'urbanisme du Canada.

Environ 200 des 850 urbanistes membres de l'Institut assistent au congrès de trois jours qui se tient à l'université d'Ottawa.

La coordination de ces efforts fédéraux était nécessaire, a dit M. Andras, particulièrement parce que souvent les ministères et les programmes entraînent en conflit.

CITOYENS
 Il a expliqué que son nouveau ministère aidera à grouper ces programmes par catégories, qu'il effectuera des recherches sur les problèmes urbains et qu'il formulera les politiques.

Non seulement les gouvernements provinciaux et municipaux participeront aux affaires urbaines, mais les groupements de citoyens auront aussi la chance de faire connaître leurs points de vue.

M. Howard Pawley, ministre des Affaires municipales du Manitoba, qui a parlé à la suite de M. Andras, a expliqué qu'il ne fallait pas rechercher l'urbanisation pour l'amour de l'urbanisation.

L'effort dans ce domaine devrait viser principalement à améliorer la qualité de la vie urbaine.

Il faut se demander, a-t-il dit, si le Canada doit développer 8 à 10 "megapoles", villes super-géantes — ou s'il doit envisager d'autres solutions.

Une augmentation de la pollution et du crime sont deux résultats auxquels on eut s'attendre d'une concentration de plus en plus grande de gens sur un territoire de plus en plus restreint.

Il a noté que sa province, où 80 pour cent de la population

habitaient la campagne en 1901, a évolué au point qu'à l'heure actuelle 70 pour cent de la population vivent dans les villes.

PROPORTION
 "Je crois qu'il faudrait tenter d'établir une juste proportion entre la population urbaine et la population rurale".

On ne devrait plus permettre aux gens d'émigrer dans les villes sans planification, et il incombe aux planificateurs de donner à la population la chance de vivre confortablement soit dans des milieux ruraux ou urbains.

L'argent à lui seul ne peut solutionner les problèmes urbains, a dit M. Pawley, mais une augmentation des subsides fédéraux est devenue nécessaire.

M. Marcel D'Amours, maire de Hull, et président de la Fédération canadienne des municipalités, a rappelé que les gouvernements locaux dépendaient des juridictions.

La fédération est entièrement en faveur des réunions tripartites.

Mais M. D'Amours a noté qu'il n'était pas nécessaire de formuler des politiques nationales strictes en matière d'urbanisme, étant donné que les besoins de chaque municipalité sont uniques.

Le colza devrait relancer l'agriculture de l'Ouest

WINNIPEG (P.C.) — Etudiant le colza depuis 17 ans, un professeur de l'Université du Manitoba est d'avis que cette plante, au quatrième rang des récoltes canadiennes, deviendra plus importante encore.

M. R.B. Stefanon, botaniste, déclare que cette plante doit être améliorée pour que le Canada en exporte davantage, et pour satisfaire à la demande générale, l'huile de colza servant surtout à la cuisson.

En importance, la récolte du colza au Canada n'est dépassée que par le blé, l'orge et l'avoine. Bien aménagée, dit Stefanon, la culture du colza peut supplanter d'autres céréales: il faut lui trouver de nombreux emplois et de nouveaux marchés.

Le colza est cultivé depuis des siècles en Extrême-Orient et en Europe; au Canada, on ne le cultive que depuis peu d'années.

sur près de quatre millions d'acres dans l'Ouest canadien, contre 3,200 acres seulement en 1943.

Quand même, affirme Stefanon, nous sommes loin de satisfaire à la demande des fabricants d'huile de cuisson et de margarine.

Le colza donne aussi une sorte de granules riches en protéine, très employées dans l'alimentation des animaux.

Quatre livres de graines peuvent donner une récolte d'une tonne, rapportant 900 livres d'huile, le reste en aliments. Produisant 40 boisseaux à la tonne, le colza se vend \$2.50 le boisseau.

Le département de botanique de l'université a fait breveter, depuis dix ans, quatre nouvelles variétés de colza: Tanka 1963, Target 1966, Polar 1969 et Turret 1970.

Les recherches qui ont conduit à la réalisation du colza Target ont coûté \$85,788 mais depuis trois ans on a vendu pour \$3.7 millions de protéines et d'huile au Canada.

EXPANSION RAPIDE
 L'an dernier, on en a planté

Toutes les provinces ont manifesté leur enthousiasme envers ce projet d'une triple attaque des problèmes qui jusqu'ici concernaient 27 agences fédérales et ministères et 117 programmes fédéraux.

AGENCES FRANCISCAINES
 500, St. Ave. Qué. 3.
 (523-0031)

AUSI: SEPT-ILES, 17 juil. \$68
 DETROIT, 7 août \$79

T.-SAINTÉ, 12 août, EUROPE, 3 sept.

Les perspectives commerciales avec la Chine sont très encourageantes

VANCOUVER (P.C.) — Tout en révélant que la Chine se prépare à effectuer des achats beaucoup plus substantiels de produits canadiens, le ministre de l'Industrie et du Commerce, M. Jean-Luc Pépin, a déclaré, dimanche soir, ignorer la valeur de cette augmentation.

M. Pépin était de retour d'une visite de neuf jours en Chine, où il dirigeait une délégation commerciale. A son arrivée à l'aéroport de Vancouver, il a accordé une entrevue aux journalistes, dans laquelle il a affirmé que la Chine allait dorénavant considérer le Canada comme un fournisseur de produits autres que le blé, et

qu'elle soumettrait particulièrement des commandes de moteurs ferreux et non-ferreux, de même que des produits forestiers.

Selon le ministre, la Colombie-Britannique devrait s'attendre à devenir l'un des plus importants fournisseurs de produits forestiers à la Chine, dans un avenir rapproché.

"Les autorités chinoises nous ont donné l'assurance qu'elles s'adresseraient en premier lieu au Canada, lorsque le besoin de certains produits se fera sentir," a précisé le ministre.

En outre, M. Pépin a fait savoir que des négociations concernant les ministères du Commerce et du Transport seraient entreprises sous peu, relativement à la question d'une possible liaison aérienne entre Vancouver et Pékin.

M. Pépin a par ailleurs annoncé que le ministre chinois du Commerce étranger, M. Pai Hsin-Kuo, avait accepté l'invitation qu'on lui a faite de se rendre en visite au Canada, mais qu'aucune date n'avait été fixée.

Une délégation chinoise composée de trois membres visitera le Canada au cours du mois de juillet, à titre d'invitée du Conseil canadien du blé.

Le premier ministre chinois Chou-en-Lai examine un album souvenir du centenaire préparé par l'Office National du Film. Il lui a été remis par le ministre du Commerce, M. Jean-Luc Pépin, au cours de la visite de ce dernier en Chine. Le livre est intitulé "A Year of the Land". Sur la photo apparaissent, outre le ministre, son épouse, le sénateur McNamara, le député J. H. Warren et M. Ray Perreault. (Téléphoto UPI)



SPECIALISTE DE LA VUE
Dr Laurent Massicotte
 OPTOMETRISTE
 LENTILLES CORNEENNES
 1111, rue ST-JEAN — Québec — 529-6686

DES ARTISANS
 DROLET RESSORTS D'AUTOMOBILES INC.

VOS SPECIALISTES
 VENTE-REPARATION ET POSAGE

1275, DES ARTISANS Tél. : 683-1711

10 MAISONS
 de styles différents
 A VISITER

Nouvelle mesure pour favoriser la lutte contre la pollution

OTTAWA (P.C.) — Le gouvernement fédéral a décidé d'encourager la lutte à la pollution en permettant de déduire de 50 pour cent tout équipement de pollution, au cours des deux prochaines années.

Selon un communiqué du ministre de l'Environnement, distribué, lundi à Ottawa, toutes les compagnies peuvent déduire, de leur impôt, tout équipement pour lutter contre la pollution de l'air et de l'eau.

Déjà le gouvernement fédéral avait décidé d'enlever toute taxe sur l'achat de l'équipement antipollution, lors de son dernier budget, présenté le 18 juin.

Parc de Limoges — Charlesbourg
 PLACE DE GIRONDE — ENTREE PAR LA 83e RUE EST

Maurice Carrier
 ENT. GÉNÉRAUX

BUREAU DES VENTES
 Mme S. Clément - M. B. Clément
 683-7873
 667-1015 - 626-0088

Heures des visites: 14h. à 21h.
 Cordiale invitation à tous



Ce que j'en pense...

par Jean Pouliot

A LA MI-SAISON

Le 4 juillet, fête nationale des Américains, est habituellement considéré comme la mi-saison du baseball majeur et la tradition veut que les clubs en tête remportent le championnat à la fin de septembre. Ce n'est vrai que dans une proportion de 70%, mais il est assez curieux de remarquer que les exceptions se rencontrent autant chez ceux qui possèdent une avance apparentement confortable que chez ceux qui doivent lutter à tous les jours pour s'accrocher au 1er rang.

OAKLAND VS BALTIMORE

La série de fin de saison dans la ligue Américaine devrait opposer les Athletics d'Oakland aux Orioles de Baltimore.

Oakland mène par 11½ parties sur Kansas City et Vida Blue a déjà remporté 17 victoires; il y a sûrement une relation entre les deux chiffres. La présence de Dick Williams à la barre du cirque de Charles Finley n'est pas étrangère à l'ascension des Athletics. Pour une saison ou deux, Williams sait inspirer une équipe, comme il l'a déjà fait à Boston. Mais après cela, les joueurs contestent sa sévérité. D'ailleurs, Finley ne regarde pas à la dépense et il lui faut deux choses: une équipe championne et un bon déficit. Après cela, les gouverneurs de l'Américaine pourront difficilement s'objecter au déménagement de son équipe pour de plus verts pâturages. Si ça peut avoir quelque intérêt, je choisis Minnesota pour la deuxième place.

Baltimore a une telle machine qu'il se maintient en tête, même en jouant de façon très ordinaire. Comme les Orioles peuvent jouer beaucoup mieux, si le besoin s'en fait sentir, et comme Boston connaît toujours une longue léthargie à un moment ou l'autre, Earl Weaver ne devrait pas avoir de difficulté à doubler au moins son avance en tête et le fougueux Billy Martin conduira probablement les Tigers de Detroit au 2e rang. Carl Yastrzemski obtiendra la tête du gérant Eddie Kasko à la fin de la saison ou même avant. Ted Williams perdra tout goût à piloter les Senators, mais Bob Short renouvellera son contrat comme attraction pour la nouvelle ville où il transporter sa franchise, laissant Washington aux manifestations de "Love and Peace". Le stade Kennedy voit plus de monde quand on s'en sert comme terrain de stationnement pour les manifestants que comme terrain de baseball.

AVANCE PEU SIGNIFICATIVE

Dans la Nationale, l'avance des Pirates sur les Mets et celle des Giants sur les Dodgers est négligeable.

Les Pirates considèrent le titre de division comme acquis et ils ont fait porter leurs échanges de la saison morte vers un 1er lanceur qui permettrait au "Big Three" de ne pas être surchargé en septembre et d'être dispos pour la série contre l'Ouest, mais il arrive que ce 1er lanceur débutant, Bob Johnson (4-6), devra lui-même faire mieux dans la seconde moitié de la saison, si Pittsburgh veut demeurer en avant des consistants Mets, qui ont perdu leur complexe de complaisance de l'an dernier. Et les Cubs de Chicago ne seraient pas un mauvais pari, s'ils n'avaient pas débuté de façon si lamentable.

Les Giants ont vu s'éffriter leur avance gigantesque du premier mois, mais les Dodgers, qui constituent leur seule opposition sérieuse, ont également raté une série-clé à Chicago pour laisser des doutes, même chez leurs partisans les plus loyaux. Les autres clubs semblent se battre entre eux à chaque fois où l'un tente une poussée le moins soutenu, et leurs seuls succès assurés sont contre les Expos.

Quels que soient les participants aux séries trois de cinq pour le championnat de chaque ligue, on peut déjà prédire que pour la première fois depuis l'inauguration du système, il faudra plus de 3 parties avant de se qualifier pour la série mondiale.

DIX DE PLUS OU DE MOINS

Si on projette la fiche des Expos sur les 162 parties, on arrive à une fraction près de 63 victoires. C'est évidemment loin des 81 que Gene Mauch a prédites un matin où il a rêvé tout haut. D'ailleurs cet objectif de 300 n'a été atteint qu'à la 8e année par les Mets et la première fois où ils ont réussi l'exploit, ils ont remporté le titre mondial.

A leurs trois premières saisons, les Mets — qui ne sont sûrement pas un mauvais modèle à imiter — ont remporté respectivement 49, 51 et 53 victoires. C'est pourquoi je me demande si une fiche de 63 victoires par les Expos ne serait-elle pas très belle. C'est évidemment dix de moins que l'an dernier, mais c'est aussi dix de plus que l'allure d'un club d'expansion qui a réussi le premier à gagner la série mondiale.

En attendant, il faut éviter de pousser le bouton de panique simplement pour le plaisir de dire qu'on fait des changements. Je ne vois pas comment on peut améliorer une équipe de la ligue Nationale en rappelant trois joueurs d'un club de dernière place dans l'Internationale. Je n'ai pas eu l'occasion de voir jouer Ron Woods, mais Dave MacDonald ne peut frapper que les droitiers. Quant à Rich Hacker, c'est un excellent arrêt-court, qui est nécessaire dans le moment, mais au retour de Bobby Wine, il devrait retourner améliorer son coup de bâton (.160) à Winnipeg.

L'ANECDOTE DU JOUR

L'intensive quinzaine de tennis que vient de nous faire connaître le tournoi de Wimbledon dans l'optique de la venue des 32 meilleurs tennismen au monde à Québec, me rappelle l'époque héroïque de mes débuts à l'Action, alors que le sport était toléré, plus que désiré, par les responsables de la rédaction.

Le vendredi, il fallait une permission très spéciale pour faire passer une nouvelle après minuit. Cette année-là, dans le temps de Noël, les États-Unis avaient remporté les deux premiers simples de la finale de la coupe Davis en Australie et ils pouvaient ramener le précieux trophée en Amérique d'où il était parti depuis cinq ans.

Après le calcul des 15 heures de différence avec l'Océanie, j'en vins à la conclusion que le match de doubles se terminerait vers une heure du matin et demandai, avec force explications, de garder une page de sport ouverte jusque-là.

Le directeur de l'information d'alors se laissa tirer l'oreille mais il accepta finalement. Comme je m'en retournais, il m'interpela soudain et demanda: "A propos, est-ce qu'il y a des gars de Québec qui jouent là-dedans?"

Ici et là

Tel qu'annoncé dans l'Action d'hier, le premier duel entre Silent Majority et Bob Hilton aura lieu jeudi et Roger White partira de la 3e position, tandis que Nicol Tremblay a hérité de la 6e. — Magella Tremblay le coureur le plus régulier de l'équipe cycliste "La Laurentienne" a pris la 4e position dans la classique "Art Longjumeau Memorial" à Fitchburg. — C'est une équipe lévisienne, composée de Michel Victor et Pierre Sylvestre qui a remporté les grands honneurs du tournoi de pétanque O'Keefe à Sherbrooke. Chez les dames, un trio de Montmagny a triomphé.

Deux tournois de golf ont lieu mercredi dans notre région: l'omnium Paul Baillargeon et le 10e tournoi des quincalliers, organisé par Roddy Roy (525-9341). — Les nouveaux champions de tennis du district coronnés lors du tournoi junior sont: Michel Lelièvre, André Cantin, Marc Villemure et Gilles Racine, chez les garçons; Nicole Lemieux, Lyse Blanchet et Nicole Marois chez les filles. — On ne sait pas si Curly Massicotte a reçu un otreol fédéral de Perspectives-Jeunesse, mais il se livre présentement à un sondage d'opinion dans les écoles.

Les participants au tournoi de golf Béliveau-Perreault pourront gagner un voyage d'Air Canada comme prix de participation et une Vauxhall pour un trou d'un coup. — Les habitués du baseball à la télévision sont invités à ajuster leur horaire pour les deux prochaines semaines, car les joutes Expos-Mets et Américaine-Nationale ont lieu le mardi au lieu du mercredi. — Le juge en chef Richard Croteau a dû sévir après les programmes de fin de semaine. En plus d'une suspension de trois soirs de courses à Yvon Plouffe, la paperasse du lundi matin comprenait sept amendes de \$25, dont trois à Fernand Nadeau.

Le programme de boxe de jeudi à l'Auditorium de Verdun est complété: Raynald Cantin vs Bobby Richard; Charles Chase vs Charles Harris; Joey Durelle vs George Forenz; Dave Hilton vs Sony Moore; Paride Baldassarre vs Billy McOrney. — Lors de son assemblée générale du printemps, vendredi soir chez Molson, la Ligue Progression remettra un chèque de \$500 au club des adolescents du Centre Durocher. — Bernard Gonnat deviendra directeur de l'école de ski de Val-Neigette de Rimouski.

Harry Neale succède à Billy Harris comme pilote des Red Wings de Hamilton. Il devient le 3e successeur de l'irremplaçable Eddie Bush en un an. — Pour couronner la passionnante série "Québécoise", le circuit juvénile canadien visitera le club de course Jacques-Cartier dix jours après la finale. — Au rythme où tombent les records de nos jours, c'est tout à l'honneur de Marcel Laberge que sa marque de 71,02 mille à l'heure avec Canadina ait duré sept ans. Jules Leboeuf vient de l'abattre avec 73,22 grâce à son Boomerang dans la classe des 280 aux régates de St-Félicien.

Cinq joueurs ont accepté les termes des Bruins de Boston pour la prochaine saison: Johnny Bucyk, Rick Smith, Fred Stanfield, Ted Green et Ed Westfall. — Bruno Arcari a conservé son championnat mondial des mi-moyens junior par arrêt de l'arbitre, parce que Enrique Jana avait les deux yeux bouchés. — La nomination de Joe Crozier comme pilote des Swords de Cincinnati veut dire que la dernière ouverture pour Vic Stasiuk est à Springfield.

Le ministre fédéral de la Santé n'a déniché qu'un seul athlète de la région de Québec, la nageuse Mado Ramsay, parmi les 30 qui recevront une bourse afin de combiner leurs programmes sportifs et éducatifs. Souhaitons qu'il ne s'agisse que d'un commencement. — Le championnat du Royal-Québec est allé à André Gagné avec 144. Albert Paquet, Pierre Vézina et Gérard Lortie ont remporté les autres classes.

Le tournoi de baseball pee-wee est finalement accepté au stade Mais le retard indu a coûté 12 équipes

(par Réal LABBÉ)

Les organisateurs du tournoi international de baseball pee-wee auront encore de quoi s'inquiéter. Cette compétition d'une semaine se déroulera, finalement, après entente entre la Ville et les organisateurs. Ces derniers devront donc retourner leurs manches et ils devront se préparer fébrilement à recevoir les 36 équipes participantes. Le tournoi commencera en fin de semaine du 7 août.

Le cabinet du Maire de Québec, M. Gilles Lamontagne, a émis un communiqué expliquant la position de la Ville dans cette affaire. "Il est faux de prétendre que la Ville de Québec pense d'abord à l'argent plutôt qu'aux loisirs des jeunes". C'est là le commentaire émis par le Maire de Québec, M. Gilles Lamontagne, à la suite de certaines informations disant que le stade municipal de Québec était devenu trop dispendieux pour le baseball amateur.

En ce qui concerne le tournoi international de baseball pee-wee, le Maire de Québec a insisté sur le fait que la Ville n'a jamais refusé de collaborer avec les organisateurs de ce tournoi annuel, et que les cinq dernières années pendant les-

quelles le dit tournoi s'est déroulé à Québec sont une preuve tangible de la collaboration des autorités municipales de la Ville de Québec avec les organisateurs du tournoi de baseball pee-wee. "Ce n'est pas après 5 ans de succès, a ajouté M. Gilles Lamontagne, que nous allons diminuer notre collaboration".

Avec les améliorations majeures au stade municipal, il est évident que l'opération en est plus dispendieuse et que les organisateurs qui peuvent péuniairement en défrayer le coût doivent le faire.

Cependant, la Ville de Québec, dans son désir de mainte-

nir un bon esprit de collaboration, est prête à faire certaines concessions. Pour des organismes bénévoles et aussi valables que celle du tournoi international de baseball pee-wee, par exemple, les autorités municipales ne croient pas que le prix de location soit un empêchement au tournoi. Mais, seule la franchise négociation ou entente quelconque pourra mener à la tenue de tel ou tel événement.

Dans une lettre qu'il adressait le 18 mai dernier à M. Florent Boly, secrétaire du tournoi, le maire Gilles Lamontagne déclarait: "Nous pourrions vous accommoder à certaines conditions", ajoutant, "vous devrez toutefois en discuter avec M. Arsène Turcotte, directeur du Service des Loisirs, qui a toute autorité pour s'entendre avec vous relativement au prix de location du stade".

En dépit d'une résolution du comité exécutif fixant les tarifs de location du stade municipal, le Maire Lamontagne laissait la entrevue une possibilité d'entente par l'intermédiaire de M. Turcotte, toujours en tenant compte que le tournoi de baseball pee-wee est bénéfique et sans but lucratif.

À la suite des derniers événements, le Maire de Québec a fait le commentaire suivant: "Les négociations auraient dû être plus suivies, et ceci dans l'intérêt des jeunes amateurs de baseball et des parents de ceux-ci".

M. Lamontagne tient à souligner enfin, qu'il a discuté de la chose avec les organisateurs du tournoi, et il est en mesure de dire aujourd'hui que le tournoi de baseball pee-wee 1971 aura lieu au stade municipal tel que prévu avec 36 équipes au lieu de 48.

M. Le Maire a par ailleurs assuré les organisateurs du tournoi que le coût de location du stade municipal sera sensiblement le même que l'an dernier et qu'ils auront toute la collaboration du Service des Loisirs de la Ville de Québec.

Au nom de ses collègues du Conseil municipal, le Maire de Québec a souhaité bonne chance aux organisateurs du tournoi international de baseball pee-wee.

RETARD A RATTRAPER

Le président du tournoi, M. Claude Lefrançois, était très heureux de la tournure des événements et il a assuré que son équipe était à l'œuvre pour rattraper le retard. Dans son communiqué, l'attaché du maire fait allusion à la venue de 3 équipes au lieu de 48 comme mentionné plus tôt. La raison est bien simple, devant le peu de temps à la disposition des organisateurs, il est impossible de songer à accueillir plus de 36 équipes. Cinq équipes de l'Ontario seront à Québec, possiblement une de Boston et les mêmes formations montréalaises que les années précédentes.

Les Remparts obtiennent le gardien Robert Lussier pour Richard Grenier

REPECHAGE

Juste avant de fermer leur bureau pour les traditionnelles quatre semaines de vacances, les Remparts de Québec ont annoncé qu'ils avaient fait l'acquisition d'un gardien de buts d'expérience pour la prochaine saison. Il s'agit de Robert Lussier, des Maple Leafs de Verdun, qui avait particulièrement impressionné dans les éliminatoires contre les éventuels gagnants de la coupe Memorial.

En échange, Maurice Filion a dû se départir de Richard Grenier, également âgé de 19 ans, mais qui évoluait au centre, une position où l'équipe locale a effectué un excellent recrutement, en plus de com-

ter sur André Savard, Jacques Locas et peut-être Jacques Richard, qui peut facilement être ramené de l'ailé. Grenier constituera une excellente attraction à Verdun, s'annonçant la avec une fiche de 23 buts et 76 aides pour 99 points.

TRANSACTIONS MINEURES

En plus de cet échange majeur, les Remparts ont fourni deux autres joueurs aux Alouettes de St-Jérôme, comme partie des "considérations futures" qui avaient amené Jacques Locas à Québec. En plus de Michel Robert, de Richard Bergeron et d'une somme d'argent donnée au moment de la transaction, Québec devait trois autres joueurs. Deux d'entre eux ont été connus hier, soit René Lambert et Claude Reid.

Winnipeg 19 Ottawa 17

OTTAWA (PC) — L'équart-arrière Don Jonas a effectué deux passes de touchés tard dans la partie hier soir pour donner aux Blue Bombers de Winnipeg une victoire de 19-17 sur les Rough Riders d'Ottawa à la suite d'une partie hors-série.

Avec moins de trois minutes de la fin du match, il a surpris une foule de 13.513 spectateurs avec deux passes de touchés à Paul Williams, une recrue de l'Université de la Californie.

Sherbrooke choisi

OTTAWA (PC) — Les finales de hockey universitaire de 1972 seront tenues à Sherbrooke du 17 au 19 mars. C'est ce qu'a annoncé l'Union athlétique universitaire canadienne.



Richard GRENIER

A Québec dans 20 jours pour le tournoi Rothmans



TOM OKKER

HOLLANDE

(Tête de série no 1)

27 ans; 5 pieds, 9 pouces; 143 livres

A déjà participé au tournoi-rotation de Québec alors qu'il connaissait une montée fulgurante chez les amateurs. A gagné les titres ouverts d'Italie, d'Allemagne et d'Afrique du Sud et a perdu en finale de Forest Hills contre Ashe en 1968. Avec Marty Riessen, il a atteint la finale des doubles à Wimbledon en 1969 et il joue encore avec lui. Il préfère la terre battue. Le style de Rosewall et d'Emerson est idéal pour lui, mais il demeure médusé par Ashe ou Laver. Il a signé un contrat alléchant avec World Championship Tennis, qui ne compte que quatre tennismen d'Europe continentale, soit Pille, Ulrich, Gimeno et Okker.

La surface de tartan est un défi pour bien des pros

Par Jean POULIOT

Pendant que se déroulait en direction Est-Ouest le rallye Londres-Victoria, un bureau de l'aéroport de l'Anctienne-Lorette, servait de point de départ inverse, à une conférence de presse téléphonique avec Wimbledon où, par l'entremise de Rothmans, les tennismen Rod Laver et Ken Rosewall s'étaient mis à la disposition des journalistes Frank Fontaine, Louis Chassé, Jacques Arteau et Jean Pouliot, ainsi que des organisateurs Gaston Goulet, Claude Bergeron et Pierre Tremblay.

KEN ROSEWALL

La surface en tartan du stade couvert de l'Université Laval constituera un défi nouveau pour plusieurs des participants au tournoi Rothmans-Québec, du 26 juillet au 1er août. Alors que certains joueurs sont meilleurs sur gazon et d'autres meilleurs sur terre battue, peu ont suffisamment joué sur cette surface synthétique pour pouvoir être classés comme spécialistes.

Ken Rosewall ne l'a jamais essayé. "Je ne peux pas donner d'opinion sur le genre de tennis que ça peut produire, dit-il, car pour moi, le tartan est inconnu". Battu par le champion John Newcombe en demi-finale, à Wimbledon, Rosewall rencontrera André Gimeno, de l'Espagne, en première ronde. L'Espagnol détient une victoire sur le vétéran Australien, dans un tournoi sur terre battue, en Italie. Par contre, sur le gazon, Rosewall l'a complètement maîtrisé.

S'il n'est classé que No 7, c'est parce que Rosewall a manqué deux des dix tournois, qui ont servi à établir les positions des joueurs semés à Québec. Par contre, selon lui, le choix de Newcombe comme No 1, est indiscutable, car il excelle cette saison.

La garantie que reçoivent les joueurs, en signant pour World Championship Tennis, pourrait devenir une cause de manque de motivation, mais ce n'est pas le cas, car ce montant peut facilement être augmenté par tout ce qui dépasse le minimum promis. Il y a évidemment le contrat de l'année suivante à avoir à l'esprit et tous les joueurs qui ont atteint ce niveau, ont une forte dose de fierté.

ROD LAVER

Rod Laver, le joueur semé No 3, derrière John Newcombe et Arthur Ashe, a joué sur du tartan à Grenoble. Il trouve cette surface trop rapide. Alors que personne ici ne semblait se rappeler de lui à cet âge-là, il a révélé être venu à Québec déjà, pour les championnats ouverts juniors du Canada. "J'en ai gardé un profond souvenir, affirme-t-il, et j'ai hâte d'y retourner".

Son adversaire sera Graham Stilwell, un Anglais, qui l'a éliminé à Paris, mais qu'il a battu en toute autre occasion. Il semble que les joueurs américains, habitués aux surfaces dures, allant dans certains cas jusqu'à ciment, seront avantageés par le tartan.

Même si la majorité des 32 joueurs ont déjà évolué à Québec, ce n'est pas au moment où l'autre, les visiteurs plus récents comme Tom Okker, Cliff Drysdale, Roy Emerson, Nikola Pille, Brian Fairlie, Dick Crealy et John Alexander, peuvent recevoir une inspiration spéciale des encouragements de leur "fan club".

TOUS PRESENTS

Les Québécois, dont le support passé aux organisations du comité de tennis des Employés

Civils a valu le choix de notre ville contre des rivales beaucoup plus prestigieuses, doivent se faire un devoir sportif de remplir à craquer le magnifique Pavillon d'Éducation Physique et des Sports pour que Québec devienne un point d'arrêt automatique dans le périple annuel du circuit Rothmans. C'est un devoir qui se transformera vite

en plaisir dès les premières rencontres.

Les billets pour la semaine ou pour n'importe quelle journée sont en vente au club de tennis des Employés Civils, au club Victoria, au P.E.P.S et à l'Aréna de Ste-Foy. Les sportifs de l'extérieur peuvent en obtenir par la poste à \$60, Grande-Allée-Est, Québec.

Wimbledon a le stade, Lamar Hunt les joueurs

LONDRES (P.A.) — Lamar Hunt, le promoteur de tennis texan, qui s'est querellé avec les officiels de l'omnium de tennis britannique, a eu à faire face à de pudes remarques de la part des rédacteurs sportifs anglais, lundi.

"Tu perdras cette guerre, Hunt", était-il écrit dans le Daily Express.

Hunt s'est vu interdire l'accès de ses protégés à tout tournoi majeur de tennis l'an prochain parce que son organisation demandait une plus large part des profits.

La Fédération Internationale

Au moins douze équipes dans la Ligue de hockey majeur du Québec

PAR REAL LABBÉ

Sept équipes formeront les cadres de la section Sud de la Ligue de hockey majeur du Québec, l'automne prochain. Il s'agit des quatre équipes qui faisaient partie de la Ligue Internationale de l'Est la saison dernière, soit Québec (La Chope), St-Georges, Lévis-Lauron et La Guadeloupe. Les trois nouvelles additions sont les Étoiles de Portneuf, Trois-Rivières et Montmagny. Il n'est pas impossible que l'on compte une autre équipe pour porter le total à 8.

Par ailleurs, dans la division Nord, cinq équipes formeront officiellement les cadres: Dolbeau, Chicoutimi, Alma, La Tuque et Grand-Mère, et d'autres équipes pourraient aussi se greffer à ce nouveau circuit qui s'étendra à l'échelon provincial.

Le président de la Ligue, Robert Boulanger, a révélé à l'issue de la réunion qui se tenait hier soir au Club de Réforme, que le calendrier ne sera pas mixte la saison prochaine. Les clubs de la section Sud ne rencontreront les clubs de la section Nord que durant les séries éliminatoires. "Ceci nous permettra de nous stabiliser et de nous donner une structure plus forte", a dit Boulanger, et l'an prochain nous pourrions prévoir un calendrier qui opposera les formations des deux sections".

Le vice-président de la section Sud de la Ligue de hockey majeur du Québec est J.-L. Labbé et celui pour la section

Nord sera tout probablement le maire de Chicoutimi, M. Henri Girard.

Deux autres réunions de la Ligue sont prévues pour les 12 et 20 juillet, et plusieurs nouvelles devraient être communiquées à ce moment-là.

Pilous engagé

BRANDON, Man. (P.C.) — Rudy Pilous, instructeur fondateur des Black Hawks de Chicago de la ligue Nationale de hockey, a déclaré dimanche soir qu'il occupera les postes de gérant général et instructeur des Wheat Kings de Brandon de la ligue de hockey de l'Ouest du Canada.

Pilous, engagé par Brandon le 18 juin en tant que gérant exécutif, a déclaré avoir dit, au cours du week-end, à Gerry Brisson, instructeur et gérant général du club l'an dernier, qu'il ne figurait pas dans ses plans pour l'opération du hockey à Brandon.

Pilous a déclaré que Brisson a été relevé de ses fonctions et que son contrat a été rompu.

Brisson, qui a signé l'an passé un contrat de deux ans, a dit, dimanche soir, qu'en ce qui le concerne, il est toujours à l'emploi des Wheat Kings de Brandon aux postes d'instructeur et de gérant et qu'il poursuivra son travail pour le bien du club de hockey.

Le président du club n'a fait aucun commentaire.

LES CARNAVALS GASPILLET UNE BELLE AVANCE DE 5-2

WATERBURY (Spéciale) — Il fallait bien que les Carnavals fassent comme les Expos, perdre à la 9e manche et c'est ce qui leur est arrivé hier soir contre les Pirates, à Waterbury en perdant 6-5 alors qu'un simple de Zelman Jack a fait compter le point de la victoire. Jerry McLain et les Carnavals avaient pris les devants 5-2 après trois manches, mais les Pirates ont égalé les chances à la 8e. Cette défaite a empêché les hommes de Gus Niarhos de balayer une série de cinq parties contre les Pirates.

Québec a commencé à la première manche avec deux points. Ce fut tout d'abord un simple de John Reid qui a été poussé

au marbre par le double de Pepe Mangual et ce dernier croisait le marbre à son tour sur le simple de Romel Canada. A la 3e strophe, un autre double de Mangual a fait compter Frias et Reid et Mangual a pu compter à son tour à la suite d'une erreur de Taveras. Jerry McLain avait permis deux points aux Pirates à la seconde manche en profitant d'une erreur de Pepe Frias et d'un double de Saïdana. A la 8e, Chuck Goggin a reçu un but sur balles, et Gary Washington a frappé un simple contre McLain. Ce dernier a cédé sa place à Keith Lefebvre et il a rempli les buts en donnant un simple à Dave Kent. Il a retiré sur des prises les deux

frappeurs suivants et ensuite il a donné trois buts sur balles d'affilée permettant à Waterbury d'égaliser le pointage et c'est Bob Williams qui a donné le simple permettant aux Pirates de l'emporter, dans la neuvième.

Lefebvre a subi le revers, son 3e de la saison, il a 5 défaites et ce soir les Carnavals se rendent à Pittsfield avec Jim Horach au monticule.

Québec 203 000 000-5 5 1
Waterbury 020 000 031-6 6 2
McLain, Lefebvre (8), Williams (9) et Johnson.
Malsaed, Marone (2), Cluck (9) et Goggin.
LP-Lefebvre (5-3).
LG-Cluck (2-2).

AILLEURS

Reading 000 000 021-3 6 0
Pawtucket 100 000 000-1 6 1
Reading — Scramuzzo et Larry Cox.
Pawtucket — Burton, Boyer (9), Lohfink (9) et Maggard.
Cir.: Reading, Thornton (12), Coluccio (1).
Elmira 203 300 010-9 16 1
Manchester 000 010 000-1 7 3
Assaf (5-6) et Smith, Harmon (8); Hansen (2-4), Suskiewich (4), et Maduro.

Sommaire des CARNAVALS

SOMMAIRE

QUÉBEC	AB	P	CS	PP		
Frias, AC	4	1	1	0		
Reid, JB	3	2	1	0		
Mangual, CD	4	2	2	3		
Canada, CC	2	0	1	3		
Eason, JB	4	0	0	0		
Janes, CG	4	0	0	0		
Wagner, JB	4	0	0	0		
Johnson, R	2	0	0	0		
McLain, L	3	0	0	0		
Lefebvre, L	2	2	1	0		
Williams, L	0	0	0	0		
Taveras	3	0	0	0		
Cluck, L	3	0	0	0		
Taveras, AC	2	0	0	1		
Shoenmaker, JB	3	0	0	0		
Goggin, R	2	2	0	0		
Washington, JB	3	2	2	0		
Kent, CG	2	2	1	0		
Jack, CC	5	0	1	1		
Arrington, CD	4	0	0	0		
Cluck, L	2	0	0	0		
Saïdana, JB-CD	2	0	2	2		
Malsaed, L	0	0	0	0		
Marone, L	1	0	0	0		
Martinez, L	1	0	0	0		
Quinn, FU-3B	0	0	0	1		
Totaux	31	4	6	5		
Québec	203	000	000	-5		
Waterbury	020	000	031	-6		
LP: Frias, Taveras, Goggin - DJ:						
Cluck, L; Waterbury: 1 - LSB: Québec						
2; Waterbury 11 - 2B: Mangual						
2; Saïdana - BV: Canada, Taveras.						
Lanceurs: 1						
ml es p pm bb rb						
McLain	7	4	4	2	6	5
Lefebvre, p. 5-3	1	3	1	2	4	2
Williams	1	0	0	0	0	0
Malsaed	1	3	2	2	0	1
Martinez	5	2	1	2	6	0
Marrujo	2	0	0	0	1	3
Cluck, p. 3-2	1	0	0	0	0	2
Frappes par le lanceur, par: Goggin						
(Lefebvre) - ML: McLain - Arbitres: Smith, Young - Temps: 2h.38						
- Assistance: 359.						

ÉLECTIONS ?

Au milieu d'une des périodes les plus noires de leur courte histoire, les Expos de Montréal ont tout de même effectué certains changements dans le but de secouer leur léthargie et de tenter une sortie hors ténébères. En tout et par tout, quatre nouveaux visages sont apparus sur l'alignement et trois autres plus familiers ont quitté les rangs de l'équipe. Disons d'abord un mot des nouveaux venus.

A l'arrêt-court, les Expos ont surpris tout le monde vendredi dernier en présentant sur leur carte de départ le nom du jeune Rich Hacker. Hacker a joué comme régulier dans chacune des quatre parties contre Philadelphie et il n'a pas commis une seule erreur. Pour ma part, ce jeune de 23 ans m'a beaucoup impressionné à la défensive. Il est extrêmement rapide et il a un bon bras. Toute proportion gardée, Hacker joue sa position un peu à la façon de Bud Harrelson des Mets de New York. Malheureusement, il est handicapé par une faiblesse évidente: il ne frappe pas. A Winnipeg, Hacker ne frappait que pour .172 et avec les Expos, il n'a réussi que deux coups sûrs en quatre matches. Pour cette raison, le séjour de Hacker sous la grande tente sera de courte durée. En fait, le vétéran Bobby Wine doit être placé sur la liste des joueurs actifs dès aujourd'hui et ainsi, le jeune Hacker quittera le grand club pour aller remplir des obligations militaires. On le reverra sans doute... Ses qualités défensives sont remarquables, mais il en a beaucoup à apprendre au bâton.

Les Expos ont aussi amené à Montréal les deux meilleurs frappeurs du Winnipeg. D'abord, Stan Swanson est arrivé au parc Jarry avec la fiche impressionnante de .358 et de 33 points produits. Swanson était d'ailleurs au premier rang des frappeurs de l'Internationale avant de se joindre aux Expos. Stan a connu un départ fulgurant au cours de ses premiers matches dans les majeures, mais ensuite il a ralenti. Sa moyenne avec les Expos s'est retrouvée tout d'un coup à .335. Swanson me semble être un frappeur habile mais Gene Mauch a subitement cessé de l'utiliser. On ignore présentement ce qu'il adviendra de lui au cours des prochaines semaines. L'autre dangereux coigneur de Winnipeg est le premier-but Dave McDonald. La fiche de McDonald dans l'Internationale était de .332, 14 circuits et 39 points produits. Pourtant, à part un coup de circuit vendredi dernier, McDonald a peu impressionné au bâton jusqu'ici. C'est un frappeur au style plutôt étrange et il se tient loin du marbre. A la défensive, il m'a toutefois paru assez habile autour du premier cousin. Enfin, les Expos ont également rappelé le voltigeur Ron Woods obtenu récemment des Yankees de New York. Woods n'a pas encore vu d'action avec sa nouvelle équipe.

Pour faire place à tout ce monde, il y en a évidemment eu qui ont dû faire leurs valises. En premier lieu, l'arrière de relève John O'Donoghue a été libéré sans condition. O'Donoghue était plus mauvais que Marshall et Raymond ce qui veut tout dire. Ensuite, Ron Swoboda a pris l'avion pour New York complétant ainsi la transaction pour Woods. On ne peut presque rien dire de la tenue de Swoboda avec l'équipe de Gene Mauch car il n'a été utilisé que sporadiquement. Et puis, le voltigeur Jim Gosper a dû prendre le chemin des prairies pour aller se pointer à la filiale des Expos. Jim fait partie de cette catégorie de joueurs qui se situe entre le AA et la Nationale. Ainsi, il n'est pas étonnant de constater que le dénommé Gosper a joué pour douze équipes différentes depuis le début de sa carrière dans les majeures en 1962.

Enfin, il y a quelques jours, un événement bien spécial s'est produit au parc Jarry lorsque le gérant général



Par Jacques Plamondon

Jim Fanning a annoncé que l'énigmatique Mack Jones venait de recevoir son congé sans condition de la part des Expos. Pour ma part, une chronique que je venais tout juste de faire parvenir à Québec, j'avais exprimé une fois de plus mon désaccord devant le fait que Jones avait encore sa place sur l'équipe. Sans doute Messieurs Fanning et Mauch avaient-ils lu ma chronique avant qu'elle ne parte pour la Vieille Capitale... (hum!) Toujours est-il que Jones a enfin plié bagages et personne ne s'en plaindra. Toutefois, le départ de Jones nous rappelle bien des souvenirs et marque en un sens la fin d'une époque pour les Expos. En effet, Jones avait été la figure dominante de l'équipe lors des premières parties de l'histoire du club. Lors du premier match disputé au parc Jarry en 1969, Jones avait conduit les Expos à une victoire de 8-7 sur les Cardinals de Saint-Louis en faisant compter cinq points avec un circuit et un triple. C'est ainsi que Mack était devenu au début le joueur le plus populaire des Expos. Le chroniqueur Ted Blackman de la Gazette avait alors fondé Jonesville et le grand Mack avait été élu maire par acclamation. Cette année-là, Jones termina la campagne avec 22 circuits et 79 points produits.

Le grand Mack n'a jamais été le même par la suite. Sa nonchalance et son manque de concentration et de sérieux l'ont conduit à l'impasse. Son congédiement devenait inévitable. Seule, la question raciale lui a permis de rester aussi longtemps avec l'équipe. Mais avec l'acquisition du joueur de couleur Ron Woods, il était désormais plus facile pour Fanning et Cie de se départir de ses services. On se souviendra tout de même des beaux jours du grand Mack et du temps où Jonesville était en liesse grâce au coup de bâton du numéro neuf. Mais ce bon temps était passé et Jones devait partir. Ainsi, la municipalité du champ gauche au parc Jarry se retrouve maintenant sans nom et sans maire.

QUELQUES NOTES... — Il nous a fait plaisir de voir Jean Pouliot effectuer un retour au parc Jarry après plus d'un an d'absence. Ce connaisseur est venu assister aux deux derniers programmes doubles des Expos et il se propose de revenir à nouveau en juillet... — Enfin, veuillez noter que votre partie hebdomadaire au petit écran a lieu ce soir mardi, et non pas mercredi comme à la coutume. Les Expos affrontent les Mets au stade Shea et Bill Stoneman doit lancer contre Jerry Koozman...

Les Red Sox se rapprochent encore du meneur: Baltimore



HIER

LIGUE EASTERN
Québec 5, Waterbury 6
Elmira 9, Manchester 1
Reading 3, Pawtucket 1

LIGUE NATIONALE
Montréal 2, New York 1
Chicago 2, New York 8
Pittsburgh 6, Chicago 2
Cincinnati 7, San Francisco 3
Philadelphie 6, Atlanta 5
Cincinnati 3, Houston 4
St-Louis 2, San Diego 3

LIGUE AMERICAINE
New York 7, Boston 12
Baltimore 4, St-Amador (6)
Washington 15, Cleveland 6
Minnesota 1, Milwaukee 2
Chicago 1, Kansas City 1
Chicago 0, Kansas City 1
Oakland 1, Californie 2

LIGUE JUNIOR
Roc-Amador 5, Loretteville 2
Lévis 4, Parc Marchand 3

AUJOURD'HUI

LIGUE EASTERN
Québec à Pittsfield
Trois-Rivières à Waterbury
Manchester à Reading
Pawtucket à Elmira

LIGUE NATIONALE
Montréal à New York (5)
Philadelphie à Atlanta (5)
Cincinnati à Pittsburgh (5)
Houston à San Francisco (5)
Chicago à Los Angeles (5)

LIGUE AMERICAINE
Boston à Cleveland (5)
New York à Detroit (5)
Washington à Baltimore (2, 5)
Oakland à Chicago (5)
Kansas City à Milwaukee (5)
Californie à Minnesota (5)

LIGUE JUNIOR
St-Amador à Roc-Amador, 7h.
Loretteville à St-Odie, 9h.

LES CLASSEMENTS

Ligue EASTERN
Division NATIONALE

G	P	Moy.	Diff.
Trois-Rivières	3	271	—
Waterbury	40	33	548 2
Manchester	36	39	480 7
Québec	36	39	480 7
Reading	34	40	459 8 1/2

G	P	Moy.	Diff.
Elmira	38	32	543
Pawtucket	36	39	480 7 1/2
Pittsfield	34	41	453 6 1/2
Manchester	34	41	453 6 1/2

G	P	Moy.	Diff.
Pittsburgh	52	31	627
New York	46	34	575 4 1/2
Chicago	41	38	519 9
St. Louis	42	41	506 10
Philadelphie	35	47	427 16
Montréal	31	50	383 20

G	P	Moy.	Diff.
San Francisco	52	32	619
Los Angeles	48	35	572 3 1/2
Houston	41	39	513 9 1/2
Atlanta	42	45	477 12
Cincinnati	37	47	435 15 1/2
Cincinnati	29	55	345 23

G	P	Moy.	Diff.
Baltimore	49	30	620
Boston	46	33	582 3
Detroit	43	37	538 6 1/2
New York	42	37	531 13 1/2
Cleveland	35	45	444 14
Washington	32	47	405 17

G	P	Moy.	Diff.
Oakland	52	28	620
Kansas City	41	37	526 10
Minnesota	39	42	481 13 1/2
Chicago	44	44	438 17
Milwaukee	34	44	436 17

G	P	Moy.	Diff.
Roc-Amador	12	4	750
Lévis	8	6	572 3
Charlebourg	8	6	572 3
Parc Marchand	8	7	534 3 1/2
Beaufort	6	10	375 6
St-Odie	6	10	375 6
Loretteville	4	10	285 7

G	P	Moy.	Diff.
Montréal	1	—	—
New York	9	—	—
Cincinnati	7	—	—
St-Louis	7	—	—
Atlanta	7	—	—
San Francisco	7	—	—
Los Angeles	7	—	—
Houston	7	—	—
San Francisco	7	—	—

BOSTON (PA) — Reggie Smith, Rico Petrocelli, George Scott et Joe Lahoud ont cogné pour le circuit hier alors que les Red Sox de Boston ont infligé une défaite de 12-7 aux Yankees de New York.

Les vainqueurs sont revenus de l'arrière, 6-5, alors qu'ils ont enregistré leur 11e gain au cours de leurs 14 dernières parties.

Les Sox ont amassé un total de 16 coups sûrs contre quatre lanceurs des New Yorks. Ces derniers ont aussi frappé 16 fois en lieu sûr, dont des circuits par Gene Michael, Felipe Alou et Bobby Murcer.

Luis Aparicio a mené l'offensive des Red Sox avec quatre coups sûrs, alors que Scott et John Kennedy en ont obtenu trois.

New York 500 101 000-7 16 0
Boston 320 016 00x-12 16 0

**STOTTLEMYRE, McDaniel 6, Ke-
klich 7 et Munson; Peters, Bolin
1, Tatum 7 et Josephson, G.
Bolin 3-2, P-McDaniel 3-8. Cir.:
NY-Michael 2, Alou 4, Murcer
16, Bos-Smith 16, Petrocelli 13,
Scott 14, Lahoud 8.**

CLEVELAND (PA) — Un grand chelem par Dick Bollings et des circuits simples par Frank Howard et Del Unser ont aidé les Sénateurs de Washington hier à vaincre les Indiens de Cleveland au compte de 15-6. C'était la sixième victoire consécutive des Sénateurs.

Le circuit de Howard était son 13e de la saison.

Pour Unser il s'agissait de son cinquième.

Eddie Leon et Craig Nettles ont cogné des circuits de deux points pour les perdants.

ANAHEIM (PA) — Rpdy May a enregistré hier soir son premier gain depuis le 8 mai et les Angels de Californie ont eu raison des Athletics de Oakland au compte de 2-1.

OAKLAND 000 000 100-1 7 0
Californie 100 100 0x-2 4 0

Hunter, Fingers 7 et Duncan; May, Laroche 8, Allen 8 et Stephenson, G-May, 4-5. P-Hunter, 11-7.

MONTEAL (PC) — Cleon Jones a fait compter quatre points avec un circuit et un simple et Ray Sadecki a lancé une partie de trois coups sûrs hier alors que les Mets de New York ont blanchi les Expos de Montréal au compte de 8-0 dans la deuxième d'un double. Montréal a gagné le premier match par 2-1 sur une performance de cinq coups sûrs de John Strohmayr.

La première partie marquait la cinquième défaite d'affilée pour les Mets qui n'avaient réussi que quatre points durant cette période.

Des simples consécutifs de Ted Martinez, Ken Boskell, Tommie Agee et Jones ont produit deux points et un troisième coup sûr a croisé le marbre pendant que Ken Singleton frappait dans un double-jeu.

Deux manches plus tard, une couple de buts sur balles et des simples par Donn Clendenon et Duffy Dyer, qui a réussi

trois coups sûrs, ont produit deux autres points.

Puis, à la quatrième, Jones a cogné son septième circuit de la saison, après deux buts sur balles.

Pendant ce temps, Sadecki, 3-2, a donné son premier coup sûr à la quatrième manche, retirant les 19 premiers frappeurs à lui faire face. Il a retiré six frappeurs au bâton et n'a pas donné de buts sur balles.

Dans la première partie, Strohmayr a eu raison de Nolan Ryan.

Ce dernier, 8-5, était engagé dans un duel de lanceurs quand, à la huitième, il a perdu son contrôle en donnant un but sur balles à Ron Hunt et Rusty Staub suivit avec un simple. Bob Bailey obtint un autre buts sur balles pour remplir les coussins. Ron Fairly obtint aussi quatre balles pour un point, Dave McDonald

eut le même sort pour faire compter le point décisif.

PREMIERE PARTIE
Montréal 000 000 020-2 3 0
New York 000 000 001-1 3 0
Strohmayr 2-1 et Bateman;
Ryan 8-5 Taylor 8, McGraw 9

DEUXIEME PARTIE
Montréal 000 000 000-0 3 0
New York 302 300 00x-8 11 0
Renko, Reed 5, Marshall 8 et Bateman; Sadecki et Dyer, G-Sadecki 3-2, P-Renko 7-9. Cir.: NY-Jones 7.

CHICAGO (PA) — Des simples de deux points par Manny Sanguillen et le lanceur Steve Blass ont marqué un retour de trois points qu'ont conduit les Pirates de Pittsburgh à une victoire de 6-2 sur les Cubs de Chicago, hier.

Blass 10-4 et Sanguillen; Holtzman 7-7 Tompkins 7 Bonham 7 Decker 7 Regan 9 et Cannizzaro.

Les Expos ne peuvent tenir le coup dans la seconde partie d'un double

MONTEAL (PC) — Cleon Jones a fait compter quatre points avec un circuit et un simple et Ray Sadecki a lancé une partie de trois coups sûrs hier alors que les Mets de New York ont blanchi les Expos de Montréal au compte de 8-0 dans la deuxième d'un double. Montréal a gagné le premier match par 2-1 sur une performance de cinq coups sûrs de John Strohmayr.

La première partie marquait la cinquième défaite d'affilée pour les Mets qui n'avaient réussi que quatre points durant cette période.

Des simples consécutifs de Ted Martinez, Ken Boskell, Tommie Agee et Jones ont produit deux points et un troisième coup sûr a croisé le marbre pendant que Ken Singleton frappait dans un double-jeu.

Deux manches plus tard, une couple de buts sur balles et des simples par Donn Clendenon et Duffy Dyer, qui a réussi

Sommaire des EXPOS

PREMIERE PARTIE

MONTEAL	AB	P	CS	PP
Hunt, 2B	2	1	0	0
Staub, CD	3	1	1	0
Bailey, 1B	3	0	0	0
Fairly, CG, 1B	3	0	0	0
McDonald, 1B	3	0	0	1
Strohmayr, CG	0	0	0	0
Day, 1B	4	0	0	0
Bateman, R	4	0	0	0
Hacker, AC	4	0	0	0
Strohmayr, L	4	0	0	0
Totaux	28	2	2	2

NEW YORK

AB	P	CS	PP	
Harrison, AC	4	0	2	0
Marshall, CD	1	0	0	0
Agee, CC	3	0	0	0
Kranepool, 1B	3	0	0	0
Jones, CG	2	0	0	0
Boswell, 2B	4	0	1	0
Aspromonte, 2B	2	0	0	0
Grote, R	2	0	0	0
Ryan, L	2	0	0	0
Taylor, L	0	0	0	0
Strohmayr, FU	0	0	0	0
McGraw, L	0	0	0	0
Totaux	28	1	1	1

Montréal 000 000 020 - 2
New York 000 000 001 - 1

DJ: Montréal 3 - LSB: Hunt 7;
New York 9 - S: Kranepool - BS: Jones.

DEUXIEME PARTIE

MONTEAL	AB	P	CS	PP
Hunt, 2B	3	0	0	0
Staub, CD	3	0	0	0
Swanson, CC	1	0	0	0
Mashore, CC-CG	3	0	0	0
Bailey, CG, 1B	3	0	0	0
Laboy, 2B	3	0	0	0
Bateman, R	2	0	1	0
Wood, CG	1	0	0	0
Boccabella, 1B, R	3	0	0	0
Hacker, AC	2	0	0	0
Reed, L	0	0	0	0
Brand, FU	1	0	0	0
Marshall, L	0	0		



Les inscrits à Richelieu

Table listing horse race entries for various courses (TROT, AMBLE, etc.) with columns for horse name, jockey, and odds.

Les résultats à Richelieu

Table listing the results of horse races, including winners and their odds.

Le premier tiers de la saison de courses A Québec Les inscrits

C'est la soirée des dames ce soir à la piste de Courses de Québec. Déjà, l'on peut prévoir que le programme de ce soir offrira toutes les chances de voir un excellent spectacle, pour clôturer ce premier tiers de la saison.

Dans la cinquième course, dotée d'une bourse de \$800,00, Armbro Larry à Yvon Cattelier tentera de remporter sa troisième victoire de la saison. Ses principaux adversaires seront Sumter Knight à Léonard Duquette et Keystone Romero à Claude Desjardins.

Comme à tous les mardis, les dames et demoiselles seront admises moyennant la modique somme de 25 cents pour les taxes et services. De plus, les habitués de la grande estrade profitent maintenant des magnifiques banes en aluminium pour leur plus grand confort. Également, la grande salle à manger du Palais central est maintenant ouverte au public et on y sert d'excellents repas. Le premier départ est à 7h45 précises.

Le public québécois est bien fier de sa tenue sur la piste de Québec et à l'étranger et ceux qui ont pensé sur ses chances n'ont pas été déçus.

Il est suivi au classement par Fernand Nadeau (.497) et Nicol Tremblay (.489).

Table titled 'CLASSEMENT DE L'ANNÉE' showing names, departures, and statistics for various riders.

Table titled 'CLASSEMENT POUR JUIN 1971' showing names, departures, and statistics for the month of June.

Table titled 'VOICI LE CLASSEMENT DES CONDUCTEURS POUR LES GAINS EN ARGENT' listing names and earnings.

Tournoi féminin Laurentide Autos

Table listing names and earnings for the Laurentide Autos women's tournament.

CLUB DE GOLF CAP-RUCHE

Table listing names and earnings for the Cap-Ruche Golf Club.

Meilleur boursier

NEW YORK (PA) — Lee Trevino demeure le meilleur boursier des tournées de golf professionnelles.

Nage à Halifax

HALIFAX PC — L'équipe britannique de natation est arrivée à Halifax en vue de sa tournée de 18 jours au Canada.

Meilleur boursier

NEW YORK (PA) — Lee Trevino demeure le meilleur boursier des tournées de golf professionnelles.

Meilleur boursier

NEW YORK (PA) — Lee Trevino demeure le meilleur boursier des tournées de golf professionnelles.

Meilleur boursier

NEW YORK (PA) — Lee Trevino demeure le meilleur boursier des tournées de golf professionnelles.

Meilleur boursier

NEW YORK (PA) — Lee Trevino demeure le meilleur boursier des tournées de golf professionnelles.

Meilleur boursier

NEW YORK (PA) — Lee Trevino demeure le meilleur boursier des tournées de golf professionnelles.

Meilleur boursier

NEW YORK (PA) — Lee Trevino demeure le meilleur boursier des tournées de golf professionnelles.

Meilleur boursier

NEW YORK (PA) — Lee Trevino demeure le meilleur boursier des tournées de golf professionnelles.

Meilleur boursier

NEW YORK (PA) — Lee Trevino demeure le meilleur boursier des tournées de golf professionnelles.

Meilleur boursier

NEW YORK (PA) — Lee Trevino demeure le meilleur boursier des tournées de golf professionnelles.

Meilleur boursier

NEW YORK (PA) — Lee Trevino demeure le meilleur boursier des tournées de golf professionnelles.

Les inscrits

Table listing horse race entries for various courses (TROT, AMBLE, etc.) with columns for horse name, jockey, and odds.

Les résultats

Table listing the results of horse races, including winners and their odds.

CINE RÉSUMÉ section with a large 'CINE' logo and introductory text about film reviews.

LE SAMEDI VOYEZ CINE-INFORMATION section with a film wheel graphic and a guide to weekly films.

LE SAMEDI VOYEZ CINE-INFORMATION section with a film wheel graphic and a guide to weekly films.

LE SAMEDI VOYEZ CINE-INFORMATION section with a film wheel graphic and a guide to weekly films.

LE SAMEDI VOYEZ CINE-INFORMATION section with a film wheel graphic and a guide to weekly films.

LE SAMEDI VOYEZ CINE-INFORMATION section with a film wheel graphic and a guide to weekly films.

LE SAMEDI VOYEZ CINE-INFORMATION section with a film wheel graphic and a guide to weekly films.

LE SAMEDI VOYEZ CINE-INFORMATION section with a film wheel graphic and a guide to weekly films.

LE SAMEDI VOYEZ CINE-INFORMATION section with a film wheel graphic and a guide to weekly films.

LE SAMEDI VOYEZ CINE-INFORMATION section with a film wheel graphic and a guide to weekly films.

LE SAMEDI VOYEZ CINE-INFORMATION section with a film wheel graphic and a guide to weekly films.

LE SAMEDI VOYEZ CINE-INFORMATION section with a film wheel graphic and a guide to weekly films.

LE SAMEDI VOYEZ CINE-INFORMATION section with a film wheel graphic and a guide to weekly films.

LE SAMEDI VOYEZ CINE-INFORMATION section with a film wheel graphic and a guide to weekly films.

LE SAMEDI VOYEZ CINE-INFORMATION section with a film wheel graphic and a guide to weekly films.

LE SAMEDI VOYEZ CINE-INFORMATION section with a film wheel graphic and a guide to weekly films.

LE SAMEDI VOYEZ CINE-INFORMATION section with a film wheel graphic and a guide to weekly films.

Quelques mots...

de Georgette LACROIX

Un coin de verdure au centre de la ville... quelques arbres et un jet d'eau... PLACE JACQUES-CARTIER...

Et les gens s'y rencontrent pour lire un journal... converser... regarder défilier les hot-pants et les mini-jupes... profiter de la chaleur du soleil... respirer l'air estival!

- X - X - X -

Le 18e festival annuel de jazz de Newport s'est terminé samedi soir deux jours plus tôt que prévu après des incidents qui ont fait 300 blessés et entraîné une douzaine d'arrestations.

Les incidents ont éclaté lorsque des milliers de jeunes, sans billets, ont brisé des barrières pour pénétrer dans l'amphithéâtre.

- X - X - X -

Depuis son ouverture le 23 mai dernier, LE GALENDOR, le nouveau théâtre d'été de Saint-Pierre à l'île d'Orléans, a accueilli plus de dix mille (10.000) personnes à ses différents spectacles de théâtre, de chanson, de musique et de poésie.

Lors de sa journée d'ouverture, Le Galendor recevait plus de 2.000 personnes, dans les cadres d'un "Beau Dimanche" de LS RADIO.

Plus de 2.000 personnes ont vu, en un mois, LA JARNIGOINE, une comédie de Pierre Morency dans une mise en scène de Marc Légaré.

Les vendredis du Galendor, présentant Monique-Miville-Deschênes, Gilles Vigneault, Raymond Lévesque, Raoul Duars Yaugud Duguay et le guitariste Alexandre Lagoya, ont attiré près de 1.500 personnes.

LA NUIT DES POETES DU QUEBEC, qui ouvrait les Fêtes de la Saint-Jean et réunissait les Félix Leclerc, Gilles Vigneault, Raoul Luroar, Yaugud Duguay, Pauline Julien, Sylvain Lelièvre, Louis Royer et une vingtaine de poètes du Québec, a eu lieu devant près de 5.000 personnes.

Le Galendor vient d'entreprendre deux nouveaux spectacles: L'HERBE A PUCES, une comédie de Jean Barbeau jouée tous les soirs sauf le lundi et vendredi.

- X - X - X -

Parmi les compositeurs-interprètes canadiens à se produire cette année au Festival folklorique de Mariposa, qui aura lieu dans les îles de Toronto les 8, 10 et 11 juillet prochains, figurent François Jourdan, Pauline Julien, Harry Hibbs, Stomping Tom Connors, Murray McLauchlan et Tom Kline.

Les interprètes américains dont on a annoncé les noms jusqu'à maintenant comprennent Michael Cooney, Mike Seeger, David Bromberg, Jean Ritchie et Roger et Joan Sprung. Les Corries, groupe classique d'Ecosse, viendront par avion en Amérique du Nord pour chanter à Mariposa et au Festival folklorique de Newport.

- X - X - X -

Le peintre argentin ONOFRIO ANTONIO PACENZA est mort à Buenos Aires, âgé de 67 ans, il a succombé à une crise cardiaque.

Connu par ses expositions dans le monde entier, il avait montré ses toiles à Rome, Venise et Genève en 1937, au Chili et en Uruguay en 1939.

Ce peintre avait également participé à l'Exposition internationale de New York en 1942. De nombreuses toiles de PACENZA sont exposées dans les musées des Etats-Unis, d'Italie et du Venezuela.

- X - X - X -

L'actrice JUDITH RAWLINGS a obtenu le divorce du chanteur VIC DAMOVE, invoquant dans son témoignage l'incompatibilité de caractère des époux.

Le chanteur âgé de 43 ans, avait été auparavant le mari de l'actrice PIER ANGELLI. Son mariage avec JUDITH RAWLINGS, 35 ans, remonte en 1963. Les conjoints vivaient séparés depuis le mois d'août dernier.

Le chanteur âgé de 43 ans, avait été auparavant le mari de l'actrice PIER ANGELLI. Son mariage avec JUDITH RAWLINGS, 35 ans, remonte en 1963. Les conjoints vivaient séparés depuis le mois d'août dernier.

Le chanteur âgé de 43 ans, avait été auparavant le mari de l'actrice PIER ANGELLI. Son mariage avec JUDITH RAWLINGS, 35 ans, remonte en 1963. Les conjoints vivaient séparés depuis le mois d'août dernier.

Le chanteur âgé de 43 ans, avait été auparavant le mari de l'actrice PIER ANGELLI. Son mariage avec JUDITH RAWLINGS, 35 ans, remonte en 1963. Les conjoints vivaient séparés depuis le mois d'août dernier.

Le chanteur âgé de 43 ans, avait été auparavant le mari de l'actrice PIER ANGELLI. Son mariage avec JUDITH RAWLINGS, 35 ans, remonte en 1963. Les conjoints vivaient séparés depuis le mois d'août dernier.

Le chanteur âgé de 43 ans, avait été auparavant le mari de l'actrice PIER ANGELLI. Son mariage avec JUDITH RAWLINGS, 35 ans, remonte en 1963. Les conjoints vivaient séparés depuis le mois d'août dernier.

Le chanteur âgé de 43 ans, avait été auparavant le mari de l'actrice PIER ANGELLI. Son mariage avec JUDITH RAWLINGS, 35 ans, remonte en 1963. Les conjoints vivaient séparés depuis le mois d'août dernier.

Le chanteur âgé de 43 ans, avait été auparavant le mari de l'actrice PIER ANGELLI. Son mariage avec JUDITH RAWLINGS, 35 ans, remonte en 1963. Les conjoints vivaient séparés depuis le mois d'août dernier.

Le chanteur âgé de 43 ans, avait été auparavant le mari de l'actrice PIER ANGELLI. Son mariage avec JUDITH RAWLINGS, 35 ans, remonte en 1963. Les conjoints vivaient séparés depuis le mois d'août dernier.

Le chanteur âgé de 43 ans, avait été auparavant le mari de l'actrice PIER ANGELLI. Son mariage avec JUDITH RAWLINGS, 35 ans, remonte en 1963. Les conjoints vivaient séparés depuis le mois d'août dernier.

Le chanteur âgé de 43 ans, avait été auparavant le mari de l'actrice PIER ANGELLI. Son mariage avec JUDITH RAWLINGS, 35 ans, remonte en 1963. Les conjoints vivaient séparés depuis le mois d'août dernier.

Le chanteur âgé de 43 ans, avait été auparavant le mari de l'actrice PIER ANGELLI. Son mariage avec JUDITH RAWLINGS, 35 ans, remonte en 1963. Les conjoints vivaient séparés depuis le mois d'août dernier.

Le chanteur âgé de 43 ans, avait été auparavant le mari de l'actrice PIER ANGELLI. Son mariage avec JUDITH RAWLINGS, 35 ans, remonte en 1963. Les conjoints vivaient séparés depuis le mois d'août dernier.

Le chanteur âgé de 43 ans, avait été auparavant le mari de l'actrice PIER ANGELLI. Son mariage avec JUDITH RAWLINGS, 35 ans, remonte en 1963. Les conjoints vivaient séparés depuis le mois d'août dernier.

Le chanteur âgé de 43 ans, avait été auparavant le mari de l'actrice PIER ANGELLI. Son mariage avec JUDITH RAWLINGS, 35 ans, remonte en 1963. Les conjoints vivaient séparés depuis le mois d'août dernier.

Le chanteur âgé de 43 ans, avait été auparavant le mari de l'actrice PIER ANGELLI. Son mariage avec JUDITH RAWLINGS, 35 ans, remonte en 1963. Les conjoints vivaient séparés depuis le mois d'août dernier.

Le chanteur âgé de 43 ans, avait été auparavant le mari de l'actrice PIER ANGELLI. Son mariage avec JUDITH RAWLINGS, 35 ans, remonte en 1963. Les conjoints vivaient séparés depuis le mois d'août dernier.

Le chanteur âgé de 43 ans, avait été auparavant le mari de l'actrice PIER ANGELLI. Son mariage avec JUDITH RAWLINGS, 35 ans, remonte en 1963. Les conjoints vivaient séparés depuis le mois d'août dernier.

Le chanteur âgé de 43 ans, avait été auparavant le mari de l'actrice PIER ANGELLI. Son mariage avec JUDITH RAWLINGS, 35 ans, remonte en 1963. Les conjoints vivaient séparés depuis le mois d'août dernier.

Le chanteur âgé de 43 ans, avait été auparavant le mari de l'actrice PIER ANGELLI. Son mariage avec JUDITH RAWLINGS, 35 ans, remonte en 1963. Les conjoints vivaient séparés depuis le mois d'août dernier.

Premier concert populaire Desjardins à Québec jeudi

Afin de célébrer dignement son 50ième anniversaire, l'Union régionale des Caisses populaires Desjardins du District de Québec commanditera deux CONCERTS POPULAIRES avec l'ORCHESTRE SYMPHONIQUE DE MONTREAL, au Grand Théâtre de Québec, les 8 et 15 juillet à 8h30. Le directeur artistique de l'OSM, FRANZ-PAUL DECKER sera au pupitre.

Le premier de ces deux concerts aura lieu le jeudi 8 juillet. On assistera alors à une SOIREE VIENNOISE, mettant en vedette le soprano canadien COLETTE BOKY et le ténor d'origine néerlandaise, JOHN VAN KESTEREN. Après le succès remporté par ces deux artistes lors des Soirées viennoises l'an dernier, l'OSM les a invités de nouveau cet été pour deux concerts à Montréal et un à Québec. Le programme sera composé principalement d'extraits de plusieurs des célèbres opérettes viennoises, de Lehar, Milloker et Kalman —

ainsi que de quelques danses de Johann Strauss.

Depuis ses débuts au Metropolitan Opera de New York dans "La Flûte enchantée" en mars 1967, le soprano montréalais COLETTE BOKY est invitée régulièrement dans les grandes capitales musicales: Vienne, Genève, Munich, Paris, Salzbourg. Les mélomanes canadiens ont eu l'occasion de l'entendre chanter plusieurs fois avec l'Orchestre symphonique de Montréal.

JOHN VAN KESTEREN a chanté dans toutes les capitales d'Europe sous la direction des chefs les plus renommés. En mars 1970, il a chanté avec l'OSM dans "La Passion selon saint Mathieu" sous la direction de Franz-Paul Decker.

Les billets pour la SOIREE VIENNOISE sont en vente dans les Caisses populaires du district de Québec à prix vraiment populaires.



Le fantaisiste Claude Landré, longtemps partenaire de Jacques Normand... au Couche-Tard du samedi soir... sera au Théâtre de la Cité universitaire, mercredi 7 juillet... à 20h50.

L'O.N.F. est à l'honneur dans les différents festivals de films

"Blake", un film qui fut mis en nomination pour un Oscar, produit par l'Office national du film du Canada et distribué aux Etats-Unis par McGraw Hill, a décroché le Grand Prix du Festival du film de Melbourne, en Australie.

Réalisé par Bill Mason, auteur d'un autre film mis en nomination pour un Oscar en '69, "Paddle To The Sea" ("Vogue à la mer"), "Blake" a été jugé le meilleur film pour son "étude originale et émouvante du besoin d'évasion de l'homme".

Au même festival, l'ONF a également décroché un Trophée d'argent pour le meilleur film de plus de 30 minutes, avec "Sod Song of Yellow Skin", ("Le Jaune en péril"), un documentaire fort applaudi de Mike Rubbo sur le peuple éprouvé de Saïgon.

Plus tôt cette année, "Sad Song of Yellow Skin" a remporté un honneur fort convoité, le prix "Robert Flaherty" de la British Society of Film and TV Arts; il a été jugé la meilleure production à l'American Film Festival de New York, et il a également reçu un "Emily Award" et un "Blue Ribbon" pour le meilleur film

dans la catégorie Relations internationales. Films Inc., distributrice "Sad Song of Yellow Skin" aux Etats-Unis.

D'autres honneurs sont échus à des productions de l'Office national du film du Canada ces dernières semaines à Monte-Carlo, Annecy, en France et en Belgique. "Pas de deux", de Norman McLaren, distribué aux Etats-Unis par Learning Corporation, a ajouté à ses lauriers en remportant le Prix du ministère de la Jeunesse, des Sports et de la Recréation au Festival des films sur la musique et la danse de Monte Carlo. Ce film de McLaren a accumulé 18 prix dans des festivals à travers le monde.

"Evolution", un film récent de l'ONF réalisé par Mike Mills, a reçu le Prix de la Jeunesse au Festival de films d'animation d'Annecy.

Bernard Devlin, maintenant directeur de la Production anglaise de l'ONF, s'est distingué au 7e Triennat du film sur le travail et l'industrie de Knokke, en Belgique, pour son film "A Matter of Survival". Il a reçu le prix du "meilleur film sur les problèmes humains du travail" offert par la Confédération des Syndicats chrétiens.

"Manette" à la télévision de Radio-Canada

Le mercredi, 7 juillet, à 23 heures, Cinéma canadien présentera aux téléspectateurs de la chaîne française de Radio-Canada le film de Camil Adam: Manette.

Le rôle-titre est joué par Mariette Lévesque. La belle comédienne est entourée de Léo Hlial, Jen Roger, Yvan Canuel, Michel Maillot, Denis André, André "Toulouse" Leblanc et Jean-Louis Paris. Les chansons du film sont interprétées par les Baronets et Jocelyne Pascal.

Manette nous raconte l'histoire d'une femme folle d'amour et de désir, une femme au tempérament presque animal. Eperdument amoureuse d'un professeur de yoga, elle est désespérée quand celui-ci lui apprend qu'il ne veut plus d'elle.

Dans son angoisse, Manette se rappelle ses amours passées: Yvan, l'étudiant en mathématiques, un peu perdu, un peu pervers; le psychiatre qui lui faisait la cour quand elle avait 17 ans; Eric, le peintre qui l'a abandonnée enceinte. Ensuite, ce fut le trottoir avec son interminable cortège d'hommes qui la mèneront à la dégradation physique et morale. La pauvre Manette tentera de se faire aimer indifféremment par chacun de ses partenaires. Illusion, bien sûr, dont elle reviendra en ayant perdu foi en l'amour humain. Dégoutée de tout, Manette se jette dans l'amour divin; elle goûte un instant d'extase et se croit Dieu. Mais elle découvre bientôt qu'elle se jouait la comédie et que "toute la vie humaine n'est qu'une magie extraordinaire et absurde".

Il ne reste plus à Manette que son enfant, un petit être auquel elle ne peut communiquer que sa chaleur animale puisqu'elle est incapable de communiquer l'amour maternel.



Mariette Lévesque et Léo Hlial



LE CELEBRE SOPRANO CANADIEN COLETTE BOKY sera soliste avec le ténor John Van Kesteren au premier Concert populaire Desjardins, le 8 juillet, au Grand Théâtre de Québec. L'Orchestre symphonique de Montréal sera sous la direction de Franz-Paul Decker. Au cours de cette "Soirée Viennoise" on entendra des oeuvres de Milloker, Strauss, Lehar et Kalman.

Les véritables et authentiques



ETALONS LIPIZZAN ROYAUX D'AUTRICHE

SOUS LA DIRECTION DU COL. O.J. HERRMANN DANS LE SPECTACLE UNIVERSELLEMENT CELEBRE DES "GAMBADES ET ENTRECHATS"

(Airs above the Ground) QUE LA TV, LE CINEMA AINSI QUE PLUSIEURS LIVRES ET PUBLICATIONS ONT POPULARISE.



LA COURBETTE — Un Lipizzan monté se dresse sur ses pattes de derrière et prend un obstacle, le seul cheval qui ait jamais accompli un semblable exploit.



LA PIROUETTE — Tel une ballerine, un étalon blanc, cavalier en selle, se dresse et fait un tour complet sur lui-même sur ses seules pattes de derrière.



LA CABRIOLETTE — Pour la première fois en 300 ans, un Lipizzan réussit trois cabrioles en rapide succession alors qu'il porte cavalier en selle.

30 CHEVAUX DANSENT LE BALLET



WOLFGANG DELLEFONT, autrefois de l'école d'équitation de Vienne et vedette du film le Miracle des étalons blancs, exécute une manœuvre de haute école.



LE COL. O.J. HERRMANN appartient à une famille qui pendant huit générations dressa les étalons Lipizzans de la maison impériale de Habsbourg.



OTTO HERRMANN FILS fait exécuter une levade à sa monture, manoeuvre qui exige de l'animal et de son cavalier un sens extraordinaire de l'équilibre.

COLISEE DE QUEBEC

LOGES: \$5. PARTERRE: \$4. MEZZANINE: \$3. BALCON: \$2. 23 JUILLET: 8.30 P.M. 24 JUILLET: 2.30 P.M. 8.30 P.M. 25 JUILLET: 2.30 P.M. ENFANTS 12 ANS ET MOINS 1/2 PRIX.

COMMANDES POSTALES SEULEMENT

Bureau des billets, Colisée de Québec, Parc de l'Exposition, Québec, P.Q.

DATE... HEURE...

.....billets ADULTES à \$..... billets ENFANTS à \$..... Mandat-poste ci-joint au montant de \$.....

NOM... ADRESSE...

23 juillet: \$1. de réduction pour adultes seulement.

TOUS LES SOIRS DE 9h.30 à 1h. (excepté le dimanche) LE REPUTE CHANSONNIER jean-loup Chauby MANOIR St. Casimir Lac Beauport

CINEMA TEL. 522-7811 DE PARIS TROISIEME SEMAINE

LES CHATS BOTTES 18 ANS Adultes APRES DEUX FEMMES EN OR UNE ALFRE BOUFFEE D'AIR FRAIS réalisé par Claude Fournier Donald Pilon Claude Fournier Donald Lautrec SCOPE COLLEURS Louise Turcot



LES CHATS BOTTES, film de Claude Fournier: une comédie baroque où les deux personnages principaux interprétés par Donald Pilon et Donald Lautrec ont mille et une façon de gagner des femmes et de l'argent! Sur cette photo, Donald Pilon sous la photo de la célèbre comédienne française Yvonne Printemps! Les Chats Bottés vous invitent au Cinéma de Paris!



L'Action Tél.: 522-4771
3, Place Jean-Talon, C.P. 1727
L'ACTION, quotidien catholique a été fondé en 1907.

TARIF D'ABONNEMENT A "L'ACTION"
VENTE AU NUMERO 15¢

Table with 2 columns: 'LIVRAISON PAR PORTEURS' and 'DANS LES AUTRES PROVINCES DU CANADA'. Rows show rates for 60 and 40 cents per week.

COUPON D'ABONNEMENT
L'ACTION C.P. 1727 QUEBEC 2, Qué.
J'inclus le montant de... mois d'abonnement.

TARIF DES PETITES ANNONCES

Table with 4 columns: 'Nombre de mots', '1 jour', '3 jours cons.', '6 jours cons.'. Rows show rates for 20, 21-25, 26-30, 31-35, 36-40 words.

Argent à prêter
ARGENT A PRETER, en première hypothèque, résidentiel ou commercial.

A vendre - Divers
CAUSE DE DEPART MENAGE neuf à vendre, valeur \$3,000.00.

Chambres et pension
Couples demandés - chambres et pension privées avec chambre de bain individuelle.

Chalets à louer
A St-Vallier de Bellechasse chalet bien meublé à louer, tél.: 837-2839.

A vendre - Divers
Télévision en couleur, 25 pouces, régulier \$719. Spécial \$499 Tremblay & Bergeron Meubles Tél.: 626-1102 ou 523-7760.

Clavigraphes
MEILLEURES MACHINES AUX MEILLEURES CONDITIONS A.B. MACHINES INC. 485 BOUL. LANGELIER.

CREME GLACEE MOLLE
BONNE CLONAGE, haut profit, machines neuves et reconditionnées, service et pièces, aussi équipement complet de restaurant.

Commerces à vendre

Banlieue - Epicerie licenciée, bouche-rie avec propriété à revendre, chiffre d'affaires annuel \$300,000.00.

Hôtel motel dans la Beauce avec licence complète, bar, salle à manger, 300 sièges, gros chiffre d'affaires.

Ecoles
ECOLE BLUTEAU cours commercial, jour, soir, de 12e année.

Hommes demandés
HOMMES demandés PROFESSEURS ENSEIGNANTS

NOUS OFFRONS
1° Entraînement complet à notre plan de travail.

Immeubles
FIDUCIE DU QUEBEC COURTIER

Hôpital maternité
POUR MERES célibataires, service social professionnel, consultation, placement, orientation médicale et sociale.

Immeubles
FIDUCIE DU QUEBEC COURTIER

Immeubles
FIDUCIE DU QUEBEC COURTIER

Immeubles
FIDUCIE DU QUEBEC COURTIER

Immeubles
FIDUCIE DU QUEBEC COURTIER

Immeubles
FIDUCIE DU QUEBEC COURTIER

Immeubles
FIDUCIE DU QUEBEC COURTIER

Immeubles
FIDUCIE DU QUEBEC COURTIER

Immeubles
FIDUCIE DU QUEBEC COURTIER

Immeubles
FIDUCIE DU QUEBEC COURTIER

Immeubles
FIDUCIE DU QUEBEC COURTIER

Immeubles
FIDUCIE DU QUEBEC COURTIER

Immeubles
FIDUCIE DU QUEBEC COURTIER

Immeubles
FIDUCIE DU QUEBEC COURTIER

Immeubles
FIDUCIE DU QUEBEC COURTIER

Immeubles
FIDUCIE DU QUEBEC COURTIER

Immeubles
FIDUCIE DU QUEBEC COURTIER

Immeubles
FIDUCIE DU QUEBEC COURTIER

Immeubles
FIDUCIE DU QUEBEC COURTIER

Immeubles
FIDUCIE DU QUEBEC COURTIER

Immeubles
FIDUCIE DU QUEBEC COURTIER

AUTOMOBILES

ACCESSOIRES - PIECES REPARATION - SERVICE

Autos à vendre
Alouette Autos Inc.

CONCESSIONNAIRE MAZDA

CHEZ CARILLON LES PRIX SONT BONS

RINFRET AUTO VENDEUR VOLKSWAGEN

TURMEL AUTOMOBILES

REPARATIONS DIVERSES

ROULOTTES

Tapis - Tuiles

TERRAINS à vendre

LES ECHECS

Logements à louer

Local à louer

Maisons demandées

QUI DIT VRAI?

Ecoles

Devinez ELECTROLOGISTE

ECOLE D'ELECTROLYSE ONYX ENR.

MOTS CROISÉS

PROBLEME No 957

REPONDEZ A L'APPEL! DEVENEZ ENGAGE VOLONTAIRE

MARCHE COMMUN

EXAMEN

POLITIQUE

CALENDRIER

CALENDRIER

CALENDRIER

Le problème des communications transatlantiques resurgit

PARIS (AFP) — Dans une déclaration faite au journal "Le Monde", M. Robert Galley, ministre français des Postes et Télécommunications, expose d'une manière globale le problème des télécommunications transatlantiques.

Ce refus, rendu public récemment, met un terme à deux ans de pourparlers menés, d'une part, par les administrations françaises, allemandes et italiennes des postes et télécommunications et, d'autre part, par les compagnies Américain Telephone and Telegraph, International Telephone and Telegraph, Western Union et RCA.

M. Galley souligne, dans sa déclaration, les conséquences pratiques que peut avoir la décision de la commission américaine: "Les succès techniques spectaculaires du réseau Intelsat ne doivent pas faire oublier que sur les huit satellites de la série Intelsat-3 un seul fonctionne parfaitement."

UN RISQUE GRAVE
Notant que la FCC émet des réserves sur la technologie du câble TAT-6, il propose et avance l'idée de réaliser en 1976 (et pas avant) un câble de 3.500 à 4.000 voies téléphoniques.

Il souligne que, sur le plan de la rentabilité, ce câble ne le cède en rien aux satellites de communications et qu'il serait amorti en trois ans.

La décision, apparemment acquise désormais, de poser un câble de 3.500 à 4.000 voies favoriserait en outre l'industrie américaine, selon le ministre, celle-ci est en effet la seule, pour le moment du moins, à même de développer des répéteurs à transistors très avancés, absolument nécessaires à un tel câble.

La décision unilatérale du gouvernement américain risque de mettre en péril le bon achèvement des liaisons transatlantiques, de compromettre gravement les services fournis aux usagers du téléphone et favorise, à outrance, le développement d'un système qu'il domine (Intelsat par le biais de la Comsat), conclut M. Galley.

Bonn et Paris sont décidés à poursuivre les pourparlers en matière monétaire

Bonn et Paris sont décidés à poursuivre leurs conversations bilatérales en matière monétaire afin d'aboutir à une position commune des Six pour la conférence du Fonds monétaire international qui se tiendra le 27 septembre à Washington.

M. Conrad Ahlers, porte-parole du gouvernement de la RFA, a souligné lundi soir devant la presse à Bonn que la RFA et la France s'efforcent, avant la date de cette conférence, de rapprocher leurs points de vue sur les mesures à prendre en matière monétaire.

Le chancelier fédéral a mentionné les raisons qui avaient conduit la RFA à faire flotter le dm-mark allemand.

M. Pompidou a précisé les réserves et les soucis de la France à ce sujet, notamment à propos des effets inflationnistes provoqués par le flottement du DM sur l'économie française.

Les ministres de l'économie et des finances, a indiqué M. Ahlers, vont poursuivre dans la soirée, leurs conversations à l'occasion du dîner offert par le président de la RFA M. Gustav Heinemann au chef de l'Etat français.

Un deuxième tête-à-tête réservé aux problèmes financiers a eu lieu l'après-midi, et les ministres des Finances des deux pays ont bientôt rejoint MM. Pompidou et Brandt dans leur salon.

EXAMEN
Les problèmes de Berlin, du Proche-Orient, de la Coopération politique, des pays membres de la Communauté, et de la réduction mutuelle et équilibrée des forces en présence ont fait l'objet d'un examen de la part des ministres des Affaires étrangères Maurice Schumann et Walter Scheel.

Deux entretiens étaient arrivés vers 17 heures. L'un, entre le chancelier Brandt et le premier ministre Jacques Chaban Delmas. L'autre entre le ministre de la Défense Michel Debré et son homologue allemand Helmut Schmidt.

POLITIQUE
Le prochain tête-à-tête entre le président Pompidou et le chancelier allemand aura lieu aujourd'hui à Bonn à 9 heures 30. La délégation française rejoindra Paris dans l'après-midi.

CALENDRIER

CALENDRIER

CALENDRIER

CALENDRIER

CALENDRIER

CALENDRIER

CALENDRIER

CALENDRIER

Le bill créant la Commission de contrôle des permis d'alcool est adopté unanimement

Par Paul LONGPRE

QUÉBEC (P.C.) — L'Assemblée nationale a adopté unanimement lundi, peu avant minuit, le projet de loi créant la Commission de contrôle des permis d'alcool, l'opposition se réjouissant de ce que le ministre de la Justice ait donné suite sans délai aux principales recommandations de la Commission Thinel.

Une commission d'enquête présidée par le juge Thinel avait en se souvenant, recommandé récemment de scinder l'actuelle Régie des alcools du Québec en deux organismes, l'un de caractère juridique et administratif, l'autre de caractère commercial.

Le projet de loi parrainé par M. Choquette, le bill 44, prévoit la création du premier organisme recommandé, une commission contrôlant l'émission des permis d'alcool, qui devra être "un véritable tribunal administratif complètement étanche à toute influence politique ou autre".

SECRETARE GENERAL

Prenant le ministre au sérieux le leader parlementaire unioniste, appuyé par le critique financier du Parti québécois, a donc suggéré que le secrétaire-général de cette commission de contrôle "pure" soit nommé par l'Assemblée nationale aux deux tiers des voix, tout comme le Protecteur du citoyen et le vérificateur général des comptes du gouvernement.

M. Choquette a jugé que c'était là pousser le scrupule trop loin. A son avis, les véritables pouvoirs de décision, quant à l'émission et à la révocation ou à la suspension de permis d'alcool, seront plutôt entre les mains des quatre commissaires prévus par le projet de loi, le secrétaire général étant un haut-fonctionnaire subordonné au sous-ministre de la Justice.

Le ministre voit une nette différence entre ce poste important, il va sans dire, et ceux que l'opposition apportait en exemple, en consistant à juger certains secteurs d'activités du gouvernement.

PEGRE

Tout en approuvant le bill, qui contient pourtant des réformes jugées très progressives en milieux ruraux, admission des femmes dans les brasseries, admission des jeunes de 18 ans dans les débits de boissons, etc., les créditistes ont critiqué deux aspects particuliers.

Ils jugent que cette mesure ne tient pas suffisamment compte des conditions particulières qui prévalent dans les milieux ruraux hôteliers et ils ont reproché au ministre de la Justice de ne pas avoir profité de l'étude de cette mesure législative pour se prononcer clairement sur le bien-fondé des rumeurs voulant que la "pègre" se soit largement infiltrée dans la Régie des alcools du Québec.

Sur le premier point, il leur semble que les exigences concernant la carte d'immatriculation imposée par la commission de contrôle au personnel hôtelier ne tiennent pas compte du fait que le personnel des auberges de campagne est très réduit. En cas d'absence imprévue, un propriétaire pourrait se trouver dans l'embarras si un garçon de table ou une serveuse d'occasion ne possède pas cette fameuse carte.

ETAT POLICIER

Le ministre de la Justice, dans le long exposé qu'il a fait en deuxième lecture, au cours de l'après-midi, n'a pas hésité à révéler à la Chambre que cette question de carte d'immatriculation lui avait paru, à première vue, dans le genre "Etat policier".

Mais le porte-parole péquiste, M. Guy Joron Gouin, a lui-même reconnu que malgré ce caractère odieux, cette mesure allait être profitable pour purger l'industrie de l'hôtellerie et du cabaret et la pègre s'est taillé un empire au cours des dernières années.

Quant à l'admission des jeunes de 18 ans dans les débits de boissons, il s'agit là à son avis d'une mesure tout à fait acceptable, puisque de toute façon on leur donne le droit de vote et on leur impose la conscription à cet âge.

Il s'est toutefois demandé pourquoi le ministre ne se montrait pas plus libéral en ce qui a trait à l'admission des femmes dans ces mêmes établissements.

DISCRIMINATION

Il faut dire que le bill 44 invente une nouvelle catégorie de débits de boissons alcooliques, les brasseries, où les femmes pourront prendre un verre comme tout le monde, tandis que les portes des tavernes traditionnelles leur seront fermées.

"Ne s'agit-il pas d'une discrimination, contraire au bill des droits de l'homme?" a demandé M. Joron au ministre, suggérant que l'on abolisse tout bonnement ces distinctions, ce qui n'aurait pas, selon lui, pour effet d'emmener les femmes dans des établissements de type carrément contraires à leurs goûts.

M. Choquette a expliqué qu'il avait conservé cette demimasure pour ne pas brusquer l'évolution. Il est, en effet, assez symptomatique de l'évolution qu'a subie le Québec ces dernières années, de constater qu'une telle décision gouvernementale ne soulève aucune opposition, ni à l'Assemblée nationale, ni dans le public.

L'horoscope

MERCREDI, 7 JUILLET, 1971

21 mars au 20 avril (Bélier) — Ne tenez pas compte des "si" et des "peut-être", avez le courage de vos décisions et de vos réalisations.

21 avril au 21 mai (Taureau) — Ne vous obstinez pas à cultiver des chimères. Vous améliorerez certaines de vos conditions de travail. Bonne journée dans l'ensemble.

22 mai au 21 juin (Gémeux) — Faites un meilleur usage de vos talents artistiques. Journée sous le signe de la joie et de l'espérance.

22 juin au 23 juillet (Cancer) — Ne versez pas dans l'exagération. Votre imagination a besoin d'être freinée. Heureuse rencontre.

24 juillet au 23 août (Lion) — Vous aurez l'impression de ne pas donner toute votre mesure aujourd'hui. Ne renoncez pas à vos projets de voyage.

24 août au 23 septembre (Vierge) — Vous mettez une résolution en pratique. Evitez les discussions qui ne mènent à rien. On vous fait une recommandation supérieure.

24 septembre au 23 octobre (Balance) — Vous devrez vous adapter à des conditions de vie qui finiront par vous plaire. Un visiteur vous apporte une bonne nouvelle.

24 octobre au 22 novembre (Scorpion) — Les influx planétaires seront bénéfiques pour quelques natis de ce signe et maléfiques pour d'autres. N'oubliez pas de sourire.

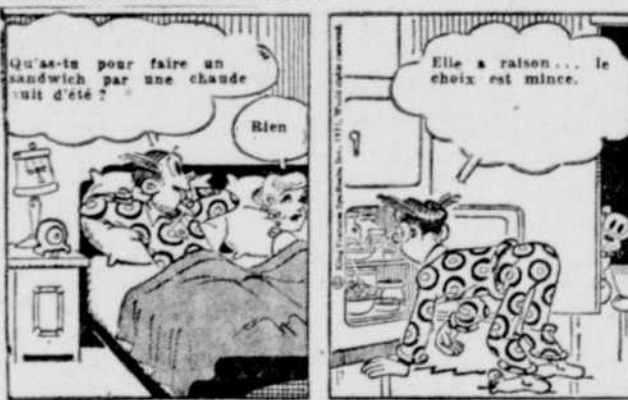
23 novembre au 21 décembre (Sagittaire) — Ne perdez pas la chance de faire des heureux. Vous réalisez un chemin parcouru maintes fois pour y faire de nouvelles trouvailles.

22 décembre au 20 janvier (Capricorne) — Faites votre part, mais laissez aux autres le soin de faire la leur. N'oubliez pas que les enfants ont besoin de mouvement.

21 janvier au 19 février (Verseau) — Ne laissez pas percer vos annus, gardez-les pour vous. La chance favorisera les artistes et les compositeurs.

20 février au 20 mars (Poissons) — Votre besoin d'origine est intensifié par la marche des événements. Attachez au passé autant qu'au présent concernant par moments.

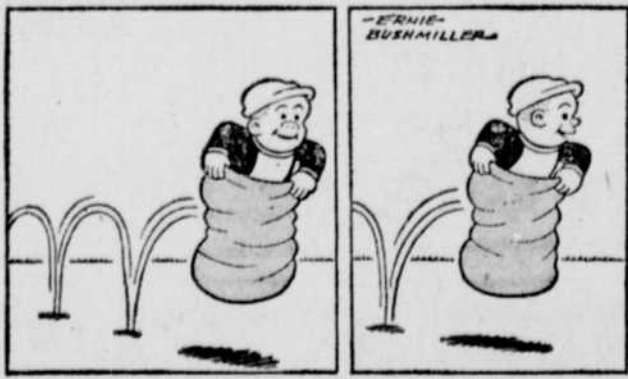
LA FAMILLE TETEBECHÉ



LE FANTOME



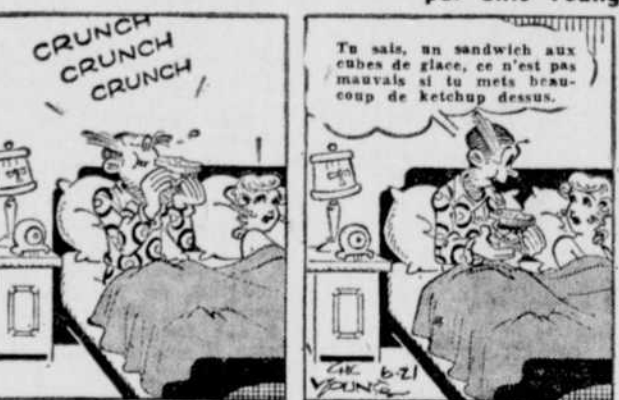
PHILOMÈNE



L'ASTRONAUTE



par Chic Young



par Lee Falk et Ray Moore



Par Ernie Bushmiller



Nécrologie

BEAUMONT — A l'Hôtel-Dieu de Montmagny, le 3 juillet 1971, à l'âge de 76 ans, est décédé M. Numa Beaumont, époux de dame Marie Blais, père de René (Jacqueline Faucher), Benoit (Marie-Jeanne Poirier), Philomène (Mme Fernand Ballargeon), Mme Clothilde, Bertrand (Anita Thomas), Marius (Nicole Tremblay), frère de Gustave et Gérard. Il demeurait à St-Pierre de Montmagny.

CHASTENAY — A St-Basile, le 4 juillet 1971, à l'âge de 76 ans, est décédé M. Alfred Chasténay, époux de dame Etire Jobin, père de Alphonse (Noëline Lachance), Omer, Juliette (Mme Lionel Matte), Gilberte (Mme Philippe Julien), Irène (Mme Gastor Pépin), Emilienne, Noëlle (Mme Gilbert Paquet), frère de Arsène (Cordélia Frenette), Germaine (Mme Alphonse Frenette), Thérèse (Mme Antoine Paquet), Dulcine (Mme Dominique Langlais), Julia (Mme Bruno Germain), Blandine (Mme Alphonse Frenette), Cyrien Jobin (Jacqueline Pépin), Alfred Jobin, Lorenzo Julien, Mme Hervé Jobin ainsi que plusieurs petits-enfants. Il demeurait sur l'avenue St-Jacques, St-Basile.

JACQUES — A l'Hôpital-Lavoie, le 4 juillet 1971, à l'âge de 25 ans, est décédé M. Yvon Jacques, époux de dame Raymond Trépanier, père de Claude, Louise. Il demeurait à St-Edouard Co. Lotbinière.

MENARD — A Lévis, le 5 juillet 1971, à l'âge de 60 ans, est décédé M. Wellie Ménard, ex-hôtelier de St-Magloire Co. Bellechasse, époux de dame Gertrude Lapointe; Père de Laure-Anne (Mme Eudore Lapointe), Cajetan (Pauline Mercier), Clermont (Nicole Tanguay), Laurent (Hélène Lacle), Marius (Claudette Vallée), Jacques, Aline (Mme Rosaire Mercier), France; Frère de Alfred (Claudia Chabot), Georges (Célestine Chabot), Yvonne (Mme Alfred Lapointe), Angéline (Mme Cajetan Turgeon), Marie-Laure (Mme Rosario Mercier), M. et Mme Gilbert Goulet, Henri (Marie Mercier), Juliette (Mme Léonard Mercier), Rosette, Lionel (Fernande Marceau); Ses beaux-frères et belles-sœurs: M. et Mme Gérard Lapointe (Lucienne Bélanger), et Henri-Paul Lapointe; Ses belles-mères: Mme Cédric Lapointe et Mme Delphis Lévesque.

LAPIERRE — A l'Hôpital l'Enfant-Jésus, le 5 juillet 1971, à l'âge de 58 ans, est décédé M. Edmond Lapierre, époux de dame Jeannette Couillard; Père de Raymond (Yolande Casgrain), Janine (Mme Roland Turcotte), Roger (Mariette Tremblay), Yvette (Mme Joseph Poirier), Adrien (Jeanne Gouette), Jacques (Janine Gouette), Monique (Mme Claude Talbot), Nicole, Gilles, Denise (Mme Bruno Gilbert), Roland (Monique Laflèche), Jean-Marie (Lucille L'Archer), Yvon, Yves, Claudette, Lina, Frère de Paul-Eugène, Jeanne-D'Arc, Gaston. Il demeurait au 2005, Av Royale Courville.

DUVAL — A Québec, le 4 juillet 1971, à l'âge de 66 ans, est décédée après 47 ans de vie religieuse Sr Marie de St-Archange S.C.I.M. (Flore Duval). Les funérailles auront lieu mercredi le 7 juillet à 9h30 a.m. en la Chapelle des Religieuses de la maison-Chevrolière.

FAVREAU — A Ste-Perpétue, Co. L'Islet, le 5 juillet 1971, à l'âge de 66 ans, est décédée Mme Diana Caron, épouse de feu M. Joseph Favreau, mère de Joseph (Eva Gagnon), Roger (Béatrice Guillemette), Clémence (Mme Romeo Ouellet), Eliane (Mme Antoine Gagnon), Jean-Paul (Gisèle Lajoie), Léonard (Lucette Pelletier), André; Soeur de M. Ange (Mme Romeo Cloutier), Bertha (Mme J.-Baptiste Prémont), Agilès, Gérard, Mathilde (Mme Noël Pelletier).

LAPOINTE — A Québec, le 4 juillet 1971, à l'âge de 83 ans, est décédé M. Ernest Lapointe, rentier, époux de dame Alphonsine Baron.

LAPOINTE — A Québec, le 4 juillet 1971, à l'âge de 60 ans, est décédé M. Adrien Lapointe, époux de dame Gilberte Poulin, père de Richard (Isabelle Blouin), Louise, Michèle (Mme Michel Cliché), Anne-Marie (Mme Jean Gauthier), Ginette, Pierre, Jean, Bibiane (Mme Gaston Cloutier), François, frère de Paul-Arthur (Laurette Proulx), Joseph (Georgette Lavallée), Rose-Eva (Mme Armand Gauthier), Gertrude (Mme Joseph Nadeau), ses beaux-parents: M. et Mme Wilfrid Poulin. Il demeurait à 820, Des Frères Est.

LAVOIE — A Québec, le 5 juillet 1971, à l'âge de 85 ans, est décédé M. Donat Lavoie, époux de feu dame Marie-Louise Pelletier.

HOUE — A Beauport, le 5 juillet 1971, à l'âge de 84 ans, est décédée dame M.-Anne Cantin, épouse de feu M. Théodore Houde, mère de Yvonne, Albert (Fernande Bluteau), Louis-Philippe (Antoinette Bluteau), Alain, Irène (Mme Maurice Morency), Gérard (Cécile Duggan), Alice (Mme Hostiou), Annette (Mme Robert Légaré), Paul-Aimé (Rita Pelletier), Laurette (Mme Leo Filteau), Madeleine (Mme Raymond Gagné), Lucien (Cécile Morin); Soeur de Obéline (Mme Eugène Dubé), Alvine, Arthur (Yvonne Picard).

MORIN — A l'Hôpital-Dieu de Montmagny, le 5 juillet 1971, à l'âge de 65 ans, est décédée Mlle Gabrielle Morin, soeur de Béatrice, Lucille, Arthur, Jean, Marie-Louise (Mme Albert Poulin). Elle demeurait à St-François de Montmagny.

TURCOTTE — A St-Romuald, le 5 juillet 1971, à l'âge de 82 ans, est décédée dame Caroline Richard, épouse en 1ères nocces de feu M. Ernest Turcotte, et en secondes nocces de feu M. Aimé Turcotte, mère de Elie, Sr Rejeanne F.C.S.C., Réjeant, Sr Marie-Ernest F.C.S.C., Clémence (Mme Georges Hinds), Eva (Mme John Cox), soeur de Emile, Joseph, Alma (Mme Hervé Paillette), Antoinette (Mme Omer Desbiens), Imelda (Mme Ernest Deslongchamps), Léo, Dave, Georges, Oscar, Adjuitor. Elle demeurait chez sa nièce Mme Léo Liberté, 1181, rue Commerciale, St-Romuald, et autrefois de St-Guillaume d'Upton.



Reconnaissance à Jean XXIII. R.R.D.

Offres et demandes d'emploi

On recherche :

CHEZ LES HOMMES

Un boucher, classé A, âgé de plus de 30 ans et possédant de 8 à 10 ans d'expérience. Devra s'occuper des achats et de la formation du nouveau personnel. Emploi sur la Côte de Beauport. Tél.: 694-3282.

Des briqueteurs pour différents entrepreneurs de la région de Québec. Tél.: 694-3491.

Des bouchers ou commis-bouchers avec expérience, pour emplois permanents dans des super-marchés de Québec. Tél.: 694-3185.

CHEZ LES FEMMES

Une femme avec expérience, dans le glaçage décoratif de gâteaux. Emploi permanent, 40 heures par semaine. Tél.: 694-3206.

Des secrétaires et des sténos-dactylos bilingues pour différents employeurs de Québec et la région. Tél.: 694-3572.

CANDIDAT DISPONIBLE

Un représentant dans le domaine médical, possédant 17 années d'études et une expérience de 4 ans dans l'enseignement au niveau secondaire, offre ses services. Accepterait tout emploi dans le domaine de ses compétences. Le candidat est âgé de 25 ans et disponible immédiatement, pour Québec ou l'extérieur. Tél.: 694-3409.

Pour de plus amples informations, adressez-vous aux bureaux du

Centre de Main-d'oeuvre du Canada
Ministère de la Main-d'oeuvre et de l'Immigration
dans le Québec métropolitain.

TARIFS DE PUBLICATION

AVIS DE DECES
(Formule régulière) \$2.00
mots additionnels chacun 0.03

SERVICE ANNIVERSAIRE
(Formule régulière) \$2.00
(avec photo 1 col) \$10.00

REMERCIEMENTS POUR SYMPATHIES
(Formule régulière) \$2.00
mots additionnels, chacun 0.03

NOUVELLES DE DECES
(Nécrologie) \$10.00
(Nécrologie et photo) \$15.00

COMPTE RENDU DE FUNERAILLES
Minimum \$20.00

Le service de publicité de l'Action
Tél.: 522-4771

Le vote à 18 ans pourrait facilement "couler" Nixon

WASHINGTON — Le président Nixon a assisté, lundi, à la Maison Blanche, à la cérémonie de "certification" du 26ème amendement à la Constitution des Etats-Unis, qui pourrait bien lui coûter sa réélection en novembre 1972.

Le 26ème amendement donne le droit de vote à 18 millions d'Américains de 18 à 21 ans après lesquels il ne présente ni son parti républicain ni son parti démocrate.

Un récent sondage a en effet montré que sur 100 jeunes de 18 à 21 ans exprimant une opinion politique, 43 se déclarent indépendants, 42 se disent démocrates et 15 seulement sont partisans du parti républicain. C'est une statistique d'autant plus sombre pour M. Nixon que 14 millions de jeunes qui n'avaient pas encore 21 ans en novembre 1968 pourront également voter pour la première fois en 1972. Ces 25 millions de nouveaux électeurs représenteront près du sixième du corps électoral, l'an prochain.

LA CEREMONIE L'amendement sur le vote des jeunes fait partie de la constitution américaine depuis le 1er juillet, lorsque l'Ohio est devenu le 38ème Etat à le ratifier. Mais il n'est entré en vigueur qu'aujourd'hui, après que M. Robert Munzig, chef du service général de l'administration, ait certifié avoir reçu notification officielle de la ratification par les trois-quarts des Etats de l'Union. Malgré les implications que l'amendement implique d'avoir pour sa réélection, M. Nixon a

général envers les politiciens traditionnels, pourraient aggraver encore l'abstentionnisme des jeunes et réduire l'effet du droit de vote à 18 ans sur les prochaines élections présidentielles.

C'est pour remédier à ce danger que les adversaires de M. Nixon ont déjà lancé des campagnes pour inciter les jeunes à s'inscrire sur les listes électorales, à prendre parti d'ici le mois de novembre prochain et à voter.

Pendant que M. Nixon certifie le 26ème amendement à la Maison Blanche, le représentant Paul McCloskey, qui veut se présenter comme lui à la nomination du parti républicain, parcourt les plages de Californie aux environs de Los Angeles pour faire les jeunes à sa cause. "Il faut aller les chercher là où ils se trouvent", dit-il en soulignant que la Californie, à elle seule, aura 1-169,000 électeurs de plus l'an prochain.

CONVAINCRE LES JEUNES

La seule chance de M. Nixon, c'est l'abstentionnisme des jeunes électeurs, qui est toujours plus grand que celui de leurs aînés. Alors que la participation aux élections présidentielles tourne généralement autour de 60 pour cent, la proportion des votants parmi les électeurs de moins de 25 ans dépasse rarement 40 pour cent.

Beaucoup d'observateurs estiment que le "generation gap", la désaffection d'une grande partie de la jeunesse pour le système politico-social de leurs aînés, et le manque de confiance



● MAINZ, ALLEMAGNE — Le président français Georges Pompidou passe en revue la garde d'honneur lors de son arrivée en sol allemand hier pour des pourparlers avec Willy Brandt, chancelier de l'Allemagne de l'Ouest (à gauche). Le président Pompidou célébrait par la même occasion son 60e anniversaire de naissance.

Nixon annoncera le 1er novembre le retrait rapide des troupes US

— Sénateur Javits

NEW YORK — Le président Nixon annoncera le 1er novembre, que la politique de vietnamisation est terminée et que les troupes américaines peuvent se retirer aussi rapidement que possible, selon le sénateur Jacob Javits, républicain, de New York.

Le sénateur a exprimé cette opinion dimanche, au cours d'une interview télévisée. Il a expliqué la date du 1er novembre, en rappelant que le président avait annoncé son intention de faire une déclaration

"définitive sur toute la question" à cette époque et en invoquant la pression des événements, votes, amendements, publication des dossiers secrets du Pentagone, etc. M. Javits s'est enfin déclaré absolument persuadé que les Etats-Unis devaient fixer une date de retrait pour leurs troupes.

LES DOSSIERS SECRETS

Le neuvième et dernier épisode des dossiers secrets du Pentagone, publié lundi par le New York Times, montre que

les accords de Genève furent considérés comme un "désastre" par le Conseil national de sécurité américain, et que le président Eisenhower décida alors d'éviter une expansion communiste au Vietnam.

La Maison Blanche joua ainsi un "rôle direct dans l'échec qui a suivi les accords de Genève", déclare l'étude. Les objectifs du Conseil national de sécurité étaient d'éviter une victoire communiste aux élections prévues au Sud et au Nord-Vietnam, et, dans ce but, il décida le 8 août 1954, un

programme d'aide militaire et économique au gouvernement de Ngo Dinh Diem, en remplaçant les conseillers français par des conseillers américains.

Le tournant dans la politique américaine à l'égard du Vietnam se produisit durant l'hiver de 1949-1950 après l'arrivée au pouvoir de Mao Tse Tung en Chine et la reconnaissance du gouvernement de Ho Chi Minh par Moscou et Pékin. Washington décida alors reconnaître le régime de Bao Dai le 7 février 1950. Neuf jours plus tard,

le gouvernement français sollicita une aide militaire américaine.

Le programme d'assistance militaire aux Français atteignit \$1.100 millions en 1954, soit 78 pour cent des dépenses militaires françaises en Indochine. Au printemps de 1954, l'administration Eisenhower laissa entendre, par deux fois, aux Français, qu'elle était prête à envoyer des troupes américaines pour éviter une défaite, alors que la conférence de Genève était en cours.

Le Conseil national de sécurité était si hostile aux négociations de Genève, qu'il avait demandé au président d'informer Paris qu'"une acceptation française à son statut prise de pouvoir communiste en Indochine nuirait à son statut en tant que l'un des 'grands' et qu'elle entraînerait automatiquement la fin de l'aide américaine à la France.

SABOTAGE

L'étude révèle aussi que des la fin de la conférence de Genève, l'administration Eisenhower envoya à Hanoi, une équipe de sabotage, conduite par le colonel Edward Lansdale, travaillant pour la CIA, juste avant l'évacuation de la capitale nord-vietnamienne. Cette équipe passa ses derniers jours à "contaminer les réservoirs d'essence de la compagnie de bus... à accomplir les actions pour des sabotages à retardement des voies ferrées... et à préparer des notes détaillées des cibles éventuelles pour de futures opérations para-militaires".

Les dossiers secrets révèlent, d'autre part, que Ho Chi Minh écrivit au moins huit lettres, en 1945 et 46, au président Truman et au département d'Etat, pour demander le soutien américain à la lutte d'indépendance au Vietnam. Il semble qu'il n'a jamais été répondu à ces lettres.

CARRIERES et PROFESSIONS

LA COMMISSION SCOLAIRE REGIONALE CHAUVEAU

CONCOURS : 70-28

PRINCIPAL-ADJOINT DEMANDE

POUR L'ANNEE 1971 - 1972

EXIGENCES : Brevet A ou l'équivalent 16 ans de scolarité pertinente avec la fonction.

EXPERIENCE : 5 ans dans l'enseignement dont 3 ans au secondaire.

QUALITES PERSONNELLES PERTINENTES AUX RESPONSABILITES DU POSTE :

Les intéressés adresseront leur offre de services ainsi que leur curriculum vitae avant le 13 juillet 1971 au

"Directeur des services au personnel" 1, Avenue Chauveau, Neufchâtel.

LA MAISON NOTRE-DAME DES ERABLES

RECHERCHE

LES SERVICES D'UN DIRECTEUR DE VIE DE GROUPE

Brigham Cté Brôme, entre Cowansville et Farnham (Vers Adamsville)

FONCTIONS : Avec un groupe multi-disciplinaire, élaborer, diriger, appliquer des programmes de réhabilitation et de rééducation auprès des jeunes adultes déficients mentaux. Responsable de la formation et de la direction du personnel éducateur.

QUALIFICATIONS : Diplôme universitaire en sciences de l'éducation ou l'équivalent dans l'une des sciences de l'homme. Plusieurs années d'expérience connexes de préférence dans le domaine de la déficience mentale. Salaire selon l'échelle reconnue par le ministère des Affaires sociales. Avantages sociaux, assurance-vie, assurances accidents et maladie, assurance salaire.

Faire parvenir votre curriculum vitae au :

Directeur général, Case Postale 40, Brigham, Comté Brôme, Qué.

LA COMMISSION SCOLAIRE REGIONALE CHAUVEAU

CONCOURS : 70-27

CHEF DE DEPARTEMENT DEMANDE

(Sciences & Mathématiques)

Il relève du Directeur de l'Enseignement.

TACHE : Superviser l'enseignement des Sciences et des Mathématiques à tous les niveaux au sein de la Régionale.

EXIGENCES :

- Brevet A ou l'équivalent;
-Etudes universitaires sanctionnées par une université dans la ou les disciplines qu'il supervise;
-Connaissances suffisantes des programmes de :
a) mathématiques modernes à tous les niveaux;
b) PSSC, Chem Study, BSCS;
c) géographie à tous les niveaux;
-Expérience de cinq (5) ans dans l'enseignement dont trois (3) dans l'une des disciplines qu'il supervise;
-Qualités de "Leadership" avec facilité de communication au niveau des relations humaines.

Les intéressés adresseront leur offre de services ainsi que leur curriculum vitae avant le 13 juillet 1971 au :

"Directeur des services au personnel" 1, Avenue Chauveau, Neufchâtel.

Paul VI n'imposera pas de constitution si la majorité des évêques s'y opposent

— Mgr Guillaume Onclin

CITE DU VATICAN (AFP) — Paul VI renoncera à donner à l'Eglise catholique et à son demi-milliard de fidèles leur première constitution si la majorité des évêques se montre opposée à son projet de "loi fondamentale" qui fait actuellement l'objet d'une violente controverse.

Tel a été l'avis, exprimé "à

titre personnel", au cours d'une conférence de presse, par Mgr Guillaume Onclin, chef du groupe de théologiens et de canonistes qui ont mis le projet au point à Rome. La décision finale, a-t-il ajouté, sera prise par le pape, seul ou collectivement avec l'épiscopat réuni en synode.

Le prélat, originaire de Lié-

ge, a toutefois défendu le projet contre "l'animosité, voire l'hostilité dont certains font preuve dans leurs écrits", 222 théologiens allemands, français, hollandais, italiens, espagnols et polonais — dont les pères Chenu, Rahner, Küng, Kasper et Jussa — ont en effet condamné publiquement le texte en 95 canons. Ils lui reprochent

notamment de donner une définition "vague, conditionnelle et inefficace" des droits des évêques et des fidèles, "à la différence des droits du pape". Le texte soumettrait l'évangile à "une loi ecclésiastique" et serait "contraire à l'esprit comme à la lettre de Vatican II".

POINTS SOULEVES

Aujourd'hui même, le correspondant du Corriere Della Sera assure que les "catholiques progressistes craignent le projet comme la peste".

Mgr Onclin a révélé, d'autre part, le processus difficile de l'élaboration du texte durant six années. La dernière mouture a été envoyée à tous les évêques et sera commentée au synode d'octobre, qui, toutefois, ne votera pas comme on l'a prétendu. Les évêques devront faire connaître leur opinion, en principe, avant la fin septembre mais le texte définitif ne sera promulgué, s'il l'est, que l'an prochain.

Le prélat a rappelé ensuite plusieurs points :

- 1-C'est un groupe d'évêques qui a saisi le pape à ce sujet, lors du concile;
2-Toute société a besoin d'une constitution. Les Eglises anglicane, réformées ou orthodoxes, en ont depuis des siècles;
3-L'Eglise catholique doit définir un droit supérieur, soit les principes communs à son rite latin et ses rites orientaux. Elle doit préciser les "règles fondamentales" de son droit canonique. Mgr Onclin a annoncé notamment qu'aucun laïc ne pourra désormais être jugé devant une instance d'Eglise sans avoir été entendu ni avoir droit d'appel;
4-Des représentants des Eglises catholiques orientales, des Orthodoxes et des Anglicans ont participé aux travaux préparatoires;
5-Interrogé sur le cas particulier — prévu depuis des siècles — de la démission d'un pape, Mgr Onclin a répondu que celle-ci dépendait de la volonté du pontife, à condition d'être communiquée à l'Eglise et à ses fidèles.

Regards sur le monde

Religieuse chef de service à la Curie

3e essai nucléaire français à Murora

L'océan Indien à la rame...

Pour la première fois, une religieuse, une Américaine, parlant parfaitement le français, occupera un poste de chef de service dans un des diocèses de la Curie romaine: La Congrégation pour les religieux et les instituts séculiers, dont le cardinal Ildebrando Antonutti est le prélat.

Il s'agit de soeur Taddea Kelly, de l'ordre de la Présentation de la Bienheureuse Vierge Marie, de San Francisco, Californie.

Soeur Kelly est née le 14 février 1917. Elle était jusqu'à présent, supérieure provinciale après avoir été maîtresse des novices et, pendant quelques années, professeur de français à l'Université Catholique de Washington.

Soeur Kelly qui, pendant le concile Vatican II, avec un groupe de religieuses, avait approfondi les problèmes de ses consœurs dans le monde moderne, a passé à Rome la dernière année scolaire. Elle y a suivi des cours supérieurs de théologie. Elle sera chargée d'étudier et de préparer les constitutions pour les instituts religieux féminins qui dépendent de la Congrégation dont elle va faire partie.

L'essai nucléaire réalisé dimanche par la France, dans le Pacifique, au-dessus de l'atoll de Murorora, est le troisième, depuis le début de la campagne d'été 1971, qui a commencé le 5 juin.

Depuis cette date, on s'est borné le 5 juin à un essai de la bombe tactique "Pluton", de faible puissance, qui est devenue opérationnelle, puis le 12 juin, à l'essai d'une bombe "A" dotée, c'est-à-dire, d'une bombe atomique comportant des éléments de fusion et dont la puissance, qualifiée de moyenne, approchait les 500 kilotonnes.

Cet engin, considéré désormais comme opérationnel, armé en France, est devenu opérationnel, puis le 12 juin, à l'essai d'une bombe "A" dotée, c'est-à-dire, d'une bombe atomique comportant des éléments de fusion et dont la puissance, qualifiée de moyenne, approchait les 500 kilotonnes.

Le français sera au même titre que l'anglais en RFA

STUTTGART (AFP) — Le français pourra bientôt être enseigné au même titre que l'anglais, en Allemagne fédérale. M. Hans Filbinger, ministre-président du Land de Bade Wurtemberg, chargé des questions culturelles franco-allemandes, dans le cadre du traité de coopération de 1963, a annoncé lundi cette nouvelle, le jour même de l'arrivée du président français, M. Georges Pompidou, en RFA, pour sa rencontre avec le chancelier Brandt. M. Filbinger a indiqué que tous les représentants des leaders, s'étaient mis d'accord pour permettre aux lycéens de choisir désormais le français comme première langue étrangère, au même titre que l'anglais ou le latin. Jusqu'à présent, l'anglais était la seule première langue. La question de l'enseignement du français dans les lycées bilingues figurant à l'ordre du jour du sommet franco-allemand de lundi et mardi, à Bonn.

Garçon avalé par un python en Birmanie

RANGOON (AFP) — Un garçon de huit ans a été avalé le mois dernier par un python dans la jungle du mont Yetha, en Birmanie, apprend-on à Rangoon. Maung Shwe Lu, comme d'habitude, était allé cueillir des pousses de bambou dans la jungle. Ne le voyant pas revenir, son père, aidé de villageois, partit à sa recherche. Il découvrit alors un énorme python au ventre ballonné et l'enfant, mort étouffé, à l'intérieur. Pour se venger, les villageois ont tué, préparé et mangé le serpent.

Le python est un serpent non venimeux qui peut mesurer de 20 à 30 pieds et atteindre un poids de 200 livres. Il étouffe ses proies dans ses anneaux.

Effectifs américains au Vietnam: 239.500

SAIGON — L'effectif du corps expéditionnaire américain au Sud-Vietnam s'élevait, au 1er juillet de 239.500 hommes, niveau similaire à celui de mars 1966 (231.200 hommes), a annoncé lundi le commandement américain à Saigon. Ce chiffre représente une diminution de 2.200 par rapport à la semaine précédente. Outre les Américains, 66.800 combattants des forces du monde libre — Australiens, Coréens, Néo-Zélandais et Thaïlandais — opèrent actuellement au Sud-Vietnam.

Frank Fitzsimons, successeur éventuel de James Hoffa

MIAMI BEACH (P.A.) — M. Frank E. Fitzsimons, candidat à la succession de James R. Hoffa, actuellement en prison, semblait lundi bien lancé vers la présidence du syndicat des camionneurs, malgré l'opposition d'un chef syndical local de New York. "Nous sommes les représentants du plus important organisme syndical du monde, malgré ceux qui font de la propagande", malgré ceux qui voudraient saboter ce congrès", a déclaré M. Fitzsimons à plus de 2,000 délégués.

M. Fitzsimons a obtenu automatiquement la présidence des Teamsters quand Hoffa, de cellule, a envoyé il y a deux semaines son avis de démission. Le nouveau président a eu une altercation avec le secrétaire-trésorier du syndicat, M. Theodore Daley, qui a l'intention de se présenter contre Fitzsimons, jeudi, pour briguer un mandat de cinq ans à la présidence, a présenté des objections de procédure au cours du congrès. Le nouveau président

lui a demandé de s'en remettre au comité des procédures du syndicat. Daley et Don Vestal, président de l'unité de Nashville, Tenn., ont accusé M. Fitzsimons, avant l'ouverture du congrès, de diriger le syndicat comme une dictature.

Vestal n'a même pas pu être délégué au congrès, la Cour d'appel des Etats-Unis ayant maintenu la tutelle imposée à l'unité syndicale par Fitzsimons, qui accusait Vestal de mauvaise administration. Selon un porte-parole syndical, le nom de Vestal pourrait quand même être offert aux délégués, à l'élection de jeudi, comme solution de rechange à la présidence de Fitzsimons.

Cependant, ni Vestal ni Daley ne semble avoir beaucoup de chances de l'emporter contre Fitzsimons.

HOMMAGE A HOFFA

Pendant la séance d'hier, Fitzsimons a rendu hommage à son prédécesseur, qui purge actuellement une peine de 13 ans de pénitencier à Lewisburg, Pennsylvanie, pour corruption et fraude postale.

Le nouveau président a rapporté les jours où lui-même et Hoffa s'étaient lancés dans le syndicalisme, à Detroit, il y a 40 ans.

Un amendement apporté à la constitution du syndicat doit nommer Hoffa président honoraire émérite à vie des Teamsters, sans salaire. On croit toutefois savoir que l'ex-président recevra une pension substantielle.

Verres de Contact

Centre d'Application de Lentille Cornéenne

DR FERNAND BELLEMARE, M.D. 350 Boul. Charest Est Québec — 529-3694

A NOS ABONNES...

Si, pour une raison ou pour une autre, vous aviez à vous plaindre du service, vous nous obligeriez en communiquant par téléphone au numéro

522-4771

à votre service de 8.30 A.M. jusqu'à 7.00 P.M. du lundi au vendredi et jusqu'à 1.00 P.M. le samedi.

Advertisement for 'Futures Mariées' featuring a wedding illustration and text: 'Futures Mariées l'Action vous offre un excellent choix de FAIRE-PARTS CARTES de RETOUR CARTES de REMERCIEMENTS NAPPERONS etc...' and 'Signalez : 522-4771 demandez le local 57'.

Advertisement for 'René Marcoux' featuring a diamond illustration and text: 'DIAMANTS Faites placer votre diamant sur une nouvelle monture. Montres - Pierres de naissance - Jons - Bijoux en or - Bracelets "Charms" - Etc., etc. Economisez ! Achetez directement chez : RENÉ MARCOUX IMPORTATEUR-DIAMANTAIRE 365, de la Couronne, Qué. Tél. : 522-6861 REPARATIONS DE MONTRES TRAVAIL GARANTI'.